



LES VIEUX *DANS LA VIE* *DANS LA VILLE*

Quinze ans (1998 - 2013) d'études et
d'observations sur le vieillissement dans
le territoire métropolitain lillois et dans
les établissements d'accueil pour
les personnes âgées

Sommaire

1/ Les retraités dans la ville :	5
<i>1^{ère} étude 1998 - 2002</i>	
2/ Quels hébergements pour les personnes âgées :	17
<i>2^{ème} étude 2002 – 2005</i>	
3/ Des lieux de vie animés :	30
<i>3^{ème} étude 2005 – 2007</i>	
4/ Rêves et utopies d'aujourd'hui, réalité de demain :	39
<i>4^{ème} étude 2008-2010</i>	
5/ Paroles de personnes âgées fragilisées :	40
<i>5^{ème} étude 2011-2012</i>	
La vieillesse dans les médias :	48
Notes de lecture :	51
Bibliographie :	57

Dessin de couverture Elisabeth VANDERMOERE»

Le dossier est téléchargeable sur : <http://lesvieuxdanslaville.over-blog.com>

LES VIEUX *DANS LA VIE* *DANS LA VILLE*

Quinze ans (1998 - 2013) d'études et d'observations sur le vieillissement dans le territoire métropolitain lillois et dans les établissements d'accueil pour les personnes âgées

Groupe d'études citoyennes (1999 - 2012) sur le vieillissement

Regards...

Le sujet du vieillissement interpelle chacun. Il n'est pas possible d'examiner la place des « vieux » dans la société sans s'interroger sur sa propre situation. Chercheurs, ou simples observateurs de la société, les membres du groupe de recherche ont choisi de commencer par un regard sur leur propre image.

Jean Eric : la vie tout simplement

Comme pour les autres recrues bénévoles de la saison 2008-2009 du groupe de recherche, mon premier acte d'adhésion a été de me livrer à un exercice difficile. Quarante cinq ans après avoir passé le bac j'ai retrouvé le syndrome de la copie blanche pour répondre à la question : Comment j'envisage mon vieillissement et quelle utopie je peux nourrir sur le sujet ?

Quatre ans plus tard, la réponse s'est enrichie des réflexions multiples que j'ai pu partager avec le groupe de travail et je me sens capable de la formuler d'une façon beaucoup plus concise : laissez-moi devenir simplement un vieux qui soit considéré comme un citoyen « normal », c'est à dire rester un être libre de ses actes et de ses pensées, respecté, bénéficiant de tous ses droits mais conscient aussi de ses devoirs envers les autres, se connaissant encore mieux lui-même et à ce titre mesurant l'évolution de ses forces et de ses faiblesses.

La vieillesse n'est pas une maladie, elle est la vie. Qu'elle continue comme ça, je l'aimerai jusqu'à la mort.

Au delà de cette perception par rapport à mon propre devenir, j'ai apprécié positivement la démarche collective du groupe. Nous avons eu notamment chacun à recueillir la parole de proches âgés, à partir d'une grille élaborée au préalable. Quelle n'a pas été mon étonnement de constater que les personnes interrogées accueillait avec grand intérêt la démarche et jouaient le jeu sur des questions aussi inhabituelles que le bien-être et le bien-vieillir. Quelle plaisir partagé que de parler d'autre chose que du temps qu'il fait ou autres balivernes ! »

Jean Eric DONNETTE

Hélène : la vieillesse hors cadre

Jeunes... vieux... femmes... consommateurs... handicapés... usagers...

Voici quelques appellations utilisées à propos des êtres humains qui composent la société.

De là, découlent dispositifs, réglementations, préconisations, actions qui, avec les meilleures intentions, renforcent le phénomène de catégorisation de chaque individu.

Prendre sa place dans « une case » et être ou non bénéficiaire de l'un ou l'autre de ces dispositifs en fonction de sa « catégorie » semble plus aisé à gérer.

VOIRE !

Intégrer dans notre psychologie que le vieillissement est le lot de tous, et donc que nous sommes tous concernés serait déjà une belle prise de conscience. Si, de surcroît, il apparaissait comme une évidence que, quelle que soit notre « singularité », puisque nous sommes à la fois tous semblables et tous différents, chacun soit d'abord appréhendé comme une « Personne », c'est-à-dire dans sa globalité : faisceau de toutes les composantes qui en font un être humain ; alors, s'opèrerait un véritable changement de comportement, individuel et collectif, indispensable à une société véritablement innovante à tous niveaux :

Social, économique, culturel, sociétal...

Ici et là, des frémissements sensibles liés à la nécessaire prise en compte de notre citoyenneté dans une société démocratique, nous engagent sur la voie d'un optimisme modéré; car à l'évidence ce sera lent et progressif.

Pour François Jullien, il s'agit de « Transformations silencieuses »¹, cependant « il n'y a jamais de traversée définitivement achevée, mais toujours du devenir de devenir et donc du nouveau devant soi à découvrir ».

Hélène CHANSON

¹ Les transformations silencieuses. François JULLIEN. Grasset. 2009

Nicole : les relations entre générations fondent la cohésion sociale

Vieillir, une interrogation que nous avons du mal à affronter pour nous-mêmes, tant les représentations sociales des personnes âgées sont négatives dans une société où rester jeune est un impératif qui s'impose à chacun.

Qu'est-ce que vieillir ? Si on en croit le Petit Larousse 2002, c'est d'abord avancer en âge. Jusque là, tout va bien, mais quand la définition se précise, elle devient franchement négative : perdre sa force, sa vitalité, l'apparence de la jeunesse en prenant de l'âge, s'affaiblir par la durée, commencer à n'être plus d'usage, plus apprécié, fatiguer, affaiblir comme le fait la vieillesse. On le voit, la vieillesse n'est définie qu'en termes de pertes ou de dégradations. Il n'y a que pour le vin et l'alcool que vieillir peut avoir des effets positifs.

On peut certes, à titre individuel, refuser de s'interroger sur le vieillissement et attendre d'y être confronté en espérant que cela vienne le plus tard possible. Mais les évolutions démographiques devraient nous inciter à la réflexion. Depuis le début du vingtième siècle, le nombre d'années de vie gagnées représente une génération en plus. Avec l'allongement de la durée de la vie, quatre, voire cinq générations coexistent dans la famille et dans les localités françaises. Dans ce contexte, le vieillissement n'est souvent abordé que comme une charge qui deviendrait trop lourde à supporter. Les coûts économiques de l'allongement de la vie suscitent l'inquiétude des milieux économiques et politiques.

D'autre part, la focalisation sur la question des soins et de l'aide aux personnes vieillissantes et la médicalisation de cette période de la vie se développent. Le risque est de perdre de vue que les personnes concernées ne veulent pas être des objets de soins, mais des actrices de leur vie, participant aux décisions qui les concernent et à la vie de la société dont elles sont membres.

Réfléchir à l'amélioration de la qualité de la vie pour les personnes âgées, revisiter les représentations sociales de la vieillesse, recueillir les besoins, les désirs, les rêves des personnes en matière de logement, de transports, d'urbanisme, d'action sociale, de loisirs et de culture, de santé et de prévention,

de participation et de citoyenneté, s'interroger sur les politiques de la vieillesse et le coût des modes d'hébergement : tel est le sens de ma participation au groupe de recherche depuis dix ans.

Dans la société pour tous les âges que j'espère pour demain, les personnes qui ont besoin d'aide pour la vie quotidienne ne seraient plus définies comme dépendantes, ce qui signifie qu'elles disposeraient de leur liberté de choix et garderaient leur pleine citoyenneté, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Il n'y a pas d'un côté des personnes dépendantes et de l'autre des personnes indépendantes. Cette distinction occulte le fait que nous dépendons les uns des autres dans presque tous les domaines de l'existence. Une bonne partie de l'expérience humaine est faite de toutes nos interdépendances et de nos réciprocités, de vulnérabilités qui concernent tous les âges et de liens intergénérationnels au fondement de la cohésion sociale.

Nicole GADREY

Françoise : écouter les personnes âgées et les rendre citoyennes

Quand on vient de prendre sa retraite, première étape vers la vieillesse, mais que l'on veut rester dans le courant de la vie en participant à une démarche utile à la société, comment ne pas être séduit par une réflexion menée par un groupe de concitoyens à propos du vieillissement ?

Depuis le début du vingtième siècle, le nombre d'années de vie gagnées représente une génération en plus

Mon propre questionnement était : Pour mieux les comprendre, comment donner la parole « aux vieux » ? (ce qualificatif n'est en aucun cas péjoratif. Il est l'expression sans fard mais respectueuse, de la réalité). Puis, la réflexion du groupe a évolué vers la recherche de leur positionnement par rapport à la citoyenneté. Cette démarche me convenait bien.

En effet, durant les 43 ans d'une riche carrière professionnelle au service social de plusieurs ministères (santé, action sociale, intérieur, éducation nationale...), j'ai pu constater à quel point il était fréquent de parler, choisir, décider pour les autres, dans leur intérêt, évidemment... et ce, d'autant plus qu'ils se trouvent en situation d'infériorité ou perçue comme telle. Si minime soit le pouvoir détenu, c'est une tendance naturelle de penser que l'on sait mieux qu'autrui ce qui est bon pour lui, et ce, d'autant plus lorsque l'utilisation de fonds publics est en jeu...

Les professionnels des services sociaux sont formés pour combattre ce penchant. Ils œuvrent pour que leurs interlocuteurs soient considérés comme des partenaires ; ils les aident à trouver leurs propres solutions sans imposer les leurs. Pour ce faire, ils favorisent l'écoute et l'expression de l'autre. Mais la partie est loin d'être gagnée...

On aurait pu espérer que lorsque l'on a affaire à des personnes âgées, la conscience de leur vécu, de leur expérience, conduise à les considérer comme de réels égaux, pleinement responsables de leur vie et de leurs décisions.

Erreur ! Il fut un temps où le respect des ancêtres conduisait à les écouter, à entendre leur parole ou, au moins, à en donner l'apparence. C'est maintenant rarement le cas.

Peut-être la sagesse dont ils sont porteurs est-elle occultée par la diminution des capacités sensorielles et motrices. Ils apparaissent peu audibles, voire peu crédibles, même si leurs capacités intellectuelles ne sont pas affectées par la maladie.

Que dire alors de l'attitude envers des personnes atteintes de maladies de type « Alzheimer », considérées comme des enfants déraisonnables, voire des objets que l'on déplace à la convenance des « normaux » pourtant désireux de les protéger...

Il semble bien que le souci de leur bien-être (et du nôtre...) rende nos aïeux encombrants...

Par conséquent, grâce à ce groupe de travail, l'occasion était belle de pouvoir réfléchir à ce phénomène de notre temps, le vérifier par des méthodes adaptées -visites d'établissements et de structures, entretiens avec les personnes directement concernées et volontaires-, analyser les résultats et sensibiliser l'environnement pour favoriser l'évolution du regard de la société.

Les observations et témoignages ont confirmé mes a priori. Les personnes interrogées ont toutes manifesté leur gratitude d'être amenées à s'exprimer même si certaines, peu habituées à être ainsi prises en considération, émettaient des doutes sur la valeur de leur expression. Il fallait donc les rassurer et les convaincre de l'importance de leur parole.

Beaucoup ont émis le regret, voire la douleur d'avoir dû céder aux pressions de leur entourage, souvent soucieux de leur bien-être, pour se résoudre à un changement de vie non choisi et surtout non concerté. Idéale ou non, la solution adoptée est

beaucoup mieux tolérée lorsqu'elle est préparée en concertation, avec la participation des intéressés, et non imposée.

Se représente-t-on, par exemple, la souffrance de la vieille dame, autonome à son domicile mais « placée » -comme on dirait d'un objet- directement de l'hôpital dans un EHPAD du fait d'un accident de santé, imaginant ses meubles et souvenirs dispersés sans qu'elle ait eu la possibilité d'exprimer son choix ?

A domicile de même que dans les établissements, le souci de la sécurité des individus l'emporte généralement sur leurs souhaits exprimés plus ou moins ouvertement ; il faudrait d'ailleurs s'attacher à les décrypter car la crainte du jugement défavorable, avec les risques de conséquences ultérieures, peut freiner leur expression ...

Or, si on regarde la personne âgée comme un être responsable et donc digne de confiance, pourquoi ne pas tenir compte de son désir, même s'il

n'est pas conforme à ce que l'on voudrait pour lui ? Après tout, c'est de sa vie qu'il s'agit et c'est souvent le seul bien qui lui reste...

Si le travail produit par le groupe pouvait conduire à ne plus jamais se comporter comme si la personne âgée était un être inférieur incapable d'exprimer et d'assumer les décisions le concernant, il n'aura pas été inutile...

Françoise Deleforge

Si on regarde la personne âgée comme un être responsable, pourquoi ne pas tenir compte de son désir ?

Introduction

Le vieillissement d'une partie de plus en plus importante de la population est une donnée connue et souvent analysée. Elle est en général abordée sous le seul angle de l'économie, celui du coût des retraites et de la dépendance pour les budgets sociaux de la nation.

Mais c'est aussi, et peut-être avant tout, une donnée urbaine.

C'est dans les villes, dans les quartiers, que dans les décennies à venir se joueront les rapports entre les générations et l'adaptation des personnes vieillissantes à leur cadre de vie. Une société sans mixité générationnelle sera, n'en doutons pas, une société privée d'une partie du lien de société qui marquait autrefois la vie de la cité. Ce sera aussi une société où les services, de plus en plus coûteux et difficiles à assurer, devront suppléer l'absence de lien social. Enfin, ce sera source de gaspillage lorsqu'il faudra convertir les équipements prévus dans les quartiers pour des plus jeunes (les écoles, les salles de sport...) aux nouveaux besoins.

A Villeneuve d'Ascq, un groupe de recherche s'est mis en place en 2002 pour étudier « la place de la personne âgée dans la ville ». Le groupe a réuni des chercheurs et des citoyens engagés dans la vie locale. Avec l'appui de la municipalité il a scruté l'évolution de la ville.

Villeneuve d'Ascq peut être considérée comme emblématique d'une situation urbaine qui risque de se reproduire en de nombreux secteurs de la métropole. Ville nouvelle dans les années 70, le territoire a vu, entre 1970 et 1990, sa population plus que doubler et passer de 26 000 habitants (en 1968) à 65 000 habitants (en 1990). Ses nouveaux quartiers, sa conception architecturale et les nombreux équipements publics qui ont accompagné la construction des logements, ont attiré une masse importante de familles en quête d'un habitat sur la métropole lilloise. La plupart d'entre eux étaient jeunes et venaient y fonder un foyer. Quarante ans plus tard beaucoup y sont encore : au cours des vingt dernières années plus de 60% des habitants sont restés et ce en dépit d'une formidable accélération de la mobilité sociale, du déplacement des emplois et de l'évolution des structures familiales.

Comment transformer une cité, des quartiers à l'origine conçus pour des familles jeunes, sportives et actives, pour les adapter à des couples et des personnes seules en phase de vieillissement ? Tel est le point de départ de l'étude menée par le groupe de recherche et dont nous proposons ici une synthèse.

Partout dans les villes, la multiplication des habitants âgés interpellera les élus et les aménageurs. Ne pas se préparer à cette révolution silencieuse expose les responsables à de difficiles adaptations.

C'est dans les établissements spécialisés que les personnes les plus âgées trouvent leur place, plus souvent par obligation que par choix. Certes, on est aujourd'hui très loin des hospices d'autrefois, et les établissements pour personnes âgées se sont modernisés et adaptés. L'accueil en établissement signe pourtant souvent le temps d'une rupture difficile.

Le groupe de recherche s'est attaché à examiner les conditions de ces hébergements. Si les conditions matérielles et sanitaires sont en général bonnes, il n'en est pas de même des conditions psychologiques. Trop souvent considérées comme « objets » de soin et trop peu comme « personnes » disposant de leur libre arbitre, isolées dans un environnement qui les coupe du monde, privées de relations sociales, les pensionnaires des établissements vivent souvent mal leur entrée en établissement. L'animation, l'écoute, la prise en compte des désirs et des besoins réels sont souvent négligés ou considérés comme marginaux. Ce n'est pas le cas partout et le groupe a pu visiter des établissements, en France et à l'étranger, où les modes de fonctionnement sont plus respectueux de la personne humaine vieillissante.

La fin de vie n'est pas la fin de la vie. Beaucoup reste à faire pour permettre aux personnes âgées, même fragilisées, de profiter de ce « quatrième âge » qui leur a été offert grâce aux progrès de la médecine et à l'allongement de la durée de la vie, et qui doit être, comme tous les autres âges de la vie, un temps de vie sociale, d'ouverture, de contact et de culture.

1° étude (1999 - 2002)

Une ville dont les vieux seraient les princes ?

Villeneuve d'Ascq a longtemps été considérée comme la ville la plus jeune de la région. Cela reste vrai. Mais l'actualisation des données démographiques montre que la cité rejoint l'évolution générale, avec une population âgée qui s'accroît de façon régulière et sensible.

Une étude plus précise et plus localisée, par quartier, présenterait sans doute des situations beaucoup plus contrastées que ce que les chiffres globaux font apparaître. Beaucoup de villeneuvois se sont durablement enracinés dans la ville. Dans certains lotissements, les logements se vident : les enfants partent, les parents restent, attachés à un quartier et à un habitat dont ils sont en général devenus propriétaires.

Dans d'autres quartiers, tels le Pont de Bois ou l'Hôtel de ville le renouvellement est plus accentué.

Il importerait de mieux mesurer, zone par zone, les situations à venir.

En 1999, date de référence de la première étude du groupe de recherche, la part recensée des jeunes de 0 à 19 ans (29.9% de la population) y était plus importante que la moyenne à Lille et dans le Nord. La mise à jour, en 2008, des chiffres du recensement révèle une évolution lente mais sensible. Si la ville reste plus jeune que la moyenne métropolitaine elle tend inexorablement à se rapprocher de la situation générale.

Un chiffre donne la mesure de cette évolution : entre 2006 et 2010, les effectifs des écoles maternelles et primaires de Villeneuve d'Ascq ont diminué de 6% sur un effectif global de 7447 élèves !

De la même manière, le nombre des personnes de la tranche d'âge 20-39 ans tend à diminuer. Elle est passée entre 1999 et 2009 de 37.4% de la population à 33.3% de la population. Le nombre de ménages croît moins vite que dans Lille métropole (+0.5% par an contre +1.1% pour Lille métropole). La part des familles avec enfants de moins de 25 ans baisse plus vite que dans Lille Métropole (-1.2 % contre -0.9%).

L'étude réalisée en 2002 sur la base des recensements de 1999 prévoyait une forte augmentation de la tranche d'âge des 40-59 ans ce qui « laisse présager une augmentation du nombre des personnes âgées dans les prochaines 20 années ». Ce pronostic se vérifie puisque la part des 40-59 ans s'est encore accrue (de 22.8 % à 25% de la population) et que

la part des plus de 60 ans a augmenté, notamment dans la catégorie des 60-74 ans qui sont passés de 6.9% à 8.2% de la population.

Au total les plus de 60 ans représentent à ce jour plus de 12% de la population soit environ 7 500 personnes âgées dans une ville d'un peu plus de 60 000 habitants.

Villeneuve d'Ascq, ville jeune à sa création, tend ainsi à devenir une ville à structure « normale » et à subir les effets d'un vieillissement qui ira en s'amplifiant.

Ainsi, depuis le début des années 1990, Villeneuve d'Ascq perd une part de sa population. Entre 1999 et 2008 celle-ci a diminué de 0.40% par an alors que dans Lille Métropole elle augmentait de 0.14%. Entre 1990 et 2008 la population totale de la ville a diminué de près de 3 000 habitants. Le

chiffre est peu significatif, dans la mesure où la ville a connu quelques extensions et constructions de logements durant cette période, les nouvelles arrivées permettant de compenser les départs.

Plusieurs éléments contribuent à cette évolution :

- **Un taux d'enracinement élevé** : le taux d'attachement à la commune est fort. Entre 1990 et 1999, plus de 40% de la population est resté dans le même logement. 22% ont quitté leur logement mais sont restés à Villeneuve d'Ascq et 36% ont quitté la commune. Ce taux d'enracinement est important. Il traduit, sans doute, un taux de satisfaction élevé pour des logements qui sont sensiblement d'une meilleure qualité qu'ailleurs dans la métropole et aussi pour une ville où les services publics sont considérés comme développés. Or, note l'étude de 2002 : « c'est dans la population des plus de 60 ans qu'on constate le plus fort enracinement dans le logement et dans la commune : 87% des personnes de 60 à 74 ans sont restées dans le même logement et 78% pour les plus de 75 ans. Chez les personnes de 60 à 74 ans, ils sont presque 90 % (89,8%) à être restés sur la commune et 87.2% chez les plus de 75 ans ».

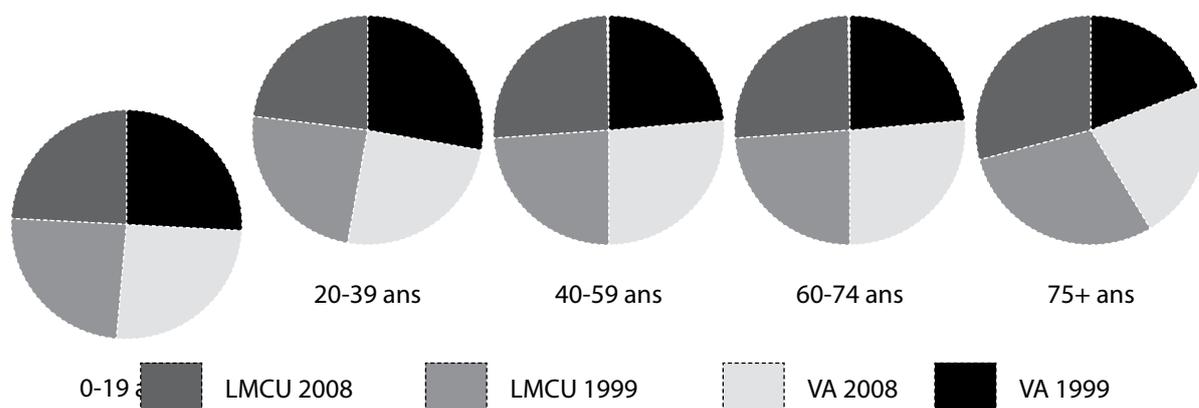
- **De fortes variations selon les quartiers** : L'étude de 2002 révélait que « les quartiers d'Ascq-Brigode, de Breucq Babylone et d'Annappes-Poste-Résidence, apparaissent nettement plus âgés que les autres et que la part des 40-54 ans y est assez proche de la moyenne villeneuvoise. Ces quartiers devraient donc continuer à vieillir plus que la moyenne ». « Les quartiers de la Cousinerie du Triolo-Cité

scientifique et du Pont de Bois Hôtel de ville sont eux nettement plus jeunes. Mais, à la Cousinerie la part de 40-54 ans est importante. Les tendances au vieillissement y seront plus marquées ».

- On pourrait ajouter qu'une étude plus fine des territoires, par lotissement, par immeubles de la ville nouvelle ferait apparaître des situations extrêmement contrastées. Certains quartiers, certains immeubles, ont connu des taux de renouvellement suffisants pour le maintien d'une population relativement hétérogène, tandis que certains quartiers, et notamment les secteurs d'accession à la propriété, sont marqués par un fort enracinement des familles ce qui contribue à la formation de secteurs à vieillissement accru.

- A cela s'ajoute un autre phénomène que l'étude de 2002 mettait en évidence : la part importante des femmes au sein de la population âgée de Villeneuve d'Ascq : 14.2% de femmes contre 11% d'hommes. Le phénomène s'accroît avec l'âge. Même s'il s'agit d'une situation générale (l'espérance de vie des femmes demeure supérieure à celle des hommes en France), l'évolution marque une situation qu'on peut décrire en quelques mots : les couples et les familles qui sont arrivés dans les années 1970 sont souvent restés sur place, ont conservé le même logement en dépit du départ des enfants, et demeurent sur place même lorsque, par divorce ou par décès du conjoint, les femmes s'y retrouvent seules.

L'évolution 1999-2008



Des quartiers contrastés (chiffres 1999)

	0-39 ans	40-54 ans	55 ans et plus	Total
Ascq-Brigode	53,2	22,9	23,9	100
Breucq-Babylone	60,2	19,8	20,0	100
Annapes-Poste-Résidence	65,9	17,1	17	100
Près-Château	64,1	24,5	11,4	100
Cousinerie	64,8	26,3	8,9	100
Triolo-Cité scientifique	81,4	12,5	6,1	100
Pont de bois-Hôtel de ville	80,9	14,5	4,6	100
Villeneuve d'Ascq	67,3	19,9	12,8	100

Une situation générale au sein de Lille Métropole

Villeneuve d'Ascq reste une ville relativement jeune par rapport à la Communauté urbaine de Lille. La part des moins de 20 ans est de 29,2% en 2008 à Villeneuve d'Ascq, de 27,7% pour LMCU. Mais l'écart s'est réduit entre 1999 et 2008 (1,7 point en 1999, 1,5 point en 2008). La part des moins de 20 ans à Villeneuve d'Ascq s'est réduite de 0,7 point entre 1999 et 2008.

La part des 60 ans et plus est de 12,5% en 2008 à Villeneuve d'Ascq, de 16,9% pour LMCU. Mais l'écart s'est fortement réduit entre 1999 et 2008 (6,5 points en 1999, 4,4 points en 2008). La part des 60 ans et plus à Villeneuve d'Ascq a augmenté de 2,6 points entre 1999 et 2008.

Le phénomène de vieillissement de la population est plus accentué chez les femmes que chez les hommes, à Villeneuve d'Ascq comme dans la Communauté urbaine de Lille. La part des 60 ans et plus à Villeneuve d'Ascq est de 10,9% pour les hommes, de 13,9% pour les femmes (3 points d'écart). Le phénomène est encore plus marqué pour LMCU. La part des 60 ans et plus y est de 14,3% pour les hommes, 19,4% pour les femmes (5,1 points d'écart).

Les évolutions de la composition par âge de la population sont très marquées sur les deux périodes 1982-1999, 1999-2008. A Villeneuve d'Ascq, la population des moins de 20 ans a diminué de 7,5% entre 1982 et 1999 et encore de 5,8% entre 1999 et 2008. Celle des 30-39 ans, qui avait crû de 7% entre 1982 et 1999, diminue fortement entre 1999 et 2008 (-14,1%). Dans les autres tranches d'âge, la population augmente dans les

deux périodes. La population des 60-74 ans, qui avait très fortement crû entre 1982 et 1999 (+64,6%) augmente plus lentement entre 1999 et 2008 (+15%). La population des 75 ans et plus augmente fortement sur les deux périodes : +46,9% entre 1982 et 1999, +37,3% entre 1999 et 2008.

Pour la Communauté urbaine de Lille, les évolutions sont moins marquées. La population des moins de 20 ans, en diminution entre 1982 et 1999 (-9%), augmente entre 1999 et 2008 (+8,8%). Dans les autres tranches d'âge, la population augmente dans les deux périodes. La population des 60-74 ans augmente de 11,5% entre 1982 et 1999, de 7,6% entre 1999 et 2008. La population des 75 ans et plus, en augmentation entre 1982 et 1999 (+7,6%), connaît une augmentation beaucoup plus forte entre 1999 et 2008 (+26,7%).

A Villeneuve d'Ascq, dans la tranche d'âge des 60-74 ans, les hommes vivent le plus souvent en couple (82,8% d'entre eux), ce qui n'est pas le cas pour les femmes (seulement 47,3% d'entre elles vivent en couple). Dans la tranche d'âge des 75 ans et plus, la part des personnes vivant en couple est plus faible, mais on observe le même écart entre les hommes et les femmes : 67,6% des hommes vivent en couple et seulement 26,9% des femmes.

Les données pour la Communauté urbaine de Lille vont dans le même sens. Dans la tranche d'âge des 60-74 ans, les hommes vivent le plus souvent en couple (79,3%), ce qui n'est le cas que de 47,3% des femmes. Dans la tranche d'âge des 75 ans et plus, 65% des hommes et seulement 19,7% des femmes vivent en couple.

Entre 2003 et 2008, 60,4% des habitants de Villeneuve d'Ascq n'ont pas changé de logement

(62,1% pour LMCU), 14% habitent un autre logement dans la même commune (13,8% pour LMCU), 25,6% n'habitent plus la même commune (24,1% pour LMCU).

C'est dans la population des 55 ans et plus qu'on constate le plus fort enracinement dans le logement et dans la commune. A Villeneuve d'Ascq, 89,2% de cette tranche d'âge n'ont pas changé de logement (86,5% pour LMCU), 4,9% habitent un autre logement dans la même commune (5,9% pour LMCU), 5,9% n'habitent plus dans la même commune (7,6% pour LMCU).

Vieillir là où on s'est implanté durablement, les chiffres indiquent cette volonté forte de la population des 55 ans et plus.

Entretien :

Organiser la ville pour les citoyens âgés : un enjeu pour l'avenir.

Au-delà des chiffres, si le vieillissement d'une ville est inéluctable, quels en seront les effets ? Comment les personnes qui, le plus souvent se sont installées jeunes dans la ville, y ont vécu, y ont élevé leurs enfants et se retrouvent ou se retrouveront seules dans des quartiers fortement marqués par le vieillissement ? C'est à quoi l'étude du groupe de recherche a tenté de porter une réponse par des interviews auprès de personnes concernées dans les différents quartiers de la ville. Nicole Gadrey et Elisabeth Vandermoere ont conduit l'enquête et en ont tiré, en 2009, les conclusions :

D'où vient l'idée d'un groupe de recherche sur le vieillissement ?

Un centre de formation professionnelle continue de travailleurs sociaux venait de cesser ses activités. Le conseil d'administration avait décidé d'affecter le reliquat des frais de fonctionnement à un projet de recherche effectué par des travailleurs sociaux.

Belle occasion pour les « pionnières », avec Francine Langevin, responsable du service « personnes âgées » du CCAS de Villeneuve d'Ascq, et l'appui de l'Université du Temps Libre, d'entamer l'étude qui les tentait sur les modes de vie des personnes âgées, leurs souhaits, leurs besoins, leurs envies. Avec le soutien de sociologues, le groupe s'est constitué en s'ouvrant à ceux qui le souhaitaient : retraités, travailleurs sociaux, adhérents de l'UTL, du CCAS, du centre social, à des infirmières et des personnels du CCAS dont des « emplois-jeunes ».

La question du vieillissement est-elle spécifique à Villeneuve d'Ascq ?

La recherche a révélé que la population villeneuvoise était en voie de vieillissement. En 1999 la population était encore jeune, et on ne parlait pas encore de ce sujet. Mais les statistiques du recensement entre 1990 et 1999 mettaient en évidence le phénomène de vieillissement sur la tranche d'âge des 60-75 ans, dans une moindre mesure sur les plus de 75 ans et beaucoup sur la tranche d'âge avant 60 ans ce qui montrait bien que le problème allait se poser de façon très aiguë dans les années à venir.

Villeneuve d'Ascq apparaît comme un amplificateur d'une situation globale. La ville a longtemps été la plus jeune du département et longtemps, toute la politique de la ville a été tournée vers l'enfance et l'adolescence.

Et donc quel regard sur la ville ?

Une des conclusions de ce premier travail, c'est qu'il y a une contradiction entre l'envie de toutes les personnes âgées, qu'elles soient plus jeunes ou plus âgées et plus encore lorsqu'elles sont futures personnes âgées, de rester chez soi le plus longtemps possible et en même temps une peur diffuse qu'elles ne deviennent isolées, sans sociabilité et en manque de sécurité.

Est-ce qu'on peut dire que la ville n'est pas faite pour les personnes âgées ?

Beaucoup de nos conclusions tournent autour de la proximité des services, des loisirs, des courses etc.. On a entendu beaucoup de choses sur l'accessibilité des transports, les horaires, le manque de bancs pour s'asseoir etc.... On peut dire qu'autant la personne se sent à l'aise dans un chez-soi qu'elle a aménagé en fonction de ses besoins, autant elle ne se sent pas à l'aise dans la ville telle qu'elle existe et notamment à certains moments de la journée, le soir ou le dimanche.

Et quelles difficultés particulières ?

On peut prendre l'exemple d'une résidence que nous avons visitée. C'est vraiment très bien en termes d'aménagement et d'organisation interne avec une bonne sécurité assurée par un gardien présent en permanence. Mais on a l'impression que ça se trouve au bout du monde, il y a des champs autour, pas de quartier, pas de commerce, pas de transport à proximité immédiate... Depuis notre visite, il y a deux ans, ce quartier est en pleine mutation, (quartier du Recueil) et une équipe du centre social proche réfléchit sur ce qu'il faut mettre en place pour le faire vivre.

Adapter la ville aux personnes âgées, est-ce que ce n'est pas trop tard ?

Ce qui frappe c'est qu'en matière d'enfance ou de sports, les choses ont été pensées. Tandis que sur la question de savoir comment les personnes âgées peuvent vivre dans la ville nous n'avons pas l'impression qu'il y ait beaucoup de tentatives pour essayer, à partir de l'existant, d'améliorer les choses. Les transports pour les personnes handicapées sont organisés, même si la ville n'est pas toujours adaptée, mais

Autant la personne se sent à l'aise chez-soi, autant elle ne se sent pas à l'aise dans la ville

les personnes âgées sont toujours obligées de se débrouiller seules et beaucoup sont très vite enrhumées chez elles parce que les déplacements sont trop compliqués.

Il nous semble qu'une des difficultés tient au manque d'interlocuteurs sur un tel sujet. Je me rappelle avoir rencontré une étudiante qui avait été à Berlin et qui racontait que lorsqu'elle s'est adressée au service transport de la ville elle avait trouvé quelqu'un qui était chargé de penser transport en fonction des personnes âgées. Et à Berlin on voit des personnes âgées se promener, aller au cinéma le soir parce que les transports ont été pensés en fonction de leurs besoins, alors que sur Villeneuve d'Ascq elle ne trouvait personne pour répondre à ses questions. Il y a un service personnes âgées mais il n'a pas de prise sur les questions d'urbanisme. A la communauté urbaine, il semble qu'il n'y ait personne qui soit spécialement chargé de réfléchir à la problématique des personnes âgées, alors que le transport est une compétence communautaire...

Vous suggérez de créer, de multiplier les lieux de rencontre, mais il y a déjà des foyers 3° âge dans les quartiers

Le problème des clubs et des foyers pour le 3° âge c'est que les gens s'y retrouvent entre eux. Il n'y a pas de lieu véritable où l'on peut côtoyer et rencontrer d'autres personnes. Il faudrait peut-être simplement réinventer les cafés où tout le monde peut se retrouver. Il faut remettre de la mixité et de l'intergénération. On a vu des exemples en Grèce ou à Rotterdam de lieux qui sont ouverts à tous.

La question des services est importante. De quoi manque-t-on ?

Au niveau des services, beaucoup de choses sont proposées à Villeneuve d'Ascq. On peut citer les repas à domicile, le secteur médical et le secteur social sont bien couverts. Ce qui manque c'est le lien entre tout ça. Les gens qui portent les repas à domicile, et tous les intervenants devraient avoir davantage de temps pour discuter avec les gens.

Nous avons visité des « Kapi » en Grèce. Ce sont des structures où sont regroupés un certain nombre de services médicaux et non médicaux, avec un café et un lieu où on peut jouer, venir avec sa famille, passer sa journée, en même temps avoir un rendez-vous médical. Il doit être possible de mettre en place des structures de ce type sur Villeneuve d'Ascq.

Une autre idée à laquelle il faudrait réfléchir, ce serait, quand on crée un nouveau quartier, de reconstruire

de la mixité générationnelle, ce qui permettrait de bâtir des échanges de services réciproques entre les jeunes qui peuvent aider en matière de mobilité par exemple en proposant de faire les courses, et les retraités qui sont présents dans la vie et l'animation du quartier, et peuvent participer à des activités avec les enfants. Il y a des expériences réussies.

Dans votre étude sur les maisons de retraite, vous insistez sur l'ouverture. Est-ce parce que la maison de retraite c'est un lieu d'enfermement ?

Il y a un problème général qui tient à la politique qui privilégie la transformation en EPHAD des établissements qui au départ ont été conçus comme des foyers logements et qui sont devenus des maisons médicalisées. C'est toute la politique de maintien à domicile qui aboutit à retarder l'entrée en maison de retraite. Les gens qui entrent maintenant ne sont plus des gens autonomes, d'où la réticence des personnes extérieures à entrer dans les maisons de retraite. Il faut se poser la question de l'avenir qu'il faut donner à ces établissements

Nous avons vu à Rotterdam une formule où dans un même espace on trouve des appartements pour des retraités, des appartements « pour vivre » adaptés aux fauteuils et donc à la perte d'autonomie mais qui ne sont pas forcément médicalisés, et un centre de soin pour des personnes en suivi médical lourd. Tout cela est intégré dans une structure commune avec un bar ouvert sur l'extérieur pour recevoir ses amis ou sa famille ou pour organiser une fête et toute une série de structures, et des services aussi variés que de la musicothérapie et de l'art-thérapie, des boutiques et des ateliers qui font le pont entre le soin, le loisir et l'animation. Cela représente sûrement un gros investissement mais une telle structure permet à des gens de vivre en gardant leur environnement et leurs relations amicales de 60 ans jusqu'à la fin de la vie.

Est-ce qu'il faut prévoir d'autres formes d'accueil ?

Quand les politiques évoquent l'accueil des personnes âgées, ils pensent immédiatement soins et structures adaptées. C'est en partie la réglementation qui veut ça. Il y a d'autres formules, de l'accueil familial, des foyers logement. Les maisons ne doivent plus être considérées comme des lieux de fin de vie et il serait souhaitable qu'on puisse y entrer plus tôt et avec des possibilités de participation à la vie collective.

Il faut sans doute développer un discours qui va à l'encontre de ce qu'on entend souvent sur le maintien à domicile. Il y a certainement des choses à

faire dans l'attribution des logements en fonction des personnes qui sont en situation de perdre leur autonomie. Il faudrait envisager des parcours résidentiels qui permettraient de quitter un logement pour un autre mieux adapté à son âge. Dans certains quartiers, des personnes âgées pourraient mettre en place des organisations mutualisées autour d'une charte de vie commune, entre gens qui sont prêts à s'investir dans une vie collective. Nous pourrions nous appuyer sur les centres sociaux...

Il faut une vision plus globale. Au Québec, dans la journée internationale des personnes âgées, nous avons participé à des carrefours qui s'organisaient pour discuter de la question des personnes âgées, de leur citoyenneté et de leur participation à la vie locale, sur ce que les aînés peuvent apporter aux jeunes et réciproquement. Dans les ateliers, les gens relaient des expériences sur des petits territoires menées en lien avec les instances d'élus.

L'animation semble être une des exigences que vos rapports ont mise en évidence ?

Dans la plupart des maisons que nous avons visitées au cours de nos voyages, il y a un animateur professionnel formé qui travaille en équipe avec le personnel soignant au sein de la maison.

Je pense que l'une des conditions de l'animation, c'est qu'elle ne doit pas partir de l'extérieur, même si elle est de qualité, mais de l'analyse des besoins, des désirs et des aspirations des personnes recueillies à l'intérieur de l'établissement par le personnel soignant mais aussi par la participation des gens eux-mêmes.

Quelle solution ?

Il faut de l'animation, mais professionnelle, de qualité. On voit souvent que d'un côté on assure la restauration et le soin en veillant à la qualité, et puis on ajoute de l'animation comme la cerise sur le gâteau. Beaucoup de gens nous ont dit : l'animation c'est central pour qu'on ne s'ennuie pas et pour qu'on ait la sensation de vivre des choses.

Qui peut défendre ce type de solutions ?

Un des problèmes vient de la répartition des compétences territoriales. Les villes continuent à dépenser très peu pour les personnes âgées. A Villeneuve nous pensons que l'action pour les personnes âgées représente quelque chose comme 2% du budget contre plus de 25% pour les enfants. La répartition des compétences ne pousse pas les élus à investir. Le sujet des personnes âgées reste très extérieur à leurs choix. Tout le débat sur le vieillissement est per-

cuté par la question du grand âge et de la maladie d'Alzheimer qui occulte toutes les autres questions. On voit bien qu'aujourd'hui les seniors trouvent leur place dans la société. Par contre il n'y a rien pour tous ceux qui entrent dans ce qu'on appelle le 4^e âge. Je vois des gens de 80 ans qui restent autonomes sans besoins de médicalisation importants, mais qui sont confrontés aux problèmes de l'autonomie, de l'isolement et de la sécurité. Or il est difficile dans notre société de traiter des questions qui ne sont pas d'ordre médical.

Si vous deviez décrire la structure d'hébergement idéale ?

C'est une question que nous avons décidé de nous poser. Chacun dans le groupe s'est posé la question de savoir où il se verrait vivre dans la dernière partie de sa vie. C'est une attitude difficile. Personne n'a envie de se représenter sa propre vieillesse et il est plus simple de penser pour les autres plutôt que pour soi-même.

Alors ?

Pour moi, je verrai bien un logement collectif avec des gens intéressés à mutualiser un certain nombre de choses. Une forme de béguinage auto-géré. Ça pourrait se faire en lien avec d'autres partenaires par exemple sur un terrain communal et avec des services qui viendraient de l'extérieur.

Je verrai plutôt une espèce de grande place avec des restaurants, des cinémas, des services, des jeunes et des vieux. Je n'ai pas envie de vivre dans un lieu spécifique à mon âge et à ma situation sociale. Ce serait un quartier où je pourrais sortir de chez moi pour aller boire mon petit café, passer un peu de temps dans une médiathèque, aller au cinéma au milieu de gens de tous âges, suivre des animations de type café des âges, mais régulières, ...

Des propositions pour une ville adaptée aux personnes âgées

- Lutter contre le sentiment d'insécurité par la communication entre jeunes et personnes âgées, en créant des occasions d'échanges dans des réunions de quartier, ou dans des débats inter générations.
- Mener une réflexion pour des commerces de proximité et des marchés, développer les livraisons et mettre en place des navettes menant aux grandes surfaces.
- Revoir la question des transports, par exemple le dimanche, avec des taxis collectifs pour des manifestations en journée ou en soirée.
- Améliorer les trottoirs, aménager des bancs pour les pauses, équiper la ville de WC publics.
- Améliorer la communication et l'information pour les personnes isolées.
- Proposer des chèques loisirs (formule type ticket restaurant).
- Proposer un soutien aux familles qui doivent faire face aux difficultés rencontrées dans la prise en charge de leurs parents âgés.
- Revoir les critères d'attribution des logements, particulièrement pour les personnes qui veulent changer de logement à l'intérieur de Villeneuve d'Ascq.
- Réfléchir au soutien apporté pour aménager de façon adaptée le logement, en vue du maintien à domicile.
- Créer des « lieux de parole » autour des préoccupations du vieillissement avec des consultations sociales et psychologiques individuelles.
- Développer une vie de quartier conviviale (cafés, petits squares...).

Entretien

Serge Guérin : Une volonté politique pour s'adapter et innover

Serge Guérin est sociologue. Particulièrement impliqué dans l'analyse du vieillissement. Dans son livre : « la nouvelle société des seniors » il décrit les défis d'une société qui va devoir s'adapter aux seniors de plus en plus nombreux : une charge tout autant qu'une ressource...

Est-ce qu'il faudra une catastrophe pour que les responsables politiques et les décideurs prennent en compte la question du vieillissement ?

Malheureusement ça fonctionne souvent comme ça. La prise de conscience du vieillissement est fortement liée à la canicule de 2003. Michel Rocard dit qu'il y a deux sortes d'hommes politiques : ceux qui font de la politique et ceux qui font de la sociologie. Ceux qui observent l'évolution de la société et ceux qui suivent les sondages. Pour l'instant, il est vrai que les transformations qui sont liées au réchauffement climatique et à l'évolution démographique restent encore à l'état d'hypothèses. On en parle, c'est dans les discours, mais on se demande si c'est bien réel. A la décharge des politiques il faut reconnaître qu'il est tellement difficile de faire bouger les choses. Il y a tellement de structures, tellement d'intérêts divergents, tellement de gens qui n'ont pas envie que ça change...

Est-ce que les décideurs n'ont parfois pas tendance à refuser de voir la réalité par peur de leur propre vieillesse ?

En politique, les pouvoirs sont souvent détenus par des seniors. Il y a un déni de ceux qui sont arrivés à des postes de pouvoir en faisant le vide autour d'eux. Ceux qui ont leur âge ont été renvoyés au chômage ou en préretraite et le pouvoir s'appuie sur le déni de toute une génération qu'on a éliminée. Ça n'aide pas à organiser une société différemment et à prendre conscience. On a un président qui est « président de la jeunesse ». Je ne dis pas qu'il faudrait qu'il soit président de la vieillesse, mais un politique ne peut pas dire que l'avenir repose uniquement sur les jeunes. Tout le discours politique, toute la typologie politique repose sur les jeunes générations. Le discours

qui fait consensus c'est : on travaille pour la jeunesse. La vieillesse du coup elle n'existe pas.

Notre étude démontre que le vieillissement sera très inégalement réparti selon les territoires.

C'est vrai. Et on oublie qu'il y a plein de façons de vieillir. Economiquement bien sûr et puis il y a des gens qui vont bien, qui ont une famille, qui ont des enfants, et parfois certains ont besoin d'aider leurs enfants.... Et puis, territorialement en effet le vieillissement sera très disparate. Nous l'avons montré sur une carte dans notre étude. On constate une forte tendance à l'héliotropisme. Les gens ont tendance à aller vers le soleil. Mais les vieux s'éloignent aussi pour des raisons économiques. Ils quittent les grands centres urbains. Les plus riches vont plutôt vers les bords de mer et les vieux de milieu populaire vont vers des lieux où il y a peu de monde et où c'est moins cher. Mais ce sont aussi les lieux où

les Conseils Généraux ont moins de moyens. On aura des territoires qui seront doublement pénalisés parce qu'il y aura plus de personnes âgées et donc des coûts supplémentaires avec moins de recettes.

Mais on voit aussi des villes et des quartiers où le vieillissement sera accentué, c'est ce que nous constatons sur Villeneuve d'Ascq ?

C'est un bon exemple. S'il n'y a pas de volontarisme politique les gens ne bougeront pas d'eux mêmes. Si on vit dans une copropriété de gens âgés, pourquoi, par exemple, est-ce qu'on investirait pour installer un toboggan pour des enfants ? Mais si on n'investit pas sur le toboggan, il n'y a aucune chance que viennent des familles avec des enfants. Et du coup on se retrouve entre vieux. Et s'il n'y a pas un homme ou une femme politique qui dit : ce n'est pas ce qu'on me demande mais je vais quand même investir pour un toboggan pour revivifier le quartier, alors rien ne changera. Pour le coup on est dans le domaine de la responsabilité du politique : J'ai mon public, j'ai face à moi les gens qui votent et cependant je veux éviter que les situations ne s'aggravent.

Les règles d'urbanismes ne favorisent pas les solutions innovantes ?

C'est un mal très français. Moins il y a de moyens, plus il y a de règlements. On est dans une situation tout à fait nouvelle. Jamais aucune société dans l'histoire n'a eu à affronter une situation de vieillissement aussi accentuée. La question c'est alors : comment, à un moment donné, on va avoir le droit à l'expérimentation pour qu'on puisse tenter des choses un

peu hors normes ? On comprend bien qu'il faille des sécurités, mais à un moment donné, le principe de précaution finit par être un principe anti-innovation, inadapté au changement. D'autant qu'on oublie que les précautions et les normes d'hier ne sont plus celles d'aujourd'hui.

Tout le monde est pour l'intergénération mais on ne sait trop à quoi ça se réfère. Dans votre livre

vous présentez quelques exemples d'échanges qui n'ont d'intérêt que pour la photo locale.

Je ne sais pas s'il est intéressant de définir. L'intergénération ne se décrète pas. Elle existe lorsqu'il y a un projet qui permet la relation et qu'on a réussi à mettre quelque chose en commun, autour d'une dynamique. Ce n'est pas une valeur en soi. C'est une expérience et un projet qui fait qu'on partage quelque chose.

Partie 1b

Les réponses institutionnelles

Logement aînés : un toit pour tous les âges

Des lieux de vie, des lieux de ville

En matière de logements dédiés aux aînés, la Ville compte bien rattraper son retard, et surtout rééquilibrer l'éventail des offres, dans tous les quartiers.

«Donner le choix» est le maître mot : choix du mode d'accueil, et choix du lieu, «pour permettre à ceux qui le souhaitent d'être ou de rester là où ils se sentent bien». De nombreux projets sont sur les rails et aboutiront d'ici 2012-2013...

L'objectif est triple, énumère Gérard Caudron, maire : d'abord, il est nécessaire d'aboutir, dans notre ville et nos quartiers, à une plus grande mixité des âges, et

pour cela, «élargir la gamme de logements existants. Le bégainage classique doit évoluer pour répondre mieux à la diversité des besoins et envies des aînés». La volonté municipale est aussi de permettre «un meilleur parcours résidentiel dans la ville. Une personne âgée dont les besoins changent devrait pouvoir rester dans le quartier où elle a toujours vécu, où elle se sent bien». D'où une répartition de nouvelles structures dans des quartiers qui en étaient jusque là démunis, comme le Pont-de-Bois ou Hôtel-de-Ville.

Enfin, une autre motivation et non des moindres est la nécessité d'une «meilleure occupation de l'espace», entendez par là qu'une fois les enfants partis, un couple ou une personne seule doit pouvoir trouver un logement plus

approprié à ses besoins, mais là encore, il s'agit «de laisser à chacun son choix de vie» martèle le maire.

Les projets sont nombreux... A terme la construction d'un millier de logements est en projet dont plus de 200 seraient spécialement affectés à des résidents âgés. En matière de logement adapté, la ville dispose d'un EPHAD, la résidence du Moulin d'Ascq et un foyer-logement Jean-Baptiste-Clément qu'on prévoit de transformer en résidence-service. Un nouvel établissement, de type EPHAD, devrait voir le jour au nord de la ville, près de l'hôpital privé, pour une distribution géographique des structures plus équilibrée.

*La Tribune (journal municipal de Villeneuve d'Ascq)
Février 2011 (extraits)*

Lille métropole communauté urbaine (LMCU):

Un diagnostic et des propositions pour un programme local d'hébergement

La communauté urbaine Lille Métropole (LMCU) gère, depuis le 1er janvier 2006, les crédits d'aide à la pierre délégués par l'Etat : PLUS, PLAI, PLS et PSLA pour la construction de logements locatifs sociaux, PALULOS et PAM pour l'amélioration du parc HLM existant, aides de l'ANAH pour l'amélioration du parc privé. Elle a adopté son Programme Local pour assurer une réponse équilibrée des territoires aux besoins en hébergement et en loge-

ments spécifiques. Le PLH prévoit notamment de poursuivre l'effort de développement d'une offre de logements adaptés aux personnes âgées, de s'interroger sur son implication en faveur de l'adaptation et de la modernisation des établissements, de favoriser les réponses intermédiaires entre le domicile et l'établissement, de promouvoir l'adaptation du parc de logements pour favoriser le maintien à domicile des personnes vieillissantes et handicapées.

Elle a demandé à un centre d'études métropolitain, le CRESGE, de lui présenter un diagnostic.

Le territoire de la Communauté urbaine apparaît sensiblement plus jeune que la moyenne natio-

nale (16,5% de plus de 60 ans en 1999 contre 21% au niveau national). Mais, ainsi que l'a fait apparaître l'étude du groupe de recherche, cette situation instantanée masque les évolutions futures. Selon les projections de l'INSEE, les habitants de plus de 60 ans devraient être sur la Communauté Urbaine environ 210 000 en 2015 et près de 226 000 en 2020.

En revanche, la classe d'âge 70-80 ans va voir son effectif diminuer jusqu'à 2015 (9 000 personnes de cette tranche d'âge en moins par rapport à 1999), puis augmenter rapidement au-delà. Dans le même temps, on peut pronostiquer une croissance élevée du nombre des personnes très âgées avec, en corollaire, un poids plus

important de la dépendance liée aux maladies dont la prévalence augmente avec l'âge.

Le métropolitain moyen apparaît, selon l'étude menée par Anne-Chantal Bernard, consultante en gérontologie, comme disposant d'un assez faible revenu (40% des ménages de plus de 65 ans ont des ressources inférieures à 60% du plafond PLUS). Il est beaucoup plus souvent propriétaire de son logement : 65% des ménages de la Métropole âgés de plus de 65 ans sont propriétaires occupants de leur logement. 25% des ménages de plus de 65 ans sont locataires du parc social, et 10% sont locataires du parc privé.

En contrepartie, il s'agit souvent de logements de mauvaise qualité. Dans le parc privé les logements sont souvent insalubres et inadaptés à une population âgée (en 1999, 11 % des ménages âgés de plus de 60 ans n'avaient pas encore de WC à l'intérieur du logement et 7% n'avaient ni baignoire ni douche). Dans le parc social, les logements ne sont encore que rarement accessibles.

Enfin l'étude révèle une très faible mobilité dans le logement des personnes âgées. Une majorité de personnes âgées souhaite vieillir chez elles. Ce souhait semble beaucoup plus fort à mesure qu'on se déplace en périphérie alors que la mobilité est plus élevée dans le centre, ou vers le centre des villes. Sur l'ensemble du territoire de la Communauté Urbaine, c'est dans les logements construits entre 1968 et 1974 que les ménages de plus de 60 ans sont le plus représentés. Dans le parc HLM, les personnes âgées déménagent peu, ce qui provoque des situations de sous-occupation lorsque les enfants ont quitté le foyer familial.

8 % environ des habitants de la Communauté Urbaine âgés de plus de 75 ans vivent en établisse-

ment (maisons de retraite, EHPAD ou Unités de Soins de Longue Durée), tandis que 92% vivent à domicile.

Le constat global recouvre de grandes disparités de situations, selon les territoires. S'agissant du territoire Est, incluant Villeneuve d'Ascq, sujet de l'étude du groupe de recherche, l'étude affirme que ce territoire se caractérise actuellement par un poids faible des personnes âgées, mais une augmentation prévisible de la part des personnes âgées dépendantes dans les quinze années à venir. C'est le territoire dans lequel la part des ménages âgés locataires du parc privé est la plus faible. En revanche les ménages âgés sont propriétaires occupants dans des proportions supérieures à la moyenne communautaire. C'est également dans ce territoire que le parc social est le plus représenté, mais les ménages âgés ont beaucoup moins recours à cette solution de logement. Le ratio en hébergement est particulièrement faible, avec un sous équipement en places médicalisées.

Les préconisations du PLH communautaire

De ce constat le programme local pour l'hébergement tire quelques pistes de travail à approfondir pour Lille Métropole Communauté Urbaine : « Les réponses à apporter, à inventer, doivent tenir compte de la diversité des publics concernés. Le nombre élevé d'habitants aux ressources modestes que compte la Communauté Urbaine, et tout particulièrement parmi les personnes vieillissantes ou âgées, impose d'être particulièrement attentif, dans tout dispositif envisagé, à l'impact financier qu'il aura sur le budget des personnes concernées. Même si des réponses doivent être imaginées pour tous, c'est en faveur des

personnes doublement fragilisées, par la dépendance ou le handicap mais aussi par de très faibles ressources, que l'effort devra être le plus important ».

Trois axes de travail se dégagent pour Lille Métropole Communauté Urbaine :

1 / Occuper un rôle pivot pour promouvoir et articuler les interventions sur le territoire de la Métropole, dans le cadre d'un véritable projet d'Habitat Adapté au Vieillessement et au Handicap. Lille Métropole Communauté Urbaine pourrait se fixer pour mission l'animation d'une réflexion pour un Projet d'Habitat Adapté au Vieillessement cohérent, fruit d'un travail de concertation et de coordination entre l'ensemble des partenaires.

2/ Apporter un soutien financier aux opérations qui visent à améliorer les conditions d'habitat et d'hébergement des personnes les plus fragiles. Ce soutien passerait par une orientation des aides déléguées par l'Etat, et par des aides communautaires sur des réalisations peu ou mal financées. Elle pourrait également mobiliser du foncier pour réaliser les opérations sur des sites adéquats, permettant aux usagers de trouver des réponses de proximité et de rester insérés dans la vie sociale.

3/ Mettre en œuvre une politique volontariste de développement d'une offre nouvelle : des logements groupés adaptés au vieillissement, un concept modulable en fonction des sites et des besoins...

LES OCTAVES

Les « Octaves » constituent la première application concrète des principes adoptés par LMCU dans le cadre de son PLH.

L'implantation d'Octaves prévue par la Communauté urbaine de Lille marque une évolution dans la conception des logements adaptés aux personnes âgées. Nouveau concept développé au sein de la communauté urbaine, LMCU, les OCTAVES sont conçus comme intermédiaires entre le logement ordinaire et l'EHPAD. Deux projets sont envisagés à Villeneuve d'Ascq, l'un sur le site de l'ex-centre Marc-Sautelet, l'autre rue de la Cimaie.

Les OCTAVES sont des groupe-

ments de 8 logements insérés dans les quartiers à proximité des services et des commerces, adaptés dans leur conception pour faire face aux aléas liés au vieillissement, garantissant un suivi des occupants pour favoriser l'entraide et faciliter l'accès aux services de soutien à domicile dans un souci de prévention de la dépendance et respect du libre-choix.

Selon le projet discuté au sein d'un groupe de travail communautaire, ils devraient être proposés dans les quartiers de résidence pour les personnes dont le logement ancien n'est pas adaptable, ainsi qu'aux personnes qui habitent dans le parc HLM un logement devenu trop grand.

Il est prévu d'accompagner le logement par la présence d'un « conseiller extérieur », qui rendrait visite à chaque occupant de l'OCTAVE une fois tous les 15 jours et qui pourra intervenir entretemps sur demande. On envisagerait un conseiller pour 10 OCTAVES, soit 80 logements.

Selon le groupe de travail communautaire, les OCTAVES ont pour objectif de s'inscrire, entre maintien à domicile et hébergement en EPHAD, « comme un outil de prévention de la dépendance, grâce au «suivi», à la facilitation d'accès aux services et à la vigilance mutuelle exercée entre voisins ».

Partie 2 (2002 - 2005)

Hébergement : pour des alternatives à la maison de retraite

Le vieillissement va s'accroître, à Villeneuve d'Ascq comme dans le reste de la Communauté urbaine (LMCU). Le maintien à domicile, même souhaité par un grand nombre de personnes désireuses de rester chez elles posera à terme d'innombrables problèmes et le recours à des hébergements en établissement restera indispensable.

Encore faut-il vérifier l'offre publique. Quels lieux de vie pour les personnes qui avancent en âge ? Pour sa deuxième étude, le groupe de recherche de l'UTL, de l'ARPET et de l'Instance locale de coordination s'est interrogé sur « les habitats, les structures, les moyens mis en place pour répondre à une demande

qui paraît contradictoire : un lieu de vie qui soit un « chez soi » tout en évitant l'isolement et en restant intégré dans la vie sociale ? ». Le groupe a pu observer le fonctionnement de 25 lieux d'hébergement, en France et à l'étranger et rencontrer en face à face 10 personnes ayant, par choix ou dans l'urgence, fait la démarche d'entrer dans un établissement pour personnes âgées.

L'analyse des comptes-rendus de visites et des entretiens avec les directions, les personnels et les résidents a fait émerger une multiplicité de questions :

- **Faut-il attendre d'entrer en hébergement collectif que l'état de santé ou de dépendance l'exige, ou faire ce choix de manière volontaire en anticipant l'advenue d'une situation de perte d'autonomie possible ?**
- **Faut-il privilégier la construction de structures de petite taille où la convivialité et la sociabilité de quartier sont favorisées, ou celle d'établissements de grande taille offrant une multiplicité de services de vie quotidienne, d'accompagnement, de soins, d'activités et de loisirs ?**
- **Faut-il que l'ensemble des services nécessaires à la prise en charge de la dépendance soit intégré dans l'établissement ou que soit privilégié le recours à des services extérieurs de proximité ?**
- **Le personnel doit-il être spécialisé ou polyvalent ?**
- **L'environnement doit-il privilégier l'intégration dans le quartier ou un environnement dans un cadre tranquille et verdoyant ?**
- **Le logement individuel doit-il être réduit à une chambre avec des espaces communs importants, ou être un studio avec kitchenette permettant de vivre « comme chez soi » ?**
- **Faut-il favoriser le développement de la convivialité spontanée entre les résidents ou construire des programmes d'activités animés tous les jours par des professionnels ?**

Des investigations et des contacts il est possible de tirer plusieurs conclusions :

- La diversité des réponses possibles.
- La nécessité d'accompagner l'entrée en établissement qui constitue toujours une étape difficile à vivre et l'importance de restaurer l'image des établissements marqués dans les esprits comme « ghettos » ou « mouirois ».
- L'importance de mesurer les coûts de l'hébergement et de rechercher des solutions acceptables économiquement.

La diversité des réponses :

La maison de retraite, de plus en plus souvent transformée en EPHAD, établissement médicalisé, n'est pas la seule forme d'hébergement possible et il est intéressant d'envisager toutes les alternatives possibles.

Le groupe a pu visiter en Belgique des « habitats groupés » où les personnes en phase de vieillissement se regroupent volontairement pour échapper à la solitude et développer des solidarités. Cette formule a paru correspondre au souhait de nombreux villeneuvois et l'étude du groupe de recherche a conduit à développer une recherche-action pour une expérimentation à Villeneuve d'Ascq ou dans les environs. Le projet qui regroupe une quinzaine de participants est en phase de développement. Il fera l'objet d'un chapitre spécial.

Par ailleurs, le groupe a pu visiter différentes formes de « domiciles collectifs ». En général il s'agit de petites unités de vie où se combinent à la fois des espaces privés (appartements ou studios) et des espaces collectifs. Souvent portés par les collectivités, en partenariat avec des bailleurs sociaux, les domiciles collectifs sont conçus afin que les résidents puissent y recevoir les services et les soins nécessaires, selon leur état de dépendance.

Souvent ces domiciles collectifs sont construits en phase avec le quartier ou le village en zone rurale et une ouverture sur le quartier permet de développer des animations intergénérationnelles.

Des Départements, en particulier le département du Nord développent des formules « d'hébergement familial », c'est-à-dire l'accueil au sein d'une famille d'une à trois personnes âgées qui disposent dans le logement d'une chambre et bénéficient des services (repas, loisirs) organisés par la maîtresse de maison.

D'autres formules de « domiciles protégés » per-

mettent l'accueil de personnes âgées au sein d'un immeuble HLM où certains logements ont été spécialement aménagés et qui bénéficient de l'accompagnement d'un gardien spécialement formé.

En Grande Bretagne des « villages » sont construits par des fondations privées pour héberger des personnes âgées. Chacune dispose d'un logement privé et a accès à un espace collectif. L'ensemble est animé par des responsables salariés accompagnés d'intervenants bénévoles. La même formule existe en Belgique. Le groupe a pu visiter dans la région une réalisation de « béguinages » conçus selon le même principe.

Les maisons de retraite sont de plusieurs types.

Les foyers logements sont prévus pour accueillir des personnes valides. Ils sont gérés par des associations et des CCAS et sont généralement intégrés à des quartiers

dans un environnement suffisamment verdoyant. Ils offrent un service de restauration, assurent la sécurité jour et nuit et accompagnent les résidents dans la vie quotidienne. Certains ont développé à l'interne un service de soins, d'autres s'appuient sur des services extérieurs avec lesquels ils ont développé des liens étroits.

Des maisons de retraite hébergent à la fois des personnes valides et des personnes dépendantes. Elles ont été créées par des caisses de retraite, des associations, des fondations d'initiative privée ou des entreprises. Elles sont généralement intégrées à des quartiers dans un environnement agréable, à proximité de zones offrant un éventail de commerces et de services.

Aux Pays Bas le groupe a pu observer un établissement de très grande dimension (500 résidents) géré par une fondation privée conçu pour permettre la cohabitation de personnes âgées valides et autonomes et d'autres fragilisées. Les appartements sont accessibles et le personnel est formé pour permettre à la personne de demeurer dans son appartement lorsque son état de santé évolue.

L'accueil de jour est conçu comme alternative à l'hospitalisation, et permet de soulager et rassurer la famille en proposant une prise en charge adaptée. Il est encore peu développé et semble plutôt réservé à des personnes désemparées (malades d'Alzheimer). Le groupe a pu visiter en Grèce, des centres de protection du troisième âge, ou « Kapis », ouverts toute la journée. Ils sont un lieu de rencontre où l'on peut prendre une boisson, discuter, se retrouver, jouer aux

La maison de retraite n'est pas la seule forme d'hébergement possible

cartes, lire, regarder la télé, faire du sport, de la danse folklorique, pratiquer le chant ou la chorale, bref rompre la solitude. Mais ils ont aussi une fonction médicale. A chaque centre sont attachés : médecin, infirmière, psychologue, kiné, travailleurs sociaux pour des consultations régulières et gratuites.

L'hôpital gériatrique, ou encore Unité de soin de longue durée (ULD) est réservé à des personnes malades qui n'ont pas d'autonomie et réclament des soins médicaux constants, et qui présentent parfois des pathologies physiques ou neuropsychologiques. Le long séjour apparaît comme le dernier maillon de la prise en charge pour les cas les plus lourds et les fins de vie.

Au terme de l'étude il apparaît clairement qu'il n'existe pas une solution unique qui s'imposerait pour le logement de la personne âgée mais qu'au contraire il faut encourager la multiplicité des formules et des alternatives pour permettre un choix à la personne, tenant compte de son état, de ses souhaits et de ses besoins.

Accompagner le « passage »

Quelle que soit la formule adoptée, l'accès à un hébergement collectif constitue un passage difficile et douloureux. Il s'agit de quitter un logement auquel on est attaché mais aussi d'accepter le franchissement d'une étape, l'entrée dans la vieillesse. L'image de la maison de retraite reste négative. Les structures d'hébergement continuent à renvoyer l'idée de retrait de la vie sociale et de confinement dans des lieux réservés aux personnes âgées.

Les responsables d'établissement sont conscients de cette difficulté. L'entrée en établissement est souvent vécue comme l'ultime solution et beaucoup retardent le moment de la décision, et n'acceptent de se décider que dans l'urgence. Or, note une directrice, s'il est possible au sein d'un établissement de faire accepter le passage d'une personne de l'autonomie à la dépendance, l'arrivée d'une personne en perte d'autonomie complique son intégration au sein du groupe des résidents.

Les directions d'établissement tentent de mettre en place des procédures d'admission adaptées. La prise de contact préalable, au domicile de la personne, permet d'analyser ses besoins et d'aider à la transition. Il s'agit à la fois de convaincre le futur résident qu'il pourra conserver son autonomie au sein de l'établissement et en même temps que tout sera mis en œuvre pour l'accompagner au fur et à mesure de son évolution.

La Loi de 2002 stipule qu'on ne devrait plus « placer » des personnes contre leur gré. Dans la réalité ce sont encore souvent les familles qui organisent l'entrée dans une structure et qui exercent des pressions plus ou moins fortes sur la personne âgée. Il est difficile pour les responsables d'établissement de faire res-

Il n'existe pas une solution unique qui s'imposerait pour le logement de la personne âgée

pecter le principe de la volonté personnelle du résident âgé. Beaucoup proposent de signer un contrat avec la personne âgée qui est ainsi amenée à exprimer sa volonté mais il y a encore beaucoup à faire pour changer les pratiques et les mentalités. Pourtant, le fait d'avoir choisi librement, sans pression de la famille, sans se trouver dans une situation d'urgence, facilite grandement l'adaptation.

Le groupe de recherche a pu visiter une résidence faite « d'appartements pour vivre » conçus pour que les personnes puissent recevoir les services et les soins tout en restant dans leur cadre de vie. Une telle formule facilite la transition de l'autonomie à la fragilité.

Témoignage

L'expérience personnelle d'une participante au groupe, entrée dans un foyer logement, permet d'aller plus loin dans l'analyse du vieillissement et du passage que représente l'entrée dans un établissement.

« Je dirais d'abord que c'est vraiment un passage, une entrée dans la vieillesse et son monde... quelque chose qui de l'extérieur fait très peur, et je comprends bien la réaction de rejet, de répulsion même que nous avons recueillie dans la première partie de notre enquête.

« L'âge amène des restrictions de vie, tant sur le plan physique que psychologique. On a du mal à accepter les handicaps de santé, de motricité, de sensorialité, de fatigabilité. On se souvient de ce

qu'on a pu être et faire autrefois et la déprise est dure à accepter.

J'ai eu du mal à me faire à cette vie communautaire que je n'ai jamais connue. Mais je pense qu'il y a de grands avantages : il ne faut pas se leurrer, on ne trouve plus de nouvelles amitiés comme lorsqu'on n'est plus jeune. Il faut accepter des différences culturelles... d'une certaine façon, on garde sa solitude mais c'est néanmoins une solitude habitée, avec un partage de type fraternel des soucis et des plaisirs et je trouve cela important.

On garde le goût de vivre et souvent la vivacité d'esprit. La vieillesse en soi n'est ni une maladie ni une débilité... Il y a naturellement des questions, des révoltes... mais le climat est plutôt à la pacification, à la recherche conviviale de s'entraider sans s'appesantir de trop sur ses malheurs... Une

animation bien conduite peut jouer un rôle très bénéfique... Les instances organisatrices n'en sont sans doute pas suffisamment conscientes. Elles sont plus sensibles au confort matériel et sanitaire, nécessaire c'est évident, mais insuffisant pour créer cet esprit d'accueil à la situation psychologique du vieillissement.

Il me semble aussi que la société extérieure aurait besoin de se sensibiliser à ces lieux de vieillesse, de les aider à s'ouvrir, se distraire, de venir parfois apporter un concours amical aux activités et loisirs. Ce serait sans doute bénéfique pour les deux parties, la partie active de la société y apprendrait de son côté à avoir moins peur des perspectives du vieillissement, y trouvant des puits de sagesse assez savoureux. »

Le respect des souhaits de la personne résidente

Même fragilisée, il importe de considérer la personne âgée, lui permettre de continuer à être actrice de sa vie, à prendre des initiatives et à participer à la vie de l'établissement. Ce principe est au cœur du projet de nombreux établissements. Il est également inscrit dans la loi de 2002 qui instaure l'obligation d'un contrat d'hébergement.

Au-delà de la période d'accueil, des instances de concertation qui permettent l'expression des opinions des personnes et la prise en compte de leurs souhaits et de leurs besoins dans les évolutions des structures, se mettent progressivement en place sous des intitulés divers : conseils de résidents, conseils d'établissement, conseils de vie sociale...

Dans les béguinages en Belgique, une « charte » définit un projet de vie centré à la fois sur le développement des potentialités de chacun ainsi que sur le partage des valeurs et des formes de vie communautaires. Au cours des réunions hebdomadaires autour d'un petit déjeuner, les activités communes sont décidées ensemble. En cas de difficultés et

de conflits, des règles de conciliation et d'arbitrage sont précisées dans un esprit de fraternité.

En Angleterre, les maisons communautaires s'appuient sur un projet de vie fondé sur la liberté d'association et l'autogestion, le respect des autres, le partage des responsabilités, l'entraide et la convivialité. Chaque maison gère son budget et son organisation interne dans le cadre d'une association qui réunit tous les résidents et des personnes qualifiées non habitantes qui interviennent, à titre bénévole, au niveau de la vie quotidienne.

Le rôle de la direction dans l'organisation et la gestion quotidienne apparaît décisif

Dans les faits, le rôle de la direction dans l'organisation et la gestion quotidienne de l'établissement comme dans le fonctionnement de la participation des résidents dans les instances de concertation, apparaît décisif.

Se pose alors la question des profils de directeurs pour faire évoluer les pratiques de participation : profil médical ou paramédical, profil gestionnaire, profil d'animateur ? Le groupe ne se prononce pas, mais le débat est ouvert.

Des logements qui préservent l'autonomie

Studios, appartements, avec ou sans kitchenette...

Toutes les formules d'hébergement comportent à la fois des espaces privés et des espaces collectifs. Il n'existe pas de logement type. L'important semble être de préserver l'autonomie de vie de la personne âgée. La possibilité de pouvoir, même fragilisée, disposer au sein de l'établissement d'un chez soi où elle peut disposer par exemple de ses meubles semble admise par tous. En Hollande les résidents ont droit à un appartement, même lorsqu'ils ont perdu toute leur mobilité.

De même, on constate une grande diversité d'espaces communs. Dans certaines structures, une même grande salle abrite l'ensemble des activités collectives. Dans d'autres, on trouve des salles à manger, des salles d'animation, des espaces de convivialité. Il n'y a bien sûr aucun modèle d'architecture qui apporterait une solution unique aux questions posées par le logement en structure d'hébergement collectif.

Il semble toutefois que la réflexion en amont d'un groupe de travail, comportant des représentants de tous les acteurs et travaillant en liaison avec les architectes sur la conception d'espaces de vie agréables et adaptés, a été une clé de la réussite de certaines structures où les résidents apprécient l'aménagement de leur espace privé et se sentent à l'aise dans les espaces de convivialité.

Un fonctionnement respectueux

C'est dans la vie quotidienne que l'autonomie et la liberté des résidents peut s'épanouir. Les établissements doivent fournir des services, par exemple des repas, des soins quotidiens et l'accès à des soins médicaux lorsque nécessaire. De l'organisation des soins et des services dépend le bien ou le mal être de personnes affectées par leur vieillissement.

Par exemple, la qualité des repas ou des soins ne suffit pas. Les soins doivent être une occasion pour le personnel d'entrer en relation avec la personne âgée de l'écouter et prendre en charge non seulement ses problèmes physiques mais aussi ses difficultés psychologiques, son désarroi et sa solitude.

La gestion du personnel au sein des établissements est un élément capital. Elle n'est pas facile. Certaines directions s'efforcent de développer l'esprit d'équipe, la motivation et de conserver des personnels avec beaucoup d'ancienneté. Mais le manque de personnel s'oppose souvent au développement des relations. Les résidents souhaiteraient que les soignants disposent d'un temps suffisant pour déve-

lopper la dimension relationnelle de leur métier, ce que souhaitent également les personnels soignants rencontrés.

En Hollande, la contribution de chacun est écrite dans un contrat de soins, où le résident précise sa demande en termes de nature, de volume et d'horaires de soins, de façon à garder le contrôle de l'organisation de sa propre vie. L'établissement a développé un principe, celui d'une « culture du oui », qui exige du personnel une réponse à toutes les demandes formulées. Dans cet établissement des bénévoles peuvent intervenir pour assurer certaines fonctions de contact ou de soin.

La difficulté de l'exercice des métiers, les conditions de travail, les risques d'épuisement professionnel sont des éléments qu'il est impératif de prendre en compte dans la gestion des établissements afin de prévenir les situations de maltraitance. La formation et la fidélisation des personnels est un élément indispensable.

Une animation indispensable

Le sujet de l'animation au sein des établissements est central. Il fera l'objet d'un chapitre spécial tant son importance est apparue au cours des rencontres menées par le groupe de recherche. Animer, c'est-à-dire maintenir en vie des personnes, en leur proposant des activités, des rencontres, des déplacements est indispensable. D'une façon générale les établissements français accordent la primauté aux soins de santé, mais la question de la convivialité et de

La gestion du personnel au sein des établissements est un élément capital

l'animation dans les établissements n'est pas au cœur des interrogations sur la qualité de l'hébergement en France. Il y a relativement peu de débats autour de l'animation et de l'accompagnement. Pourtant, dans l'enquête sur les modes de vie des personnes âgées à Villeneuve

d'Ascq, la recherche de convivialité et la participation à des activités collectives reviennent fréquemment comme une condition d'un vieillissement satisfaisant et comme possibilité de sortir de l'isolement.

Dans beaucoup d'établissements l'animation, laquelle n'est pas prévue dans les budgets de fonctionnement, repose sur la bonne volonté du personnel et sur les bénévoles associés au fonctionnement de la maison.

Il n'en est pas de même partout. Au Québec, le groupe de recherche a pu constater que l'animation figurait comme un élément indispensable de la gestion de tout établissement, avec des financements adaptés. En Belgique et aux Pays bas l'animation par-

ticipé au soin et au maintien en bonne santé de la personne âgée.

Une place pour les bénévoles et les familles

Si la famille occupe une place centrale dans l'aide et l'accompagnement des personnes âgées pour le maintien à domicile, le rôle de la famille reste important dans l'hébergement collectif. Elle contribue à l'ouverture sur l'extérieur et assure de nombreuses missions dans le soutien matériel et moral des parents âgés. Mais les familles ne sont pas toujours présentes. Il est fréquent que les établissements puissent s'appuyer sur des bénévoles dont l'intervention contribue également à l'ouverture vers l'extérieur et au maintien de liens avec l'extérieur. Les solidarités qui se développent, souvent dans le cadre d'un quartier ou d'un village, se complètent par les solidarités internes à l'établissement. De personne âgée à personne âgée ces solidarités sont importantes.

En vérité il n'est pas simple de définir la place et le rôle des familles et des bénévoles dans l'organisation des établissements qui repose essentiellement sur des intervenants professionnels. Assez régulièrement les directions d'établissement s'efforcent d'associer les bénévoles aux animations, de développer les liens de voisinage avec le quartier. Il importe de donner à chacun sa juste place dans le respect du rôle et des responsabilités de chacun.

Les pays Anglo-saxons sont plus habitués à l'intervention des bénévoles. En Angleterre, dans les habitats groupés visités, les bénévoles interviennent aussi bien au niveau de la gestion administrative qu'au niveau de l'animation de la maison, des relations de convivialité avec les résidents et de l'aide dans leur vie quotidienne (transports, courses, démarches, soutien moral,...). La place des bénévoles est également très importante dans l'établissement hollandais, où ils participent à la gestion, à l'animation et à l'accompagnement quotidien des personnes âgées.

Des témoignages

Pour discuter des problèmes rencontrés par les familles, le groupe de recherche a organisé une matinée avec des membres de l'ARPET, association de retraités. A partir de témoignages concernant l'entrée en établissement d'un parent, les participants ont exposé les difficultés et les conditions d'une bonne intégration dans une structure collective, relaté leur implication, leurs angoisses et leurs espoirs face à cette situation, réfléchi sur des propo-

sitions pour une meilleure information et un meilleur soutien des familles et échangé sur leur propre perception du vieillissement.

L'expérience vécue conduit à des questions sur le vieillissement :

- Comment garder son identité, ne pas être infantilisé, mener sa vie comme on l'entend, garder son droit à l'initiative et sa citoyenneté quand on est confronté à une dégradation de sa santé ?
- Comment trouver des lieux où les gens soient considérés comme des personnes à part entière, gardant la liberté d'utiliser des services de qualité ?
- Les participants souhaitent que fonctionnent des lieux d'information sur les démarches et les structures, mais aussi des lieux d'échanges où on réfléchisse à des solutions innovantes préservant l'indépendance et la citoyenneté, et où l'on trouve des formes de soutien moral aux familles confrontées au vieillissement de leurs parents.

Rendre l'hébergement accessible à tous

Il n'est pas simple de définir la place et le rôle des familles et des bénévoles

Les perspectives démographiques d'allongement de la durée de vie font de la question des coûts une préoccupation majeure lorsque le grand âge approche. Même si le sujet n'a pu être qu'effleuré par le groupe de recherche un double constat est possible.

D'une part les coûts sont extrêmement variables d'un établissement à l'autre. Ils dépendent de la palette des prestations offertes, mais aussi du confort et de la qualité de l'environnement. Cette situation rend difficile les comparaisons.

D'autre part les charges d'hébergement apparaissent élevées quelle que soit la forme d'hébergement choisie. Ils varient selon les niveaux de dépendance. Certes une part de la dépense peut être réduite par l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). Certains hébergements donnent droit au versement d'une allocation logement. Il n'en reste pas moins que les coûts relevés se situent à des niveaux élevés : de 1 700€/mois à 3 200€/mois en maison de retraite. Or la tendance actuelle à la médicalisation des structures et la réglementation des EHPAD qui impose des règles de sécurité et d'hygiène, difficiles à appliquer dans les petites unités de vie, risquent de faire monter les charges à supporter.

Pour éviter des risques accrus de ségrégation sociale, les projets de lieux de vie innovants doivent trouver des réponses aux questions cruciales des coûts pour les personnes âgées et pour leurs familles.

Conclusions

- **Un équilibre entre hébergements individuel et collectif semble préférable.** La Suède a développé une politique ambitieuse de maintien dans des domiciles aménagés et d'accès gratuit à des services extérieurs d'aide et de soins intervenant au domicile. Depuis quelques années, elle s'interroge sur cette priorité qui semble conduire au transfert d'une proportion croissante des tâches de soins et d'aide aux familles et aux proches. Cette solution ne favorise pas la participation des usagers qui ont de plus en plus de difficultés à se procurer des services à domicile à des coûts raisonnables. Le maintien à domicile a ses limites en raison de l'augmentation des situations de dépendance.
- La question du financement de l'hébergement collectif est omniprésente dans les débats sur les politiques sociales en direction des personnes âgées. **Il semble qu'il existe des modes d'hébergement relativement peu coûteux.** Quand par exemple une Mairie s'associe à un bailleur social pour réaliser un projet où les résidents sont locataires du bailleur social et la Mairie propriétaire des espaces communs qui sont largement ouverts aux habitants du quartier, les coûts pour les résidents et pour la municipalité paraissent raisonnables.
- Ce type de montage financier et de conception des établissements pour personnes âgées permet probablement aussi de **développer des relations intergénérationnelles et d'éviter la relégation des résidents** dans des lieux qui leur sont exclusivement réservés.
- Pour éviter des risques accrus de ségrégation sociale, les projets de lieux de vie innovants doivent trouver **des réponses aux questions cruciales des coûts pour les personnes âgées et leur famille.**
- **Il est nécessaire de dépasser l'approche stricte-médicale du vieillissement.** « La vieillesse n'est pas une maladie. » Les questions que posent la maladie d'Alzheimer ou les fins de vie ont une importance cruciale. Mais elles ne devraient pas freiner le développement de lieux de vie innovants, encourageant la participation des résidents, de leurs familles et de bénévoles pour une amélioration de la vie quotidienne dans les établissements et une ouverture plus large vers l'extérieur.
- **Comment aller « vers une société pour tous les âges ? »** comment y intégrer les enfants dès leur plus jeune âge ? Comment transmettre aux enfants, dans une perspective de prévention sociale, une image de la vieillesse et des personnes âgées qui diffère des stéréotypes trop souvent véhiculés par la société ? Comment favoriser le rapprochement et le dialogue entre les générations pour qu'elles soient capables de s'écouter et de communiquer et de s'enrichir mutuellement ?
- Du point de vue des personnes âgées, les questions de la préservation **de l'autonomie, de la citoyenneté et de la participation sont aussi importantes que celles de la qualité de l'ensemble des prestations.** Du côté des personnels, la motivation, le professionnalisme et la dimension humaine de l'aide et des soins se heurtent au manque d'effectif, au risque d'épuisement et de souffrance au travail et au manque de reconnaissance professionnelle et salariale. Il faut aller vers une meilleure prise en compte de la personne âgée en tant qu'être humain à part entière et non comme un assisté du fait de son âge.
- Le rôle des familles et des bénévoles aux côtés des personnes âgées est important mais il n'apparaît pas encore vraiment intégré dans la vie des établissements. **L'animation dans la vie quotidienne ne mérite-t-elle pas d'évoluer ?**
- **Les représentations sociales des personnes âgées restent négatives.** Elles sont plus souvent définies par le manque (manque de mémoire, manque de mobilité,...) ou parfois par la baisse de leurs capacités, que par le rôle qu'elles pourraient avoir dans la vie sociale.
- Comment revisiter l'image que l'on a de la vieillesse ? Cela a été dit plusieurs fois avec fermeté au cours de ce travail. Et ce n'est pas facile avant d'en avoir soi-même l'expérience. Une psychologue nous dit **qu'il y a tout à découvrir de la psychologie de la vieillesse**, comme il y a quelques décades, il y a eu tout à découvrir de la psychologie de l'enfance. Encore y étions nous plus préparés, car l'enfance nous l'avons vécue!...
- La vieillesse est d'autant plus difficile à comprendre qu'elle est paradoxale. Elle est perte, appauvrissement, c'est évident. En même temps elle est richesse, achèvement (au sens d'œuvre achevée). Elle n'est ni une maladie ni une débilité, mais un temps de fragilisation. C'est une **étape de la vie très forte, très importante mais pleine de risques et de difficultés surtout si elle est peu comprise et mal accompagnée.** Par contre si elle est suffisamment et correctement accompagnée, quelle richesse elle peut être.

10 000 places d'hébergement dans la Communauté urbaine

La Communauté Urbaine de Lille dispose d'un parc relativement important d'établissements pour personnes âgées : 149 structures offrent un total de 10 802 places d'hébergement, soit 48% des places installées dans le département en 2008.

Plus de la moitié des places se trouve en EHPAD (5 934 places, dans 81 EHPAD, soit 55% des places d'hébergement). La majorité des EHPAD situés sur le territoire correspond à des maisons de retraite anciennes, dont un certain nombre a été restructuré à l'occasion de leur conventionnement.

Les foyers-logements sont également très présents sur le territoire de la Métropole, avec 3

177 places dans 47 foyers-logements, soit 29% des places en établissement. Confrontée au vieillissement et à la dépendance des résidents, une partie d'entre eux a fait le choix d'une transformation en EHPAD. Pour les foyers-logements dont les résidents sont encore majoritairement autonomes et qui ont fait le choix de garder ce statut, la question de l'adaptation des bâtiments anciens et du financement des travaux se pose de façon cruciale.

La Communauté Urbaine compte également un nombre relativement conséquent de places en Unités de Soins de Longue Durée (USLD) : 1 360 places dans 10 USLD, soit 13% des places d'hébergement. Celles-ci sont situées dans des établissements sanitaires publics de la Métropole.

Plus des 2/3 (68%) des places d'hébergement de la Métropole, situées en EHPAD ou en USLD,

sont destinées à accueillir des personnes âgées dépendantes.

Des écarts entre les territoires

L'offre de places en établissement est très inégalement répartie entre les différents territoires de la Communauté Urbaine. Deux territoires ont un ratio d'équipement en places d'hébergement largement inférieur à la moyenne de la Métropole : le Territoire Lillois (119) et le territoire Est (113).

Les écarts sont encore plus importants, mais répartis différemment, en ce qui concerne les places destinées à l'hébergement des personnes âgées dépendantes, en EHPAD et en USLD (places médicalisées) :

Deux Territoires se révèlent particulièrement sous-équipés : la Couronne Sud de Lille (72) et le Territoire Est (51).

C'est sur ces territoires que devront particulièrement porter les efforts de mise à niveau de l'offre.

Opinion

Le surcoût des prix de journée en EHPAD lié aux frais financiers et aux amortissements mobiliers et immobiliers

En parallèle à ses études et ses visites d'établissements, le groupe de recherche de Villeneuve d'Ascq s'est penché sur la question des coûts d'accès aux établissements pour formuler quelques recommandations.

Le prix de journée d'un hébergement en EHPAD est naturellement fonction des services apportés à la personne âgée. Lorsque celle-ci nécessite des services importants, il est logique que le coût de fonctionnement d'un établissement en soit affecté. L'assurance maladie assumant le remboursement des soins aux personnes âgées, la plupart étant par ailleurs remboursés à 100%, le prix de journée d'un établissement n'en est pas affecté.

Par ailleurs le versement de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) vient en supplément pour supporter un certain nombre de prestations liées à l'absence d'autonomie.

Pourtant, on constate que le reste à charge des personnes qui comprend « un ensemble composite » de dépenses (ticket modérateur, achats de biens de première nécessité...) reste élevé : entre 2 200 euros en milieu rural et périurbain et 2 900 euros en milieu urbain. Ils peuvent atteindre 5 000 euros pour les plus élevés.

Ces tarifs, qui concernent majoritairement des femmes dont la retraite est très souvent inférieure aux 1 200 euros d'une pension moyenne, laissent à la charge des résidents une dette d'autant plus insupportable qu'elle peut être imputée sur les revenus de leurs descendants, au titre de leur obligation alimentaire.

L'importance du reste à charge en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) résulte principalement de l'imputation sur le prix facturé aux résidents des frais d'amortis-

sement des aménagements des bâtiments et des constructions.

Cette imputation est vivement ressentie comme injuste. De nombreux interlocuteurs de la mission, partagent ce point de vue. Mme Françoise Vagner, secrétaire générale de l'Union confédérale des retraités CGT, chargée des questions d'autonomie s'en est fait l'écho en s'interrogeant sur les raisons pour lesquelles les murs des maisons de retraite médicalisées ne relèvent pas de financements publics comme les

écoles, les hôpitaux, les gymnases...

Il est injuste que les EHPAD imputent leurs charges d'amortissement sur leurs résidents à la différence de ce que font les établissements de santé sur leurs patients. Le groupe propose d'interdire l'imputation des amortissements mobiliers et immobiliers des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes sur les prix de journée demandés aux résidents

L'habitat groupé : utopie ou alternative ?

Le groupe de recherche villeneuvois avec l'association des retraités villeneuvois (ARPET) a choisi d'interroger une quarantaine de retraités qui ont été invités à imaginer leur futur.

Le résultat des entretiens fait apparaître un refus massif de vieillir dans des structures telles que les maisons de retraite, EHPAD, et un souhait de continuer à vivre chez soi le plus longtemps possible. En même temps, la crainte de l'isolement et de l'insécurité, le besoin de convivialité et d'entraide, le désir de rester acteurs dans les choix qui les concernent, ont conduit un groupe de retraités à rechercher des solutions alternatives innovantes.

L'habitat groupé autogéré apparaît comme une des solutions envisageables. Des réalisations de ce type ont pu être observées en Belgique et le groupe a également décidé de soutenir l'initiative de quelques uns de ses membres dans le lancement d'une initiative pour la création dans la métropole lilloise, et si possible à Villeneuve d'Ascq, d'un habitat groupé permettant de réunir une quinzaine de résidents au sein d'une réalisation autogérée.

Un appel lancé à travers la presse locale a permis de réunir un groupe de personnes intéressées. Une association initialement dénommée « Habitat groupé senior » s'est constituée, elle s'est ensuite transformée en « Habitat groupé solidaire » pour inclure dans son projet une ouverture à une dimension intergénérationnelle. Les membres du groupe ont choisi de s'appeler les « Toitmoïnos ».

Le projet prévoit de construire, au plus près des lieux de vie des retraités, et donc pour ce qui concerne la majorité du groupe à Villeneuve d'Ascq, un habitat constitué d'une quinzaine de logements comportant à la fois des espaces privés et des espaces collectifs : une salle d'activité commune permettant des activités d'échange (fêtes, rencontres, réunions) si possible ouverte sur le quartier et les autres habitants, plus un ou des studios pour accueillir les enfants de passage, des services communs (buanderie, atelier de yoga, garage pour l'auto partage ...)

L'habitat serait autogéré préservant, au plus loin dans l'avancée de l'âge, l'autonomie et la responsabilité. Il s'agit de promouvoir un mode de vie où les retraités, malgré leur âge et aussi longtemps que possible, resteront maîtres de leur vie et autonomes.

La gestion doit susciter la solidarité entre les individus, l'échange à un âge où l'isolement menace, et c'est un souhait qui a été plusieurs fois manifesté au sein du groupe, se dynamiser et s'entraîner les uns les autres dans une vie active.

Plus généralement et plus socialement on peut aussi considérer que le projet, même s'il est de dimension modeste, répond à un besoin de développement durable. L'exemple de Villeneuve d'Ascq démontre que nombre de logements conçus pour des familles sont aujourd'hui sous-occupés par des couples ou des personnes seules (les enfants sont partis vivre ailleurs). L'implantation de logements spécifiques pour des retraités permettrait de libérer des logements pour des familles, ce qui contribuerait à redonner de la mixité générationnelle dans les quartiers villeneuvois.

Une charte de vie

Le développement durable dans les villes implique en effet que des solidarités de voisinage permettent de pallier les carences des services publics. Les retraités peuvent aider les familles (gardes d'enfants, aide aux devoirs, prêt de salle pour une réunion de quartier...) quand les adultes peuvent aussi apporter leur aide (conduite en voiture, accompagnement pour les courses etc.). Des contacts ont été pris avec les SEL de Villeneuve d'Ascq pour valoriser l'apport possible des retraités à des familles (et ce qu'ils pourraient en recevoir).

La mixité sociale est un élément essentiel. Un certain nombre de personnes ont en effet les moyens d'accéder à la propriété (en vendant toutefois leur maison ce qui posera un problème de transition) mais d'autres sont locataires (HLM ou privé) et sont donc dans l'incapacité (vu leur âge) de pouvoir obtenir un prêt leur permettant une accession à la propriété. Pour le groupe, le seul élément de sélection doit être –et uniquement– l'adhésion aux valeurs de solidarité, de dynamisme et d'ouverture, telles qu'elles sont formulées dans une Charte approuvée par tous.

Des contacts ont donc été engagés auprès des bailleurs sociaux de la région, pour tenter d'imaginer avec eux une forme d'habitat mixte et autogéré, où cohabiteraient des locataires de niveaux HLM et des locataires ou accédant-coopérateurs privés.

L'initiative s'appuie sur la connaissance d'un certain nombre de réalisations. Plusieurs, tel Anagram à

Le développement durable dans les villes implique des solidarités de voisinage

Villeneuve d'Ascq, sont anciennes et démontrent la viabilité d'une telle structure. Beaucoup cependant ont concerné des groupes de familles plus jeunes. En France, seule l'initiative des Babayagas à Montreuil a été conçue spécifiquement pour un groupe de personnes âgées. L'objectif des Babayagas qui est ouvert (et réservé) à des femmes âgées et à faible ressources est de « permettre jusqu'à un âge avancé de poursuivre et finir sa vie en plénitude dans ses murs, entourée de compagnes ayant fait le même choix de vie » et de « changer le regard de la société sur les vieux ».

A l'étranger l'habitat groupé est une formule plus répandue. Elle est assez classique dans les pays scandinaves et fréquente aux Pays Bas et en Allemagne. En Belgique, le groupe a pu visiter deux réalisations d'habitat groupé (10 personnes environ), l'une et l'autre liées par une recherche commune d'équilibre entre une vie personnelle autonome et une volonté d'ouverture aux autres. Elles s'inscrivent dans la tradition des béguinages. La conception des lieux de vie est le fruit d'un projet collectif partagé entre des personnes regroupées en association sans but lucratif. Chaque personne ou couple dispose de son propre logement avec un jardin privé.

Dans un des cas, il existe un local communautaire et une cour gérés collectivement. Dans l'autre cas, le béguinage fait partie d'un ensemble de logements à vocation sociale qui a été réhabilité pour accueillir des familles et des jeunes en difficulté d'une part, des personnes du troisième âge, d'autre part dans une initiative d'habitat solidaire.

Une charte régit les relations entre les résidents, qui gèrent l'habitat groupé dans le cadre de l'association qu'ils ont créée. Ils font appel à des services extérieurs quand ils ont besoin d'aide et de soins.

A Villeneuve d'Ascq, ANAGRAM, éco-habitat groupé, autogéré, fonctionne depuis plus de 20 ans. La réalisation comprend 10 logements de 55 à 180 mètres carrés et une maison commune, entourés de vastes espaces de verdure et de fleurs. Elle est aussi ouverte sur l'extérieur, pour des fêtes de quartier, accueil d'associations, ... Une charte définit les valeurs (valeurs de solidarité, attention, convivialité, échanges de services ; pas de compétition mais coopération)

A coté, HAGROBI réunit 7 familles dans des maisons individuelles de 180 mètres carré auxquelles s'ajoutent une maison commune de 100m² et un grand terrain.

D'autres réalisations servent encore de référence à Strasbourg (ECO-LOGIS), UNISSON à Montreuil. Plusieurs de ces réalisations sont fédérées au sein d'une association nationale ECO HABITAT GROUPE, qui est en train de constituer une structure régionale à laquelle les « Toitmoinous » ont adhéré.

Le projet villeneuvois est soutenu par la Fondation de France dans le cadre d'un projet spécifique « vieillir dans sa ville, vieillir dans son quartier ». Dans un document coédité avec le CLEIRPPA, la Fondation note que si l'habitat groupé constitue une alternative

à la maison de retraite, sa réalisation se heurte à bien des obstacles et les réalisations impliquant des retraités restent peu nombreuses. Beaucoup de projets ont été abandonnés par leurs promoteurs confrontés à d'insurmontables difficultés : techniques, juridiques, administratives.

Sur Villeneuve d'Ascq le groupe des « Toitmoinous » est confronté à la difficulté de trouver un terrain alors que les espaces disponibles se font rares (et chers) et aussi à la difficulté d'obtenir un portage par un bailleur social, condition pour une mixité sociale.

Hors la réalisation d'une résidence, le groupe de recherche villeneuvois interpelle les collectivités pour qu'elles reconnaissent le droit aux initiatives citoyennes dans le domaine du logement, et qu'elles admettent l'intérêt de ces initiatives pour la préservation et le développement du lien social entre habitants. Les services publics locaux ne pourront répondre à tous les besoins liés au vieillissement et le maintien de solidarités de voisinages constitue un enjeu essentiel pour l'avenir. L'habitat groupé peut y contribuer.

Les services publics locaux ne pourront répondre à tous les besoins liés au vieillissement

Une Charte

L'association a adopté une charte. Elle définit les valeurs qui fondent le projet. Elle développe les engagements réciproques des habitants. Chacun doit s'engager à respecter les principes et les valeurs exprimés dans la charte.

- **Accepter la diversité des approches culturelles, philosophiques, spirituelles, dans une attitude constructive, de respect et de questionnement.**
- **Promouvoir une vie de groupe et un usage convivial des lieux communs.**
- **Créer un lieu d'échange et de partage d'expériences dans le respect mutuel de chacun en pratiquant un mode de communication non violent.**
- **Vivre au quotidien les valeurs de la solidarité et s'interroger régulièrement sur notre engagement.**
- **Développer le consensus dans les prises de décisions.**
- **S'engager à un comportement de bienveillance et de tolérance les uns par rapport aux autres, au fil du temps.**
- **Privilégier la coopération plutôt que la compétition, conserver la maîtrise de ses choix et favoriser une cogestion respectueuse de chacun où l'intérêt collectif primera toujours sur les intérêts privés.**
- **Valoriser les actions d'engagements des habitants (dans le domaine du bénévolat par exemple) et être ouvert à la diversité générationnelle et sociale.**
- **Développer un mode de vie soucieux du respect de l'environnement.**
- **Favoriser la mise en commun des compétences à l'intérieur et à l'extérieur du groupe (activités sociales, culturelles ou sportives).**
- **Encourager la curiosité d'esprit et cultiver l'humour.**

La Fondation de France : répondre aux aspirations des nouvelles générations de personnes âgées

Dès les années 80, la Fondation de France s'est engagée dans le soutien à de nouvelles formes d'accueil des personnes âgées. Dans le cadre de son programme « vieillir dans son quartier, dans son village : des aménagements à inventer ensemble » la Fondation a souhaité répondre aux souhaits d'un certain nombre de personnes vieillissantes de « rechercher un autre mode d'accompagnement de leur vieillesse » et d'« imaginer une réponse au grand âge et à la dépendance qui ne soit pas celle de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes. Cette dernière fait office de repoussoir, malgré les indéniables évolutions positives que les structures d'hébergement collectif ont connu ces dernières décennies. Et par ailleurs, le maintien à domicile, dans les conditions actuelles, ne s'avère pas toujours possible et suffisant pour être assuré de pouvoir rester chez soi jusqu'à la fin de la vie. ».

La Fondation a ainsi promu l'hébergement temporaire, l'accueil de jour et les petites unités de vie. Mais, « il semble qu'aujourd'hui ce sont des formules d'un genre nouveau qui restent à inventer. En particulier il s'agit d'analyser plus précisément les formules d'habitat plus en phase avec les attentes des nouvelles générations de retraités qui souhaitent garder une plus grande maîtrise de leurs choix de vie même au grand âge ».

L'habitat groupé autogéré a connu un réel engouement au cours des dernières décennies. La plupart ont concerné et concernent des familles jeunes, mais certains regroupent des personnes désireuses de vieillir au sein d'une même structure. Les projets en cours sont souvent en « en proie à une grande incertitude ... ces incertitudes concernent le statut juridique de l'habitat coopératif. A la différence d'autres pays l'habitat coopératif ne dispose pas en France d'une reconnaissance réglementaire suffisante ».

La Fondation souligne que les projets d'habitat groupé autogéré s'articulent tous autour de valeurs communes et positives : une attention particulière à l'écologie et au développement durable, une volonté citoyenne d'ouverture et d'adaptation à l'environnement social, au quartier ou à la ville, incluant souvent des projets complémentaires culturels ou sociaux, une volonté de solidarité au sein de structures autogérées où la mixité sociale et la mixité générationnelle sont souvent mises en avant. Mais la mise en œuvre de ces valeurs se heurte à un arsenal réglementaire et législatif peu favorable. Le dossier établi par Dominique Argoud sociologue et Agathe Gestin de la Fondation de France* souligne les très nombreuses difficultés auxquelles sont confrontés les porteurs de projet, particulièrement ceux qui concernent les personnes âgées en particulier : « les nombreux obstacles sont liés à la complexité des projets, complexité à la hauteur de leurs ambitions et de leurs exigences en terme de qualité environnementale, d'accessibilité financière, à l'habitat et aux services. Or c'est le maintien de ces exigences qui per-

met d'atteindre l'objectif premier de ces projets : permettre la mixité sociale et favoriser les démarches participatives, l'appropriation par le habitants de la conception et de la réalisation de leur habitat ».

Pour faciliter le développement de ces nouvelles formes d'habitat, la Fondation a subventionné au cours des années précédentes 82 projets proposant de nouvelles initiatives adaptées aux personnes âgées dont cinq relèvent de l'habitat groupé. Dans sa nouvelle programmation, la Fondation accompagne le projet des « Toitmoins » de Villeneuve d'Ascq, projet né du constat du groupe de recherche. Une aide financière permet aux promoteurs du projet d'accompagner leur démarche tant pour la réalisation technique d'un habitat collectif dans le tissu péri-urbain de la métropole lilloise que pour la réflexion liée au vieillissement des membres du groupe et au souhait de développer des formes de relations intergénérationnelles.

**Fondation de France et
CLEIRPPA – hors série Cleirppa :
l'habitat groupé, une alternative à
la maison de retraite
Novembre 2011*

Partie 3 (2005 - 2007)

Animer les lieux de vie des personnes âgées

Les questions du logement et de la prise en charge des soins continuent à occuper le devant de la scène. Pour autant, il y a relativement peu de débats autour de la participation des personnes âgées à la vie des établissements, de l'animation, de la convivialité et de l'accompagnement. Or ces questions sont centrales pour les résidents. Au cours de leurs visites les membres du groupe de recherche ont identifié quatre souhaits exprimés par les personnes âgées qu'ils ont rencontrées :

- La volonté de rester acteurs de leur vie.
- L'envie de vivre dans des lieux où la convivialité quotidienne spontanée et les loisirs organisés créent de façon complémentaire des moments de sociabilité favorisant le goût de vivre.
- Le besoin d'un accompagnement fondé sur l'empathie et une perception fine et amicale du vécu psychique des personnes âgées, en particulier de celles qui sont confrontées à la dépendance, à la maladie ou à la fin de vie.
- La volonté de participer à la vie sociale et d'être reconnus comme citoyens à part entière.

Même si dans de nombreux cas les équipes de direction admettent ces volontés, et ces besoins, l'animation ne figure qu'à la marge dans la gestion des établissements.

Il n'en est pas de même dans d'autres pays où le groupe a pu observer que l'animation, l'accompagnement et la participation des personnes hébergées était intégrés et occupaient une place centrale dans les préoccupations.

Au Québec le groupe a découvert l'existence de « récréologues » » formés après 3 ans d'études pour exercer un véritable métier auprès des personnes âgées.

A Rotterdam, dans un gros équipement de 500 résidents, la maison est organisée autour d'une galerie ouverte au quartier, avec des boutiques, un coiffeur, un kiné, un bar, des lieux de rencontres, un coin informatique etc.

Quelle qu'elle soit, l'animation ne vise pas seulement à occuper et distraire les résidents, elle relève d'objectifs plus larges.

- Maintenir l'autonomie des personnes âgées dans les gestes de la vie quotidienne, permettre leur épanouissement, les valoriser.
- Maintenir les repères spatiaux et temporels.
- Faire surgir les souvenirs.
- Conserver ou retrouver une vie sociale.
- Mettre le temps de la vieillesse en continuité avec

les choix de vie.

- Encourager une dynamique de projet en tenant compte des possibilités psychiques, physiques et affectives.
- Favoriser la participation et changer l'image des personnes âgées.
- Donner du plaisir, de la joie.
- Favoriser les liens sociaux, lutter contre le repli sur soi.
- Aider au maintien des capacités physiques, intellectuelles et d'expression.
- Acquérir des connaissances, stimuler la mémoire, les sens et l'intelligence, la curiosité.

Animation

Dans beaucoup d'établissements français, l'animation n'a pas une fonction reconnue. Il y a des animations, mais pas de fonction animation. Des activités sont programmées, mais sans projet global, sans consultation des résidents. Même si ces animations sont de qualité elles ne correspondent pas forcément aux besoins, aux attentes, aux capacités des résidents. Il y a alors peu de participants ou, dans les moments festifs organisés, des résidents souvent passifs, absents. Une insatisfaction de part et d'autre et un sentiment d'échec se développent. Il s'agirait alors plutôt d'activités occupationnelles que de réelles animations.

Des activités sont programmées, mais sans projet global

Tantôt, et c'est en général le cas dans les équipements importants, l'animation fait appel à des professionnels de l'animation, diplômés ou en cours de diplôme, (BEATEP, DUT, DEFA...). Dans d'autres cas, les responsables estiment que l'animation est l'affaire de tous. Elle est alors assumée par le personnel soignant, aidé par des familles, des bénévoles ou des intervenants extérieurs.

Il n'est pas question de dire s'il faut privilégier l'une ou l'autre de ces deux options mais d'affirmer que dans tous les cas, l'animation doit être liée au projet de l'établissement et mettre la personne âgée au centre du dispositif. L'animation ne peut se limiter à la mise en place d'occupations destinées à meubler le temps qui passe. Elle doit relever d'une conception plus globale qui doit donner un sens à l'action et favoriser les liens sociaux. Or, ces projets semblent inexistant dans une partie des établissements rencontrés où l'animation consiste en une liste d'activités sans lien les unes avec les autres et plus ou moins régulières.

En ce domaine, l'intervention du directeur de l'établissement apparaît déterminante. Il coordonne les actions du personnel, des bénévoles, des familles, des intervenants extérieurs, des partenaires. Il est à l'origine de l'information et c'est lui qui impulse la dynamique mise en œuvre.

Ainsi, dans un établissement, la directrice s'efforce de mettre tout le personnel dans une dynamique d'animation : « Chaque membre du personnel peut faire de l'animation agréée par l'équipe d'animation » « Chaque aide soignante a de l'animation à faire dans son travail et si elle le souhaite... ». L'animateur présent dans la structure « est le chef d'orchestre pour mobiliser tout le personnel ».

Une palette d'activités variées

Dans un autre EHPAD, le projet d'animation concerne l'ensemble du personnel sous la responsabilité de la directrice. L'animation tient une place importante dans l'organisation du travail. Les membres du personnel ont été formés pour accompagner les personnes. Cette organisation est rendue possible par une coordination journalière des différentes catégories de personnel (réunion de concertation et de liaison chaque matin).

La liste des activités pratiquées au sein des établissements est longue. Les énumérer serait fastidieux. Les responsables de l'animation disposent d'une palette d'activités variées. Il peut s'agir d'activités intellectuelles, souvent sous forme de jeux, ou encore d'ate-

liers mémoire ou de pratiques artistiques (chant, musique...) qui ont pour but de maintenir actives les capacités intellectuelles des résidents, souvent aussi de les relier à leur passé. D'autres activités telles la gymnastique ou les ateliers manuels ont pour effet de préserver les capacités physiques et la mobilité. Il en est d'autres, telles les sorties et les excursions qui favorisent la vie sociale et contribuent à lutter contre l'isolement et le repli sur soi. L'organisation de fêtes permet de lutter contre l'ennui et la dépression.

L'intervention du directeur de l'établissement apparaît déterminante

De nombreux outils, guides pratiques sont à disposition des animateurs professionnels ou bénévoles.

Les directions peuvent dans certains cas s'appuyer sur des intervenants extérieurs pour du théâtre, de l'expression corporelle et artistique, du yoga. Le groupe a pu assister à des interventions des professionnels de « Chti clown ».

L'animation est trop souvent conçue indépendamment des besoins et des désirs des résidents. Il est important d'insister sur l'implication des usagers, « maîtres de leur vie », capables d'émettre un avis, de faire des propositions, choisir les sorties, les activités. Certaines activités peuvent être organisées par les personnes âgées elles-mêmes. Dans certaines maisons, l'animation n'est pas programmée à l'avance, et les activités sont mises en place en fonction des désirs des résidents, de leur possibilité d'intervention.

Dans un béguinage en Belgique, chaque matin à 9 heures, il y a un moment d'échanges chez l'un ou chez l'autre : lecture de textes, programme de la journée, information sur les loisirs, promenades, concerts, conférences (organisation éventuelle des déplacements prévus.)

Animer doit donc être considéré comme une activité à part entière dans la gestion d'un établissement. L'animateur doit posséder des compétences diversifiées : connaître les techniques de l'animation, mais aussi le public des personnes âgées, maîtriser la méthodologie de projet et la dynamique de groupe, se positionner dans une équipe pluridisciplinaire... Il ne s'agit pas de proposer un maximum d'activités, mais de développer des projets d'animation prenant en compte les besoins physiques, psychologiques et sociaux des personnes.

En France, le GAG (groupement des animateurs en gérontologie) et l'IPV-IGO (institut du projet de vie, institut de gérontologie de l'Ouest) ont coordonné un travail collectif qui a abouti à la rédaction d'une charte de l'animation en gérontologie qui définit l'animation, ses apports et le rôle des différents

acteurs.

Une place pour la famille et les bénévoles

L'organisation des activités d'animation et de loisirs fait souvent appel aux bénévoles et aux membres de la famille des résidents. La plupart des expériences que le groupe a pu suivre sont positives et démontrent l'intérêt pour les directions d'intégrer les bénévoles à la réflexion et à l'organisation des animations. Les bénévoles peuvent encadrer des activités mais aussi assurer de l'accompagnement individuel.

Dans certaines expériences, on peut citer celle des maisons « Abbeyfield », structures que l'on trouve en Angleterre et en Belgique, les bénévoles interviennent directement dans la gestion, dans l'animation, dans l'activation de relations cordiales entre les résidents (café hebdomadaire), dans l'aide à leur vie quotidienne (transports, courses, démarches, soutien moral...).

Au Québec, la place des bénévoles est très importante. La tradition communautaire est encore très vivante dans les zones rurales, mais aussi dans les grandes villes sous une forme renouvelée. Le gouvernement encourage le bénévolat et l'engagement social des personnes âgées. L'humanité, la solidarité, la générosité sont réaffirmées comme des valeurs indispensables pour construire une société où toutes les générations jouent leur rôle. Les bénévoles sont reconnus à côté des professionnels dans l'accompagnement. Ils sont aussi à l'origine de projets de toutes sortes et interviennent activement comme force de proposition pour l'amélioration de la vie quotidienne des personnes âgées et de leur participation à la vie sociale.

Mais dans les établissements français, la place et le rôle des bénévoles, aux cotés des professionnels, est souvent plus complexe à définir. Il dépend de la direction de les associer aux réflexions et à l'animation. Cela peut se faire avec une « charte » qui précise le rôle, la fonction et les engagements de chacun. Elle a pour objectif « de donner du sens et de guider l'action de tous ceux qui s'engagent, de donner des points de repère aux bénévoles et de faciliter le partenariat entre les professionnels et les bénévoles dans le respect des orientations des services »

Une participante du groupe de recherche est membre de ce groupe de bénévoles et témoigne de la richesse, mais aussi des difficultés de l'ouverture des établissements : « Nous nous sommes mis en association, et nous intervenons dans un EPHAD. Il n'y a pas d'animateur au sein de l'établissement. Les animations sont programmées par le service

personnes âgées du CCAS... Nous avons élargi nos activités en ouvrant un atelier hebdomadaire « discussion » (revue de presse, thèmes de la vie quotidienne, évocation du passé, discussion autour des programmes télévisés, évocation des artistes...), en animant un après midi jeux de société (scrabble, triomino), en créant un atelier mensuel de chant encadré par des bénévoles faisant partie d'une chorale, et en organisant des sorties trimestrielles, ouvertes aux personnes en fauteuils roulants (dans des parcs, des musées, pour admirer des illuminations au moment des fêtes de fin d'année)... Nos visites, nos animations sont appréciées par les résidents.

« Nous sommes acceptés et reconnus par la direction. Cependant nous ressentons les limites de nos interventions qui pourraient être davantage relayées. Il faudrait créer des liens entre les soins et les activités d'animation, entre l'équipe de soin et nous, mettre en œuvre une dynamique autour de l'animation, avec un projet d'animation cohérent auquel nous puissions nous référer et adhérer. Notre plus cher souhait est l'embauche d'un animateur diplômé, attaché à l'établissement, qui puisse mener à bien un projet d'animation en lien avec le projet d'établissement et le projet de vie de la personne âgée, un animateur qui mobilise, coordonne le personnel, les intervenants extérieurs et nous les bénévoles ».

Partout, la place des familles est notée comme importante pour sauvegarder un lien avec la société et éviter le repli sur la structure.

Il faudrait créer des liens entre les soins et les activités d'animation

Témoignage

Aider la vie à demeurer

En guise de CONCLUSION on peut citer les propos d'une participante du groupe de recherche, elle-même résidente d'une maison :

« L'animation, au moment où se défait peu à peu la vie physique, est d'une importance capitale. Elle a pour but d'aider la vie à demeurer, peut être même à grandir encore jusqu'au stade

ultime.

Il est évident que toutes les instances qui se soucient des personnes âgées ont à cœur de leur procurer des conditions de vie physique les meilleures possibles : cadre de vie agréable, confortable, bien entretenu, soins, nourriture les mieux adaptés.

L'animation n'est pas seulement la cerise sur le gâteau, elle est essentielle. C'est grâce à elle, c'est par elle que l'esprit, le

cœur peuvent trouver un élément fécond pour leur épanouissement.

Je pense donc qu'avec des choses simples, mais bien menées, on aide les gens à vivre « encore », à en rencontrer d'autres, à se remémorer leur vie et à l'apprécier, à s'ouvrir à la vie qui continue à travers les générations qu'ils ont mises au monde... Une vie plus spirituelle en somme tandis que la vie physique s'abîme ».

Accompagner aussi

La notion d'accompagnement dans les établissements est souvent confondue avec l'animation. Les deux concepts visent en effet le même objectif : le mieux-être des résidents mais les moyens mis en œuvre sont différents. L'accompagnement suppose une relation personnelle avec la personne, ou avec sa famille, pour un mieux être, une écoute, la possibilité de surmonter des périodes difficiles. Dans le cas d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer, l'accompagnement a une vertu thérapeutique reconnue.

Une directrice d'EHPAD de la région lilloise définit avec le personnel le sens du travail et c'est à chaque membre de l'équipe de veiller au bien-être des résidents, en favorisant le maintien des liens sociaux. L'accompagnement est souvent de la responsabilité du personnel soignant auquel il est recommandé de s'adapter à la personne, en se plaçant à sa portée, selon son état, en respectant toujours la juste distance.

Dans un établissement visité, tous les résidents peuvent bénéficier d'un accompagnement individuel y compris, et surtout, les malades « Alzheimer » ou en soins palliatifs. Une formation adaptée pour l'accompagnement de ces malades est assurée au personnel.

La volonté d'impliquer directement les familles dans l'accompagnement de leurs proches se manifeste dans de nombreux établissements y compris hospitaliers. Mais il est important que la personne âgée reste libre du choix de son interlocuteur et soit assurée de pouvoir préserver son intimité. « Il y a,

peut-on lire dans un document sur les soins palliatifs, des choses qu'on dit plus facilement à un bénévole qu'à un membre de la famille... Ils sont comme de la famille mais ne sont pas la famille... ».

Dans leur Charte, les « Petits Frères des Pauvres » définissent ainsi l'accompagnement : « Accompagner, c'est reconnaître la personne et l'accepter dans ce qu'elle a d'unique, la respecter dans sa dignité, son intimité, sa part de mystère. C'est être son interlocuteur et son témoin. C'est valoriser ce qu'elle vit et l'aider à découvrir ses potentiels enfouis, lui permettre d'exprimer ses désirs et ses aspirations profondes. C'est marcher à ses côtés en respectant son évolution et son rythme propre, s'ajuster constamment à ses besoins. C'est l'aider à se prendre en charge, la laisser libre de ses choix. C'est la considérer comme un être toujours en devenir ».

Quel que soit le statut des intervenants, salarié ou bénévole, leur formation se révèle indispensable. On ne s'improvise pas « accompagnant » si l'on définit l'accompagnement comme « un ensemble d'attitudes et de comportements adaptés à l'état d'une personne souvent angoissée physiquement et moralement » (extrait de la charte des soins palliatifs et de l'accompagnement, article 2, mise à jour 1999).

Associer et participer

La question de la participation des personnes âgées aux activités collectives des établissements où elles vivent, aux initiatives et aux décisions qui les concernent est importante. Elle est rarement abordée dans toutes ses dimensions quand on s'interroge sur la qualité des lieux de vie proposés aux personnes âgées.

Les directeurs de ces structures évoquent souvent la participation à partir des instances mises en place pour la concertation : conseil de vie sociale, commission menus ou animation..., ce qui réduit la participation de la personne âgée à un droit purement formel. Le fonctionnement de ces instances dépend, pour une grande part de la volonté des responsables. Dans tous les cas, le rôle de la direction dans l'organisation et la gestion quotidienne de l'établissement comme dans le fonctionnement de la participation des résidents dans les instances de concertation, apparaît décisif.

Fortement impliqués dans la gestion et le recrutement des personnels et des résidents, les directeurs avouent souvent attendre davantage des contacts personnalisés avec les personnes et leurs familles que du fonctionnement des instances de concertation.

L'entrée dans un établissement est souvent vécue comme une entrée dans la vieillesse et l'apprentissage de la vie collective ne va pas de soi. L'équilibre entre indépendance et participation est difficile à trouver. Dans la recherche de cet équilibre, une réflexion approfondie sur la question de la participation est indispensable.

Participer, c'est d'abord être acteur de sa vie, prendre des initiatives, avoir son autonomie. Cet aspect situe les enjeux au niveau de l'individu et de ses relations avec la structure. C'est aussi avoir la volonté de vivre ensemble, être associé à la vie sociale, contribuer à la vie du groupe. Cet aspect insiste sur la dimension collective de la participation.

L'arrêté du 8 septembre 2003 définit une charte des droits et libertés des personnes accueillies en hébergement collectif. Dans le respect du principe de non discrimination, sont affirmés le droit à une prise en

charge ou à un accompagnement adapté, le droit à l'information, le principe du libre choix, du consentement éclairé et de la participation de la personne, le droit à la renonciation, le droit au respect des liens familiaux, le droit à la protection, le droit à l'autonomie, le principe de prévention et de soutien, le droit à l'exercice des droits civiques, le droit à la pratique religieuse, le respect de la dignité de la personne et de son intimité.

Projet de vie

L'Arrêté affirme « le principe du libre choix de la personne entre les prestations adaptées qui lui sont offertes, la recherche du consentement éclairé par l'information sur les conditions et les conséquences de la prise en charge, le droit à la participation directe, ou avec l'aide de son représentant légal, à la conception et à la mise en œuvre du projet d'accueil et d'accompagnement qui la concerne. »

L'arrêté affirme donc des droits individuels à la prise en charge et à l'accompagnement, mais aborde de manière relativement restrictive et limitée la question du choix et de la participation : restrictive car ils dépendent de l'état de la personne, limitée car l'autonomie s'exerce dans le cadre des règles de l'établissement et la participation n'est prévue qu'à propos du projet d'accueil et d'accompagnement.

Le droit à la conception et à la mise en œuvre du projet d'accueil et d'accompagnement trouve une traduction plus concrète dans les contrats d'accueil et les projets de vie signés entre les résidents et les directions au moment de l'entrée dans l'établissement. Ces contrats sont devenus une pratique courante en hébergement collectif.

Sous l'appellation « projet de vie », on trouve souvent des documents qui listent, sous une forme très générale, les grands objectifs que l'établissement propose aux futurs résidents. Par exemple : « Donner aux bénéficiaires des activités un surplus d'identité, donner ou redonner du sens aux choses de la vie, permettre le change-

ment, l'évolution de la personne par la découverte de nouvelles choses, la création, l'acquisition de connaissances ».

Dans une maison, chaque résident a un référent dans le personnel qui tisse le lien, coordonne, s'intéresse à l'histoire de vie de la personne, présente ce qu'il a recueilli à l'équipe. Dans une résidence à Angers, les objectifs du projet de vie sont : « participer aux actes de la vie quotidienne, aux activités et anima-

L'entrée dans un établissement est souvent vécue comme une entrée dans la vieillesse et l'apprentissage de la vie collective ne va pas de soi

tions internes et externes au regard des souhaits et désirs (le personnel sollicite, encourage le résident à avoir des projets ; la personne âgée reste actrice), favoriser la vie en collectivité et la vie sociale à partir de la vie de tous les jours, ceci au rythme de la vie de la personne âgée, maintenir les liens avec l'environnement familial, social, pallier le handicap pour aller vers l'extérieur ».

Les contrats d'accueil et les projets de vie se limitent souvent au rappel d'objectifs très généraux ou s'apparentent au règlement intérieur. Il semble que la notion d'engagement réciproque personnalisé soit difficile à mettre en œuvre avec les outils tels qu'ils existent actuellement.

Dans son livre « Vivre en maison de retraite », Isabelle Mallon montre comment l'entrée en hébergement collectif ébranle les identités personnelles des résidents. L'adoption des règles et des rythmes de l'institution va de pair avec une participation, dans les formes prévues par le personnel, à des activités qui leur conviennent. Les résidents ne sont pas toujours pleinement acteurs de leur vie, ils adhèrent aux objectifs et aux modes de vie qui leur sont offerts, mais n'en sont pas force de proposition.

En vérité si le droit à participer et à rester maître de sa vie est reconnu, il est difficile de vérifier s'il est correctement appliqué. La participation des personnes âgées se heurte naturellement au manque d'intérêt des personnels auxquels les demandes formulées risquent d'apporter des bouleversements et des contraintes supplémentaires. Elle se heurte aussi aux contraintes matérielles : le manque de temps et l'organisation du travail de plus en plus tendu dans les établissements. Mais il faut aussi dire que l'absence de participation relève également de la passivité et du manque d'intérêt des résidents à participer aux instances de concertation.

Hors frontières le droit à la participation semble mieux reconnu. En Hollande, dans le cadre d'un établissement géré par la fondation Humanitas, la directrice insiste sur le respect de la demande des personnes âgées et la préservation de l'autonomie. La majeure partie des soins est assurée par la personne elle-même et par des aides bénévoles. Les personnels interviennent en respectant cette démarche. Les salariés, qui proviennent des centres de formation de la région et ont été habitués à des comportements d'aide en toutes circonstances, sont amenés à changer d'attitude et à apprendre à la personne à faire plus de choses par elle-même.

Le projet de vie des maisons Abbeyfield en Angleterre

est fondé sur le principe du choix et la volonté de rester aux commandes de sa vie. Il s'agit pour les personnes qui avancent en âge de « renoncer lucidement aux illusions d'une indépendance en isolé » et de faire un choix adapté à une nouvelle étape de la vie. Dans le projet de vie, l'accent est mis sur l'autogestion par les résidents de leur vie quotidienne en fonction de leurs choix et de leurs goûts, dans le respect des autres, le partage des responsabilités, l'entraide, la convivialité et l'ouverture au voisinage.

L'information

La question de l'information apparaît cruciale pour le développement de la participation. Elle est évoquée par les directeurs et, au cours des visites, on a pu constater l'existence de panneaux d'information, de journaux internes, de réunions d'information sur le fonctionnement. Les résidents considèrent souvent que les informations quotidiennes sont de bonne qualité, mais qu'ils sont tenus à l'écart des décisions majeures concernant les finances et la gestion de l'établissement.

On constate notamment que beaucoup de logements-foyers se transforment en EHPAD. La démarche s'effectue le plus souvent de manière très rapide, sans information préalable des résidents qui ne participent pas à la décision ni aux discussions sur les impacts de cette décision sur leur vie et se trouvent mis devant le fait accompli : augmentation du coût de l'hébergement, obligation de licencier leur aide à domicile si elle ne fait pas déjà partie du personnel de l'établissement, changement dans le fonctionnement de la restauration.

La Loi de 2002 stipule pourtant que « la personne bénéficiaire de prestations ou de services a droit à une information claire, compréhensible et adaptée sur la prise en charge et l'accompagnement demandés ou dont elle bénéficie ainsi que sur ses droits et sur l'organisation et le fonctionnement de l'établissement, du service ou de la forme de prise en charge ou d'accompagnement... »

L'arrivée dans un établissement constitue un passage, le franchissement d'une étape, l'entrée en vieillesse. Des circonstances douloureuses (deuils, accidents de santé, changements familiaux) ont souvent précédé une décision difficile à prendre. Le mode de vie et l'environnement sont bouleversés. Les relations qu'entretenaient les personnes âgées avec leurs voisins, leurs commerçants, leurs amis, leur entourage sont profondément transformées. Beaucoup de liens amicaux et sociaux qui s'étaient noués tout au long

La question de l'information apparaît cruciale

de leur vie se délitent. On constate une diminution et souvent une disparition des contacts avec les amis et les voisins et une grande difficulté à s'adapter à un nouvel environnement.

Ces changements ont un impact fort sur le psychisme des personnes âgées, sur leur confiance envers la solidarité des autres, leur capacité d'affir-

mation de soi et d'autonomie. « Les aides à fournir aux personnes âgées ne peuvent alors se réduire à des biens et services matériels, mais doivent être équilibrées avec autant, voire plus, d'aides immatérielles et de supports de communication »

Ouvrir sur l'extérieur

Le changement de lieu de vie pour une personne âgée s'accompagne d'un rétrécissement de l'espace social. Éviter le repli sur soi et permettre à la personne de conserver des liens avec l'extérieur est un élément indispensable au « bien être » des résidents. Beaucoup d'établissements ont été construits dans un cadre agréable mais en dehors des villes et sans ouverture sur un quartier. Ce n'est heureusement pas toujours le cas et bon nombre d'établissements, surtout les établissements de petite taille, sont intégrés dans un projet urbain.

Par exemple, un béguinage proche de Lille s'inscrit dans la logique du maintien à domicile en s'appuyant sur l'entourage familial du résident. Il a pour vocation de permettre à des personnes âgées qui ne peuvent plus vivre seules de finir sereinement leur vie au village, entourées de leurs proches. Les parties communes de l'établissement sont ouvertes à l'ensemble des habitants pour favoriser l'interaction et la participation de tous à la vie du béguinage qui se situe au cœur du village.

Un EHPAD visité par le groupe a été inséré dans un ensemble de logements, dont certains sont réservés aux personnes âgées et gérés par le CCAS. L'idée initiale était de créer un lien fort entre les résidents et les retraités du quartier qui ont accès aux parties communes, aux repas et aux activités. Le voisinage vient pour les fêtes et les expositions et des promenades dans le quartier sont proposées aux résidents. Dans un autre EHPAD, la directrice insiste sur l'importance de l'ouverture sur l'environnement. L'établissement est au cœur de la ville, à côté d'un logement-foyer dont les résidents peuvent participer aux animations de l'EHPAD. La directrice souhaite tisser davantage

de liens entre les deux structures pour faciliter le passage du logement-foyer à l'EHPAD.

Une résidence-service s'est construite avec le double objectif d'assurer la plus grande liberté possible aux résidents et une réelle ouverture sur le quartier. La ville est propriétaire du rez-de-chaussée qui rassemble les parties communes. Elle les met à disposition gratuitement afin qu'elles soient utilisées conjointement par les résidents et par les habitants du quartier (repas, activités, fêtes). Il a fallu du temps pour que l'ouverture se fasse, mais la proximité a favorisé la participation des habitants : le public des conférences est composé aux deux tiers de personnes extérieures à la résidence.

A Rotterdam, la fondation Humanitas considère la participation du voisinage comme un des fondements de l'approche intégrée des services aux personnes âgées. Toutes les activités sont ouvertes gratuitement à l'ensemble des habitants du quartier. La communication est omniprésente avec le voisinage. Des associations et entreprises organisent des fêtes pour leur personnel au sein de l'établissement. Il existe une présence très importante des bénévoles.

Les relations intergénérationnelles participent à l'ouverture d'esprit

L'exemple d'une maison de retraite montre la diversité et la richesse du tissu des partenaires extérieurs qui interviennent

plus ou moins régulièrement dans l'établissement : centre social, centre de loisirs, maison de l'enfance, association de loisirs pour retraités, association d'accompagnement en soins palliatifs, bénévoles d'associations religieuses, d'anciens combattants, d'amis de la commune... qui participent à l'animation, l'accompagnement, les fêtes ou les sorties.

Les relations intergénérationnelles participent à l'ouverture d'esprit des résidents. L'association « Générations et culture » travaille à rompre l'isolement des personnes âgées en favorisant le rapprochement entre personnes de générations et de cultures différentes dans le respect de leur identité

individuelle et collective. Les actions se mènent en partenariat avec des acteurs locaux pour créer du lien social, contribuer à changer les représentations que les habitants ont les uns des autres et proposer de nouvelles alternatives pour mieux vivre ensemble. Des ateliers intergénérationnels se réunissent régulièrement. Ils ont lieu dans des maisons de retraite et sont coanimés par l'association et les animateurs, avec la participation des habitants du quartier. Le recueil de témoignages permet un travail sur la mémoire. Il répond à la volonté de transmission des personnes âgées et à celle des jeunes qui veulent connaître le passé.

L'intervention d'un animateur peut fortement contribuer à une telle ouverture. Il peut en même temps avoir la connaissance des besoins, des désirs, des capacités des personnes âgées et favoriser les relations avec l'extérieur en rencontrant les partenaires adéquats, en étudiant et en évaluant les possibilités offertes, en préparant les activités en concertation avec les intervenants extérieurs. L'intervention d'un professionnel formé peut permettre d'éviter ce que Serge Guérin qualifie de « marronnier » :

Des visites à l'extérieur dans un cadre urbain qui évolue rapidement permettent aux personnes âgées de

rester en lien avec ce qu'elles ont connu. Force est de constater que cette ouverture vers l'extérieur est peu encouragée : peur des risques encourus lors de déplacements de personnes physiquement fragiles, problèmes d'accessibilité, difficultés d'accompagnement, manque de transports adaptés qui décourage les initiatives alors que, lorsqu'elles ont lieu, elles ont un impact positif sur les personnes âgées et sur leur désir d'autonomie. Comment résoudre les problèmes de déplacement ?

Une résidente en foyer-logement, membre du groupe de recherche, insiste sur les conditions de réussite de ces sorties.

« Sortir, prendre l'air, voir autre chose que le quotidien, c'est important. Il faut cependant que les sorties soient adaptées aux forces réduites. ... On peut envisager une sortie dans la nature, dans un jardin public proche, vers un musée... Faire un tour en ville pour des illuminations ou autres décors festifs. Certes il y a des contraintes de sécurité, d'assurances. C'est très important. Des participations bénévoles peuvent être bienvenues... Mais l'œil professionnel de l'animateur reste important ».

Des propositions pour l'animation, l'accompagnement et la participation

- Permettre aux personnes âgées de rester acteurs de leur vie.
- Donner envie de vivre dans des lieux où la convivialité et les loisirs créent des moments de sociabilité.
- Permettre la participation à la vie sociale et à la citoyenneté.
- Placer l'animation au cœur du projet d'établissement (la présence d'un animateur est capitale).
- Développer l'animation pour maintenir l'autonomie des personnes âgées, maintenir leurs repères spatiaux et temporels, les maintenir dans une dynamique de projet, favoriser les liens sociaux, lutter contre le repli sur soi, et aider au maintien des capacités, physiques, intellectuelles et d'expression.
- Développer les relations entre famille et personnes âgées.
- Engager une réflexion sur le développement des modes de communication tels Internet, Skype...
- Favoriser le bénévolat, l'établissement de chartes et préciser le rôle et les fonctions des bénévoles.
- Aider les personnes dans les démarches, courses, non pas en «faisant» à leur place, mais en leur permettant de les réaliser elles-mêmes dans toute la mesure du possible.
- Instaurer des groupes de parole en vue d'échanges entre les accompagnants, au besoin animés par des psychologues, pour aider les accompagnants et pour le mieux être des accompagnés.
- Laisser aux personnes le libre choix du moment d'entrée dans l'établissement, sans pression de la famille ou extérieure pour favoriser cette participation.
- Généraliser dans les établissements, les contrats de vie, les projets de vie, reprenant outre le règlement intérieur d'autres thèmes sur la gestion de l'établissement, le personnel, les droits et devoirs de chacun, les possibilités de communiquer, de se déplacer, de participer.
- Permettre aux résidents d'avoir accès à l'information, qu'elle soit en provenance de l'extérieur, presse par ex, mais aussi en provenance de l'établissement : décisions majeures concernant les finances, le changement de statut de cet établissement.
- Faire évoluer le profil des directeurs. Leur rôle est central.
- Favoriser l'ouverture vers l'extérieur.
- Repenser la question de l'intégration dans les quartiers pour que le résident garde ses repères familiaux, de voisinage et d'environnement.
- Prévoir une participation de partenaires extérieurs, pour les animations et fêtes (ex : club d'anciens combattants, amis de la commune, maison de l'enfance...).
- Ouvrir les établissements vers l'extérieur, pour faire des établissements de véritables lieux de vie.

Quels lieux de vie pour les personnes en perte d'autonomie ?

- Favoriser le concept « d'appartements pour vivre » où il est possible de rester quand le besoin de soins augmente.
- Ouvrir les lieux de vieillesse au monde extérieur.
- Favoriser la diversité des structures d'hébergement : accueil familial (2 personnes), domiciles protégés (4 ou 5 personnes désorientées), habitat groupé, béguinage, domicile collectif, résidence service, H.L.M réservé à des personnes âgées, foyer logement, EPHAD, hôpital gériatrique.
- Développer l'accueil de jour.
- Prévoir des chambres d'hôte pour accueillir la famille ou les amis.
- Veiller à l'accessibilité au quartier et à la desserte en transports en commun.
- Engager la réflexion sur la construction et la réfection des établissements en amont avec tous les acteurs (y compris les futurs résidents).
- Veiller à ce que les soignants disposent d'un temps suffisant pour développer la dimension relationnelle de leur métier.
- Développer la formation des personnels.
- Construire la place des bénévoles, des familles et des autres catégories de professionnels dans des démarches innovantes associant l'ensemble des acteurs.

Utopie ou réalité (2008 - 2012) Pour une vieillesse qui soit une part de vie active et enrichissante

Une salle équipée d'un piano où tous les amateurs de musique pourraient se retrouver, des maisons de quartier où on trouverait livres et journaux du jour, un minibus collectif pour partir en groupe faire ses courses, un service de bricolage pour aider à l'entretien de la maison, des cours de peinture ou de langue etc...

La liste des propositions est longue. Lorsqu'on leur demande quelles « utopies » ils aimeraient imaginer pour leur propre vieillesse, les retraités dessinent l'image d'une société simple et agréable : de la convivialité, des services, beaucoup de proximité, du respect, de la sécurité et de la solidarité.

N'est-ce pas, au fond, l'image de la « cité » idéale que chacun porte en soi ?

Le groupe de recherche a voulu conclure et compléter ses études en invitant des retraités volontaires de l'UTL et de l'ARPET à venir évoquer comment et où ils aimeraient concevoir leur vieillesse.

Les réponses sont variées, mais toutes dessinent à peu près le même paysage, et convergent vers le souhait de pouvoir vivre une étape supplémentaire de vie, sans ruptures imposées, en conservant au mieux la maîtrise de leur vie et leur indépendance dans un cadre qui leur resterait familier.

« Comment envisager la vieillesse autrement qu'en termes de perte de capacités, de manque d'autonomie et de charge pour la société ? Comment vivre la vieillesse comme un moment riche d'expériences ? » La question posée dans la synthèse des ateliers recoupe toutes les préoccupations.

« Rester en forme », « conserver une activité », « continuer à s'intéresser », « garder des relations » sont les leitmotiv des entretiens. Si chacun admet que l'entrée dans la vieillesse s'accompagnera d'une moindre capacité physique et peut-être intellectuelle, il importe d'en retarder les effets et de limiter la perte de l'autonomie.

En ce sens l'ensemble des souhaits des retraités invitent plus la collectivité à accompagner qu'à faire : adapter les salles de sport et les horaires aux personnes âgées, inscrire dans les maisons de quartier des animations pour les rencontres et des activités, organiser les services de soin, de repas, de jardinage,

de bricolage pour qu'ils permettent le maintien à domicile, aménager les transports publics pour permettre de se déplacer vers les lieux de loisir, de spectacle et de culture...

Le besoin de lien social et affectif émerge. Les retraités redoutent, par-dessus tout, d'être coupés du monde et isolés. Tous demandent à pouvoir maintenir des relations avec leur famille, leurs amis, leur quartier. Tous veulent pouvoir continuer à sortir de chez eux et à participer à la vie locale. Certains même proposent de confier aux retraités des tâches d'utilité collective (la garde ou l'accompagnement d'enfants, l'animation d'ateliers...) qui leur donneraient un rôle et une place dans la société.

Le départ en maison de retraite est une perspective difficilement supportable

Le souhait général, c'est le maintien à domicile. Mais nombreux sont ceux qui admettent comme inévitable de devoir quitter une maison qui, peu à peu, deviendra inadaptée, trop grande, trop lourde à entretenir... « Il faut anticiper,

notent les personnes interrogées » conscientes que la décision d'un déménagement est souvent trop tardive. Pour autant, le départ en maison de retraite est une perspective difficilement supportable. Sans doute parce qu'il représente une trop forte rupture. Obligés de bouger, les retraités demandent qu'on leur offre d'autres alternatives que celle de la maison médicalisée telle qu'elle est conçue aujourd'hui et semble considérée comme la réponse unique aux besoins des personnes en perte d'autonomie.

A tort ou à raison –mais cela mériterait d'être étudié– la maison de retraite et particulièrement la maison médicalisée en EPHAD est vue comme un lieu de mise à l'écart et d'enfermement. Certains ont peur d'y être « humiliés » et « infantilisés ». On y perdrait toute son autonomie et sa liberté.

Petites ou grandes, les maisons de retraite doivent ainsi préserver liberté et responsabilité, permettre le libre choix des horaires et des relations, rester ouvertes sur l'extérieur. « Animation », « respect », « autonomie », impliquent une organisation respec-

tueuse de la personne, qui doit pouvoir conserver ses relations familiales, la maîtrise de son cadre de vie et de ses centres d'intérêt.

Il faudrait inventer des étapes intermédiaires entre le maintien à domicile et la structure médicalisée. Le souhait de pouvoir demeurer dans son quartier, de rester dans un environnement familial, est prépondérant. Dans leurs « utopies », plusieurs retraités parlent de maisons autogérées et auto-organisées, d'autres envisageraient de transformer leur logement en appartements pour y accueillir des plus jeunes. La formule des béguinages plairait à beaucoup. Il s'agit dans tous les cas de prévoir une mixité générationnelle dans les quartiers qui comprendraient des logements accessibles et qui offriraient aux plus âgés loisirs, commerces et transports. Au sein de ces quartiers, jeunes et vieux pourraient non seulement cohabiter mais également susciter des solidarités nouvelles.

La liste des propositions qui ont émergé de ces

entretiens est longue. Les « utopies » des retraités ne sont pas irréalistes. Certaines supposent des investissements publics d'ampleur. Mais d'autres ne relèvent peut-être que de simples aménagements : la réfection d'une place publique, l'ouverture d'un équipement, le dessin d'une ligne de transport, le simple aménagement des horaires d'un service. Il importe que soit toujours prévu de se poser la question de répondre aux besoins des plus âgés qui y vivent ou y vivront et que soit envisagée l'accessibilité aux moins autonomes.

Car la demande principale, « l'utopie » majeure des retraités interrogés dans le cadre de l'enquête, reste d'attendre de la société qu'elle change de regard et d'attitude sur la retraite. Que les retraités ne soient plus des citoyens « retirés » de la vie sociale, mais au contraire en soient considérés comme partie prenante essentielle, élément positif et indispensable d'une vie sociale équilibrée. Qu'ils ne soient plus seulement « sujets » d'une politique en faveur des personnes âgées mais acteurs à part entière de la cité.

Vieillesse et fragilités...

Paroles de personnes âgées

Dans les ateliers que le groupe a animés en 2008-2009 sur le thème « Rêves et utopies d'aujourd'hui, réalités de demain », l'objet de la recherche était d'écouter et de faire connaître les besoins et les souhaits des personnes en matière de logement, de transports, d'urbanisme, d'action sociale, de loisirs et de culture, de santé et de prévention, pour réfléchir à la manière de mettre en place une société pour tous les âges. Les personnes qui ont témoigné dans ces ateliers se posent des questions sur leur avenir, à un moment de leur vie où elles ne sont pas encore atteintes par la fragilisation de leur santé et de leurs conditions de vie.

Les membres du groupe ont souhaité prolonger la démarche initiée dans ces ateliers en direction des personnes en situation de fragilité en raison de problèmes de santé ou du très grand âge qui n'ont pratiquement jamais l'occasion de prendre la parole.

Les témoignages de 21 personnes ont pu être recueillis en 2011, parmi elles 9 personnes précédemment rencontrées au cours de l'enquête sur les lieux de vie en 2003-2004.

Quelles activités ?

Compte tenu de l'état de santé des personnes rencontrées, la plupart de leurs activités quotidiennes ont comme cadre leur logement.

La télévision est l'activité principale d'au moins un tiers des personnes rencontrées. C'est par son intermédiaire qu'elles reçoivent l'essentiel des informations sur la société dans laquelle elles vivent. L'entretien du logement et la cuisine constituent aussi une part importante des activités de certaines des femmes rencontrées. Le logement est aussi le cadre d'autres activités : lecture (en particulier journaux), mots croisés, tricot, couture, radio, visites, philatélie, généalogie...

Les résidents en EHPAD ou en logement-foyer disposent d'animations plus ou moins nombreuses et attractives organisées par l'établissement. Sur les 17 personnes concernées, 9 participent à certaines de ces animations de manière plus ou moins régulière.

Quelle prise sur les décisions qui les concernent ?

Trois opinions ont été exprimées sur cette question.

Certaines personnes affirment le sentiment d'avoir prise sur les décisions qui les concernent.

« Je suis autonome. Mon épouse s'occupe et gère les tâches ménagères. Nous disposons, l'un et l'autre,

d'une voiture personnelle que nous utilisons pour nos activités extérieures. » (Homme, 90 ans, en couple)

« Je dispose encore d'une complète autonomie physique et intellectuelle. Je suis aidé par une aide ménagère amie de longue date de la famille que je rémunère pour une matinée par semaine. Je me déplace dans ma propre voiture sur de petites distances ou pour aller dans ma maison de campagne où j'entretiens mon jardin. » (Homme, 90 ans, seul)

« J'ai choisi d'entrer dans une maison de retraite à 81 ans, alors que je n'avais pas de problème de santé. J'ai fait moi-même les démarches et j'ai informé mes enfants en leur expliquant qu'il était préférable de prendre cette décision et de changer de lieu de vie quand j'étais en bonne santé avec la possibilité de conserver une large part de mes activités antérieures. » (Femme, 90 ans, vivant seule en EHPAD)

D'autres tentent de se faire entendre mais reconnaissent n'avoir guère de prise sur les décisions qui les concernent.

« L'organisation qui a été mise en place, ce n'est pas moi qui l'ai décidée, mais je m'y suis faite. On m'écoute, même si ce n'est pas facile de se faire entendre. Mes filles savent ce qu'elles veulent et sont têtues, mais je suis encore capable de me rebiffer. » (Femme, 91 ans, seule).

« Pour l'instant, je prends encore mes décisions, mais je suis tributaire des uns et des autres. Je suis inquiète car il me sera probablement impossible de rester chez moi et je redoute une aide assurée par des personnes non choisies à qui il faut faire confiance. Je me rends compte qu'alors je ne serai plus actrice de ma vie. » (Femme, 62 ans, malvoyante, seule).

« J'étais autonome jusqu'à mon AVC en 2004, mais maintenant je suis alitée toute la journée. Je fais de plus en plus confiance à mes enfants pour les décisions qui me concernent. Ils me soumettent ce qu'ils comptent faire et je donne mon avis mais je me détache de plus en plus des choses matérielles. » (Femme, 99 ans, seule).

D'autres encore ne maîtrisent plus les décisions qui les concernent.

« J'ai le sentiment de ne plus avoir prise sur tout ce qui me concerne mais j'accueille avec bienveillance ceux et celles qui m'aident dans ma vie. Je ne suis pas résignée, mais je ne me pose pas de question à ce sujet. » (Femme, 94 ans, seule).

« Je ne pouvais pas rentrer chez moi après le décès de mon mari. J'étais placée ici. Mes enfants disaient que c'était mieux, qu'ils seraient plus tranquilles. Je

ne voulais pas peser sur le seul de mes enfants qui habite la région. » (Femme, 80 ans, seule en EHPAD)

« Je suis hospitalisée depuis plus de 6 mois à la suite d'un AVC. Je ne peux pas rentrer chez moi et je ne supporte plus la vie à l'hôpital où je dois laisser la porte de ma chambre ouverte dans un service où j'ai été affectée d'office et où il y a beaucoup de patients atteints de la maladie d'Alzheimer qui entrent dans ma chambre à n'importe quel moment. » (Femme, 89 ans, seule, hospitalisée).

« Je n'ai pas choisi l'établissement et je ne m'y habitue pas. Ma fille a obtenu la curatelle et elle a pris la décision pour moi. Je n'ai plus ni chéquier ni pouvoir sur la gestion de ma vie et je le supporte très mal. » (Femme, 77 ans, seule en EHPAD)

Sentiment d'isolement, de solitude

Certaines des personnes interrogées disent qu'elles ne sont pas isolées et qu'elles ne connaissent pas la solitude car elles ont conservé des liens sociaux nombreux et diversifiés.

« Je n'ai pas du tout le sentiment d'être isolé. Je vois du monde, des personnes que j'ai connues dans le cadre de mes nombreuses activités bénévoles et qui me manifestent de la reconnaissance, mes enfants et petits-enfants qui habitent la même ville que moi. » (Homme, 90 ans, en couple)

« Je vois du monde tous les jours. Je reçois la visite régulière de mes enfants. » (Femme, 91 ans, seule)

« J'ai travaillé dans la commune où se trouve l'EHPAD où je réside et je connais beaucoup de monde. » (Femme, 80 ans, seule en EHPAD)

« Je ne me sens pas isolée. J'ai des contacts avec mon association et avec ma famille et j'ai noué des relations avec beaucoup de résidents. Mais je pense qu'il y a beaucoup de personnes très isolées qui se sentent enfermées dans l'EHPAD. » (Femme, 80 ans, seule en EHPAD)

Pour d'autres, les occasions de voir du monde semblent plus rares, mais il n'y a pas de sentiment d'isolement et elles vivent plutôt positivement une certaine solitude.

« Je me sens bien chez moi (hors de question d'envisager la maison de retraite), la famille et des amies viennent me voir et je n'éprouve pas le sentiment d'être isolée. Je considère que ce choix de vie qui implique une certaine solitude est ma liberté. » (Femme, 94 ans, vivant seule dans sa maison)

« Au début, j'étais trop préoccupée par la santé de mon époux, je me suis peu intéressée à la vie propre de la maison de retraite. Après son décès qui m'a

beaucoup affectée, j'ai pris conscience du risque d'isolement que je courais. » (Femme, 89 ans, vivant seule en foyer-logement)

« Lors d'une journée ordinaire, je vois peu de monde. Il m'arrive de ne voir personne le jour où je n'ai pas besoin d'aller à la boulangerie. Mais je vois régulièrement mes enfants et neveux. Je vois mon aide ménagère une fois par semaine et je prends le repas avec elle. Je ne veux pas m'imposer à mes proches et leur générer des problèmes. Je ne revendique rien. » (Homme, 90 ans, vivant seul dans sa maison)

« Je passe une bonne partie de ma journée dans mon studio, mais je ne m'ennuie jamais. Je ne me sens pas isolée, je connais beaucoup de gens dans la maison de retraite et dans ma ville et j'ai beaucoup de liens avec ma famille. » (Femme, 90 ans, vivant seule en EHPAD)

D'autres enfin souffrent d'un réel isolement et connaissent des formes plus ou moins aiguës de dépression.

« J'ai pour seuls contacts une voisine et quelques amies. J'ai le sentiment de dépendre du bon vouloir de tout le monde, d'où de longues attentes et des espoirs déçus, ce qui augmente ma dépression. » Femme, 62 ans, malvoyante, vivant seule dans sa maison

« Je ne vois presque personne, mes enfants sont rarement dans le Nord et s'occupent peu de moi. Rien ne me rattache encore à la vie, je ne souhaite plus vivre. » (Femme, 86 ans, vivant seule dans sa maison)

« Je ne participe pas aux activités de la maison, je reste dans ma chambre où je lis et je regarde la télévision. Je n'ai pas de relations avec les autres résidents, je ne m'habitue pas à cette vie. » (Femme, 77 ans, vivant seule en EHPAD)

Participation à la vie sociale

Même dans le grand âge, certaines des personnes rencontrées conservent une forte participation sociale, soit du fait de leurs activités bénévoles de longue date, soit du fait d'une intégration satisfaisante dans l'établissement où elles vivent.

« Pendant 12 ans, j'ai été président d'une fédération sportive. J'ai créé une association pour animer le sport dans le département. J'ai été administrateur d'un parc de loisirs départemental pendant 35 ans et trésorier d'un comité régional d'accueil et de formation des sportifs de haut niveau. Je siège toujours au Conseil de développement de ma communauté urbaine. Je participe régulièrement aux sorties organisées par mon association d'ingénieurs. »

(Homme, 90 ans, vivant en couple dans sa maison)

« Une de mes voisines dans le foyer-logement est venue me voir, elle a joué un grand rôle au moment du décès de mon mari. Elle m'a présentée aux autres pensionnaires gentiment, sans être envahissante, elle m'a incité à réagir, de même que ma fille. C'est comme ça que je me suis intéressée aux activités du foyer-logement et que je participe à toutes celles qui sont organisées. » (Femme, 89 ans, vivant seule en foyer-logement)

« Je suis membre du Conseil de vie sociale et je souhaite participer à l'amélioration de la vie quotidienne des résidents. J'observe les dysfonctionnements quotidiens et j'essaie de faire remonter les problèmes au conseil mais je me heurte à une grande force d'inertie. » (Femme, 80 ans, vivant seule en EHPAD)

Pour d'autres, la participation sociale est plus limitée, souvent à la suite d'une dégradation de leur état de santé.

« J'ai lié connaissance avec deux ou trois personnes qui s'intéressent à la généalogie et partagent leurs recherches. J'avais l'habitude d'aller aux archives départementales, mais maintenant j'accède aux documents recherchés par internet. » (Homme, 90 ans, vivant seul dans sa maison)

« Depuis deux ans, j'ai restreint ma participation aux animations de la maison de retraite et je passe beaucoup plus de temps dans mon studio. Je participe à la gymnastique douce et à la revue de presse, mais je ne vais plus aux ateliers mémoire où je me sens mal à l'aise compte tenu de mes pertes de mémoire. » (Femme, 90 ans, vivant seule en EHPAD)

« Je suis membre du Conseil de vie sociale, mais je considère que je n'ai pas de prise sur les décisions concernant la vie quotidienne de l'EHPAD. On parle de ce qui ne va pas mais rien ne change. Pour moi, je n'ai besoin de rien donc j'accepte mieux ce qui se passe ici. » (Femme, 80 ans, vivant seule en EHPAD)

D'autres n'ont plus aucune participation à la vie sociale.

« Je n'ai plus d'activité notable. Je continue à cotiser à nombre d'associations de bienfaisance, mais je ne participe pas. » (Femme, 91 ans, vivant seule dans son appartement)

« Je ne sors plus de chez moi. Je m'intéresse au monde extérieur par les journaux, la télévision et les échanges avec les personnes qui viennent chez moi. » (Femme, 94 ans, vivant seule dans sa maison)

« Je n'ai presque aucun contact, sauf des conver-

sations lors des visites trop rares de mes quelques amies. » (Femme, 62 ans, malvoyante, vivant seule dans sa maison)

Citoyenneté, intérêt pour la vie du quartier, de la ville, de la société

Même si la participation directe à la vie du quartier, de la ville et de la société est rare chez les personnes rencontrées, ce qui frappe dans les entretiens, c'est l'intérêt persistant qu'elles expriment pour l'actualité et leur volonté de continuer à exprimer leur citoyenneté par le vote.

« Je m'intéresse toujours beaucoup à la vie locale, municipale, départementale et régionale. Je suis citoyen d'honneur de deux communes et je siège à deux conseils de développement. » (Homme, 90 ans, vivant en couple dans sa maison)

« Pour les nouvelles du quartier, je suis informée par mon kinésithérapeute et par la presse municipale. Je suis bien au courant de l'actualité et je participe aux élections. » (Femme, 91 ans, vivant seule dans son appartement)

« Je lis la revue municipale et je m'intéresse à l'actualité municipale, mais sans y participer. Je connais quelques conseillers municipaux. Je m'intéresse à la politique locale et nationale. » (Homme, 90 ans, vivant seul dans sa maison)

« Je m'intéresse aux problèmes du monde, je lis un journal et je regarde régulièrement les actualités à la télévision. Je suis très inquiète des évolutions actuelles sur lesquelles je n'ai aucune prise. Je me fais du souci pour le monde où vivront mes arrière-petits-enfants. » (Femme, 90 ans, vivant seule en EHPAD)

« Je m'intéresse à l'actualité et je n'ai jamais manqué un vote. » (Femme, 99 ans, vivant seule dans sa maison)

Perception du vieillissement

La perception du vieillissement est négative chez la plupart des personnes rencontrées, mais elle s'exprime de façon diverse.

« Il y a de moins en moins de points positifs et de plus en plus de points négatifs quand on vieillit. » (Homme, 90 ans, vivant en couple dans sa maison)

« Le vieillissement, je n'y vois que des points négatifs. » (Femme, 82 ans, vivant seule en EHPAD)

« Pour moi, la grande vieillesse est un naufrage. Je souffre énormément de mes pertes de mémoire qui gênent mes communications avec mes proches. La maison de retraite parle de projet de vie, mais pour

moi cela n'a pas de sens par rapport à ce que je vis. » (Femme, 90 ans, vivant seule en EHPAD)

D'autres précisent qu'elles s'adaptent progressivement à la diminution de leurs capacités physiques.

« Il y a un an, mon expression favorite était : je ne suis plus bonne à rien. Aujourd'hui, je crois que j'accepte mieux la situation. Au début, je voulais ranger, maintenant qu'il y a quelqu'un pour le faire, je laisse faire. » (Femme, 91 ans, vivant seule dans son appartement)

« Je m'adapte tant bien que mal à une réduction de mes activités physiques (bricolage, jardinage...) et mon rythme de vie s'est nécessairement ralenti, mais je ne m'en plains pas. » (Homme, 90 ans, vivant seul dans sa maison)

Certains, en particulier des personnes en EHPAD, évoquent plutôt le vieillissement dans sa dimension sociétale et dénoncent l'insuffisance des moyens mis en œuvre pour répondre aux problèmes du grand âge.

« Je constate que les nouveaux arrivants sont plus âgés qu'autrefois avec des problèmes plus lourds à gérer. Comment concilier ça avec moins de personnel et moins de budget ? » (Femme, 89 ans, vivant seule en foyer-logement)

« Je pense que la situation des personnes âgées est très inégale en France et qu'on manque d'argent pour traiter les problèmes du vieillissement. Dans l'EHPAD, les personnels ne respectent pas suffisamment la dignité des résidents et ne favorisent pas la préservation de leur autonomie. Il ne faut pas faire à la place des gens, mais les accompagner dans les actes quotidiens pour maintenir l'autonomie. » (Femme, 80 ans, vivant seule en EHPAD)

Espoirs et craintes pour l'avenir

Toutes les personnes rencontrées expriment de fortes craintes face à l'avenir. La démarche de projet de vie développée dans de nombreux établissements apparaît très en décalage par rapport aux questions angoissantes que se posent les personnes sur la fin de leur vie et sur la mort.

« C'est grâce à mes activités sportives et bénévoles que j'ai poursuivies à la retraite que je tiens et me maintiens en forme. Ceux qui n'ont pas fait ça, je les ai tous enterrés. Dans l'avenir, je souhaite ne pas devenir à charge de tout le monde et ne pas devenir bon à rien. Je souhaiterais ne pas trop souffrir et je suis favorable à l'euthanasie. » (Homme, 90 ans, vivant en couple dans sa maison)

« Je crains de ne plus pouvoir me déplacer par moi-

même en voiture. Je crains surtout de perdre la vue ou de ne plus pouvoir vivre en toute indépendance, ce que j'aurais beaucoup de mal à supporter. » (Homme, 90 ans, vivant seul dans sa maison)

« Mon souci et mes craintes sont liés aux risques d'accroissement de mes incapacités. » (Femme, 89 ans, vivant seule en foyer-logement)

« Je crains que mes pertes de mémoire n'augmentent. J'ai peur de la déchéance et espère ne pas devoir vivre jusque là. Je voudrais ne pas être hospitalisée, je suis contre l'acharnement thérapeutique et je souhaite mourir dans la dignité. Mes volontés sont écrites sur un papier que je garde dans un tiroir. » (Femme, 90 ans, vivant seule en EHPAD)

« Il n'y a pas de perspectives pour l'avenir. C'est la fin de la vie, l'hôpital, on ne peut pas envisager autre chose. Ce qu'il faut, c'est que ce soit dans un bien-être normal, en étant reconnues comme des personnes à part entière, en étant soignées comme il faut, en étant respectées par le personnel. » (Femme, 80 ans, vivant seule en EHPAD)

« Mon avenir, c'est d'entrer dans un EHPAD. Je sais que plusieurs cartons emplis de mes souvenirs et de mes archives sont entassés chez ma fille et qu'il y a aussi chez elle certains de mes bibelots. C'est pour moi source de rancœur car je n'ai pas été consultée pour cette appropriation. » (Femme, 89 ans, hospitalisée)

« Je ne pense pas pouvoir changer grand chose. Je souhaite seulement que la situation à l'EHPAD ne se

dégrade pas et que le personnel change moins souvent. » (Femme, 82 ans, vivant seule en EHPAD)

« L'avenir est bien sombre pour moi. La maîtrise des décisions me concernant apparaît bien illusoire. » (Femme, 62 ans, vivant seule dans sa maison)

Image des personnes âgées dans la société

Les seules personnes qui n'ont pas une image trop négative des personnes âgées sont celles qui n'ont pas de problème majeur de santé et qui se sentent elles-mêmes reconnues dans leur famille et dans leur environnement social.

« Je suis le plus vieux de la famille et j'ai une image positive. Au niveau local, je suis connu et accepté, mais pour combien de temps ? » (Homme, 90 ans, vivant en couple dans sa maison)

« J'ai le sentiment d'avoir ma place dans la famille et d'y être respecté. » (Homme, 90 ans, vivant seul dans sa maison)

Une femme constate que, dans l'établissement où elle vit, le personnel se préoccupe de l'image des résidents en veillant à préserver leur apparence physique alors qu'elle souhaiterait être reconnue pour l'ensemble de ses qualités et de ses compétences.

« Le personnel accorde beaucoup d'importance à l'apparence des résidents (vêtements, coiffure...), mais il ne manifeste aucun intérêt pour ce qu'ils ont été : musiciens, peintres, enseignants... » (Femme, 89 ans, vivant seule en foyer-logement)

Témoignage

« Mille choses à inventer pour que ce temps soit apaisé et riche »

MC est membre du groupe de recherche depuis sa création. Elle a 90 ans, des problèmes grandissants d'insuffisance respiratoire et ne peut plus assister aux réunions du groupe depuis plusieurs années, mais reste en contact et envoie périodiquement des analyses de ce qu'elle vit depuis qu'elle est entrée dans un logement-foyer il y a huit ans environ

2004

« Un an après mon arrivée, je pense que l'intégration dans ce type de structure collective est longue et difficile. La participation des résidents n'est pas organisée de façon satisfaisante et l'animation, qui repose principalement sur l'initiative des résidents, n'est pas suffisamment encadrée et aidée. Les tentatives de certains pour faire venir des intervenants extérieurs ou organiser des sorties sont limitées par l'inertie de la direction et de l'équipe municipale dans le domaine de l'animation. La structure permet aux personnes qui le souhaitent et qui le peuvent de mener leur vie de manière indépendante, mais elle ne favorise pas le développement de la vie collective. »

2008

« Je voudrais témoigner de la difficulté d'animation avec des personnes vieillissantes dont les possibilités et les énergies sont très diminuées. En même temps, beaucoup d'entre eux sont contents qu'on les entraîne, qu'on les stimule. Mais il faut des entraîneurs compétents, car cet art doit s'apprendre. Il pourrait aussi y avoir un bénévolat d'accompagnement. Familles, jeunes ou moins jeunes pourraient vivre avec leurs aînés des temps de loisirs, de jeux et d'échanges. Cet été, vu mon état de santé, je n'ai pas pu partir en vacances et la situation dans le foyer-logement sans aucune animation organisée était désespérante.»

2009

« Il faudrait valoriser énormément les métiers d'aide à la personne. On en parle, mais comment les prépare-t-on ? Il devrait aussi y avoir bien plus de psychologues tant pour accompagner les gens que pour accompagner les accompagnants. Les chemins vers la mort sont difficiles. Il faut pouvoir le dire, le comprendre, se reconforter. Sur le plan de la collectivité, il faut un encadrement sérieux capable d'assurer à la fois une bonne maîtrise des réalités matérielles et en même temps de donner du cœur, du plaisir, de la joie. Ce n'est pas simple. En six ans, j'ai connu six directions différentes. »

2011

« Je voudrais que témoignent des personnes comme moi, dans des conditions assez ordinaires, moyennes, normales. Vieillir n'est facile pour personne. Il faut faire face à une dégradation de la vie, c'est ça qui est dur.

Je suis dans un contexte plus apaisé. Mais j'ai une santé plus en déclin : insuffisance respiratoire grandissante et 89 ans. Ma fatigabilité est grande et je ne sors plus beaucoup. J'ai ma tête heureusement, mais j'ai aussi l'angoisse, le découragement et ma relative solitude, ça altère parfois le jugement.

L'art de conduire une telle collectivité, si fragile, est très important et je pense qu'il y a lieu de réfléchir très fort au moment où se pose avec acuité le problème de faire face à un allongement de la vie qui causera une mutation de société.

Il est sûrement important que les personnes vieillissantes soient des partenaires les plus actifs possible de cette mutation. Mais il faut aussi être conscient que c'est loin d'être toujours le cas. La vieillesse est déclin de vie...physique au moins. Il faut donc que les partenaires, les familles, les associations... soient très éveillés aux problèmes que pose le déclin de vie, qu'ils ne se voilent pas la face et qu'ils sachent qu'il n'y a pas de solution miracle, mais mille choses à inventer pour que ce temps soit aussi apaisé et même riche que possible. »

La « parole des vieux » si peu prise en compte

Ces quelques témoignages montrent bien qu'il n'y n'a pas de modèle unique du grand âge. On est loin des images négatives de personnes « dépendantes » dont la société et les familles devraient assumer la charge, mais on est loin aussi des images de sérénité associées au « bien vieillir la fin de sa vie ».

On évoque souvent l'intérêt de recueillir la mémoire des personnes âgées pour transmettre aux jeunes le sens de l'histoire et favoriser les relations intergénérationnelles. Il serait important que les personnes concernées puissent témoigner de leurs expériences multiples du vieillissement si on veut construire une société dans laquelle « un homme demeure un homme ».

Simone de Beauvoir invitait déjà à briser la « conspiration du silence » en 1970. Il est plus que temps de la suivre dans cette voie aujourd'hui en écoutant la parole des personnes âgées.

En 1970, dans « La vieillesse », Simone de Beauvoir écrivait : « Même si on se conduit correctement avec eux, on les traite en objets, non en sujets. On ne les consulte pas, on ne tient pas compte de ce qu'ils disent. Ils se sentent en danger dans les regards qui se posent sur eux ».

Les personnes âgées, en particulier les plus fragilisées, ont-elles la parole pour exprimer leurs besoins, leur volonté de rester actrices de leurs vies dans la

société française d'aujourd'hui ? Nombreux sont les travaux concernant le vieillissement qui doutent que les choses aient vraiment changé sur ce point depuis les années 70.

Dans « La nuit, tous les vieux sont gris », Jérôme Pélissier écrit : « Comprendre ce qui advient lorsqu'on vieillit, ce qui permet de passer le cap difficile de cette « mort sociale » à laquelle conduit fréquemment l'entrée dans la vieillesse, c'est d'abord entendre et faire entendre la parole des vieux. Ils nous disent qu'il est possible, moyennant certains aménagements, de bien vieillir. Dans son corps, mais surtout dans son esprit. »

Nombreux sont les travaux concernant le vieillissement qui doutent que les choses aient vraiment changé

Pour Claudine Badey-Rodriguez, « il faut donner davantage la parole aux personnes très âgées afin qu'elles puissent témoigner de leurs conditions de vie, de leurs difficultés et de leurs souhaits ».

Dominique Argoud écrit : « Notre étude sur « la parole des vieux » a en effet confirmé que la parole dite réflexive, c'est-à-dire des vieux sur eux-mêmes, était peu prise en compte. Au niveau du débat social, elle est marginalisée par rapport à d'autres types de parole qui ont une visée plus fonctionnelle.

Dans « La vieillesse, de quoi avons-nous peur ? », Véronique Ledru écrit : « Quant aux vrais vieux, on ne les voit que dans les reportages sur les maisons de retraite et sur les hôpitaux. Le grand âge, associé à la dépendance ou à la démence, est passé sous silence, il n'a plus le droit à la parole ni à l'image. Socialement et politiquement, tout est verrouillé : n'est-ce pas insensé de vouloir faire parler des objets...de soins ? ».

INDIGNATION

Les membres du groupe de recherche ont décidé de s'inviter au débat sur « la dépendance » lancé en 2011 par le gouvernement. Ils ont rédigé un texte « d'indignation » :

Dans son livre Stéphane Hessel nous invite à manifester notre « indignation » face aux injustices et aux incohérences de la société. Nous disons aujourd'hui notre indignation en voyant la tournure du débat national qui s'engage sur la « dépendance » des personnes âgées.

Nous sommes des citoyens engagés dans un groupe de réflexion au sein de l'Université du Temps libre de Lille ou membres d'une association.

Nous nous indignons de voir qu'on nomme « dépendance » la situation des personnes marquées par l'âge, comme si le handicap de l'âge signait simplement la perte de toute capacité à vivre, à réfléchir, à aimer. Comme si un simple besoin d'aide obligeait la personne à devenir « dépendante », c'est-à-dire à perdre sa liberté, sa créativité et sa citoyenneté.

Nous nous indignons de voir que le débat qui s'engage ne porte que sur les conditions matérielles et le coût de l'aide à porter aux personnes. Comme si le vieillissement n'était qu'une charge à supporter par la société. Alors qu'en vérité les personnes âgées ont simplement besoin de se voir reconnaître un « droit » acquis tout au long d'une vie dans une société qu'ils ont enrichie en tant que citoyens, contribuables, parents, militants, et acteurs. Et nous appelons à la constitution d'un véritable « service public du grand âge » accessible à tous, comme il en existe pour l'éducation ou la santé.

Nous nous indignons de voir que les aides à l'autonomie dans les services et établissements pour personnes âgées s'accompagnent encore souvent de situations d'irrespect des choix, des goûts et des intérêts des personnes très âgées. Nous avons collecté un grand nombre de témoignages sur des situations où la personne très âgée subit, de par sa situation, des atteintes à sa liberté d'agir, de se distraire et d'être en relation.

Nous voulons faire partager notre indignation par l'ensemble des citoyens de ce pays pour faire reconnaître à tous, quelles que soient les atteintes de l'âge, le droit à une pleine et entière citoyenneté. Certes nous reconnaissons l'importance de définir un cadre officiel et nous savons que dans un contexte économique difficile les personnes âgées doivent, elles aussi, respecter la solidarité entre tous. Mais elles ne peuvent, et surtout les plus pauvres d'entre elles, être victimes de choix qui les écartent de la société.

La vieillesse dans les médias

Extraits d'une intervention à l'Université du Temps libre de Lille (17/02/2012)

C'est dans le regard des autres, dans le regard de la société qu'on vit sa vieillesse, et qu'on se découvre vieux. Selon les propos de Serge Guérin¹: « notre identité se forge en partie en fonction du regard de l'autre et de l'image qu'on veut lui renvoyer... ».

Naturellement les médias, les images qu'ils véhiculent sur la vieillesse et sur les vieux sont des vecteurs importants pour porter une image, parfois positive mais souvent négative et dévalorisée, de l'âge et de ses conséquences.

On a commencé à parler dans la presse de « troisième âge » pour éviter justement d'utiliser le mot de « personnes âgées » qui aurait été jugé déplaisant par les lecteurs. Le mot de « retraité » était souvent mieux accepté. On a parlé des « aînés », des « anciens », on parle aujourd'hui des « seniors », terme terriblement ambigu (on est senior à 30 ans dans certains sports, dans les entreprises on l'est à 50 ans, parfois à 45 ans). En vérité on assiste à une course de vitesse sémantique où les mots vieillissent et où, à chaque génération, un mot doit en remplacer un autre, pour toujours, au fond, définir la même chose. Sans doute parce qu'on a peur de nommer l'innommable, à savoir la vieillesse...

Des médias peu intéressés

Dans les médias où la concurrence est rude et les impératifs économiques pressants, l'information est de plus en plus fortement orientée vers les goûts et les désirs du lecteur. Elle est de plus en plus formatée : longueur des articles, illustrations, titres, style, vocabulaire sont de plus en plus souvent retravaillés pour répondre aux attentes des lecteurs. L'image des « vieux » y trouve difficilement sa place.

A coté de la presse écrite, les écrans d'Internet diffusent une information de plus en plus abondante et de plus en plus facilement accessible. La caractéristique de ces nouveaux médias, c'est leur instantanéité. Ils ne favorisent ni la réflexion ni l'analyse. Ils aiment le fait brut, l'événement, l'idée simple. Leur objectif n'est pas de donner une image fidèle de la société telle qu'elle est. Et naturellement c'est une presse de jeunes conçue par des jeunes pour des jeunes. Les « vieux » n'y ont pour l'instant pas leur place. A quelques exceptions près.

La télévision est devenue le média dominant. Or, c'est plutôt un média distraction. Selon Jean Viard² : « Ce qui réunit la télévision, le tourisme et les loisirs, c'est qu'on y masque l'effort. La mise en scène du travail n'est pas leur objet; on est dans « un monde du non-travail » où tout doit paraître jeux et légèreté... Le culte de l'effort, de l'apprentissage, de la souffrance est oublié ».

Puisqu'il s'agit de présenter un monde sans efforts et sans difficultés, on peut penser qu'il s'agit aussi d'un monde sans vieux ni vieillesse...

Au sein des journaux télévisés, la question des personnes âgées, sauf fait divers, crime ou agres-

sion, se partage la plage des « faits de société » aux côtés des personnes handicapées, des sans abri victimes du froid, des familles expulsées... Ce n'est pas la meilleure place et souvent cela contribue à inclure la catégorie des personnes âgées au milieu des « problèmes » de la société.

Dans ce monde d'image, il est important que les vieux aient bien l'air de vrais vieux.

Pour être présents dans les médias les vieux doivent sortir de l'ordinaire : être victime d'un accident, d'une agression ou réussir ce qui ressemble à un exploit, par exemple être le dernier poilu de la guerre 14, le dernier rescapé d'une catastrophe, le doyen ou la doyenne des français, ou celui qui, à 80 ans, réussit encore à grimper au sommet d'une montagne, etc.

Le « triangle d'or »

Il n'existe pas de monde plus divers que celui des plus de 60 ans. C'est dans cette tranche d'âge qu'on trouve les plus riches (les Mulliez, les Bettencourt et beaucoup d'autres sont de cette génération) et les plus pauvres, ceux qui vivent avec les quelques 750 euros du minimum vieillesse, et parfois n'y ont pas droit. Aux différences de revenu s'ajoutent des différences de patrimoine, qui sont souvent considérables. En matière de santé, quoi de commun entre ce sexagénaire qui peine à monter un escalier et cet autre qui court encore les marathons, entre celui qui s'étirole devant sa télé et l'universitaire qui écrit encore livre sur livre...

Les « vieux » ne constituent ni une classe sociale, ni un groupe social constitué. Or, les médias ont horreur de la diversité. Ils n'aiment rien tant que de pouvoir faire rentrer les gens dans des cases pré définies. L'art du journalisme c'est l'art de la simplification, ne l'oublions pas.

1 Serge Guérin : la nouvelle société des seniors »

2 Jean Viard : portrait de la France

Les médias véhiculent en vérité deux images antagonistes de la personne âgée :

La première c'est celle du retraité séduisant aux cheveux gris, à l'allure sportive et au sourire éclatant, ou de la belle femme aux cheveux teints et à silhouette longiligne. Ils sont au cœur de ce que les spécialistes appellent « le triangle d'or » : une bonne santé, un pouvoir d'achat et du temps libre pour en profiter. Naturellement c'est l'image à laquelle nous avons tous envie de nous identifier. Elle est aussi très privilégiée par les médias, car ce sexagénaire viril et actif ou cette sexagénaire coquette et séduisante sont des cibles pour les publicités dont vivent les médias. Il importe que ces retraités là restent consommateurs le plus longtemps possible, se nourrissent de bons produits, de soins de beauté et répondent aux offres du secteur marchand.

Cette image de la vieillesse naturellement fautive. Nous n'avons hélas pas tous l'allure de Jane Fonda ou de Clint Eastwood. Nous sommes souvent chauves, un peu enveloppés, moins mobiles. Mais cela n'a pas d'importance pourvu que nous puissions nous identifier à ces modèles !

L'inconvénient de ce modèle est qu'il contribue à renforcer l'image d'un retraité privilégié, gâté par la vie au cours des « trente glorieuses », profitant à belles dents d'une retraite à laquelle les plus jeunes n'auront pas accès.

A l'opposé, les médias présentent l'image toute contraire du vieillard appuyé sur son déambulateur, égaré, à la voix chevrotante, allongé sur son lit ou affalé dans son fauteuil. Ce vieux là, on lui doit certes de la compassion, mais surtout, il coûte. Il faut « s'occuper de lui », le soigner, l'héberger. Il est objet des politiques publiques. Cette image là indique que la

vieillesse est une charge pour la société, une obligation contrainte et lourde. Les vieux sont un poids mort pour la collectivité.

Elle a l'autre inconvénient de donner une image très rebutante de la vieillesse. Personne n'a envie de ressembler à ça. On encourage ainsi des formes de jeunisme un peu naïves : en s'habillant jeune, en parlant jeune, j'évite de me considérer comme vieux puisque la vieillesse est quelque chose d'assez peu désirable.

Il faut noter l'insistance des médias à évoquer la vulnérabilité de la personne âgée. Selon Serge Guérin « le ressort médiatique principalement utilisé est celui de la dramatisation » ou encore celui « du misérabilisme ». Les médias, particulièrement les médias locaux, aiment à valoriser les vieux un peu extraordinaires : le tisserand, la centenaire qui raconte sa vie, le retraité qui construit un château en boîtes d'allumettes, le cycliste qui, à 80 ans, fait encore son tour à vélo etc... La galerie de portraits est longue. D'une certaine façon il faut se réjouir qu'apparaissent dans les médias des images valorisées de personnes âgées, prises dans une activité constructive et positive. Ces images contrebalancent les représentations négatives qui ont cours dans les esprits. En même temps, ceux qui les diffusent font parfois preuve de candeur et de naïveté. Beaucoup d'entre elles portent en creux une image très négative de la vieillesse. La centenaire interviewée fait encore ses courses et son ménage ? A 80 ans untel attrape des papillons pour ses collections ? Tout le monde fait son ménage et ses courses, attraper les papillons est une activité simple. N'y a-t-il pas derrière cette description, l'image en creux de ce qu'à cent ans on ne sait plus rien faire, qu'à 80 ans on n'a plus l'âge de courir derrière rien ?

Les invisibles

Entre les trois modèles : le retraité héroïque, le retraité heureux et profiteur et le retraité dépendant, il manque celui du retraité invisible, le plus courant en vérité. Avec l'âge, ils sortent peu à peu d'une société de consommation qui les ignore : voitures, ordinateurs, téléphones derniers cris les concernent de moins en moins. Les produits de beauté destinés à « réduire les rides », en vérité s'adressent à des quadragénaires prises par l'angoisse de vieillir et l'obsession de retarder les effets du vieillissement.

A mesure qu'elles vieillissent les personnes âgées disparaissent du paysage médiatique. En même temps, comme elles s'assument, elles ne sont pas encore entrées dans le champ des politiques publiques. Elles ne demandent rien. Hors leur retraite, elles ne coûtent rien à la collectivité. De surcroît elles sont socialement très productives. Un retraité sur deux assume une responsabilité bénévole dans une association, 30% des maires des petites communes sont des retraités. Bon nombre d'associations n'existeraient pas sans l'apport des retraités. Le total des heures de garde assurées par les grands parents est équivalent au total des heures de garde assurées par les services de garde, crèches et nourrices agréées. Si tous les papys et les mamies se mettaient en grève la société serait paralysée. Des entreprises devraient fermer pour permettre à leurs salariés de prendre congé. Cela aurait un coût. Beaucoup d'idées changeraient si les décideurs s'appuyaient sur des indicateurs qui prennent en compte l'apport économique des retraités. En maîtrisant notre consommation ne sommes-nous pas des précurseurs ? Serge Guérin parle des vieux comme « des producteurs de sens ».

Mais on ne peut tout attendre et tout demander aux médias. Il est temps que les gens de cette génération senior cessent de jouer aux « jeunes » et osent dire « je suis vieux » sans que cela ait une acception négative. Je suis vieux, mais cela ne me rend ni faible, ni dépendant, ni bête, ni méchant. C'est une situation qui comporte des éléments négatifs mais aussi d'autres très positifs. Dans un dos-

sier « Repère » de la fédération des centres sociaux on peut lire que la vieillesse n'est pas un état mais « une transition » : « vieillir ce n'est pas passer de la jeunesse à la vieillesse comme on passe du chaud au froid ». Je suis vieux mais j'ai une opinion sur l'avenir de la société quand bien même elle ne concernerait que mes enfants ou les enfants de mes enfants. Je suis vieux et cela ne m'empêche pas

d'être présent dans la société, utile à bien des endroits, cela ne m'empêche pas d'échanger et d'être partie prenante dans la vie sociale. Et il faudrait bannir de notre vocabulaire non le mot « vieux » mais au contraire le mot « jeune » ou tout au moins le réserver à ceux qui le sont vraiment.

Régis VERLEY

Notes de lecture

Viellissement, participation et citoyenneté

Les questions de la participation et de la citoyenneté sont rarement traitées dans toutes leurs dimensions quand on s'intéresse aux personnes âgées et au vieillissement.

Quelle est la place des personnes âgées dans notre société ? En dehors de celles qui ont occupé et occupent parfois encore des positions importantes en raison de leur passé professionnel, les représentations sociales des personnes âgées restent négatives. Elles sont plus souvent définies par le manque (manque de mémoire, manque de mobilité,...) ou parfois par la baisse de leurs capacités, que par le rôle qu'elles pourraient avoir dans la vie sociale.

Les réflexions sur le vieillissement restent rares. Régis Debray évoque cette rareté dans « Le plan vermeil », pamphlet écrit après la canicule de 2003.

Nous proposons une approche de ces questions à partir de l'analyse des documents rassemblés par le groupe de recherche.

La vieillesse, Simone de Beauvoir, 1970

En 1970, Simone de Beauvoir publiait un ouvrage « La vieillesse ». Elle y décrivait comment est abordée la question du vieillissement, le statut des personnes âgées et la place qu'elles occupent dans la société et s'interrogeait sur les changements nécessaires pour faire de la vieillesse un moment de la vie riche d'expérience et digne d'être vécu.

Simone de Beauvoir montre comment la vision du vieillissement est d'emblée négative, sans véritable interrogation sur les fondements de cette vision, en particulier chez les gérontologues. « Le statut du

vieillard n'est jamais conquis par lui, mais lui est octroyé ... L'étude (ethnologique) suffit à démontrer à quel point la condition du vieillard dépend du contexte social. Même si on se conduit correctement avec eux, on les traite en objets, non en sujets. On ne les consulte pas, on ne tient pas compte de ce qu'ils disent. Ils se sentent en danger dans les regards qui se posent sur eux. »

« Le prestige de la vieillesse a beaucoup diminué du fait que la notion d'expérience est discréditée. La société technocratique d'aujourd'hui n'estime pas qu'avec les années le savoir s'accumule, mais qu'il se périmé. L'âge entraîne une disqualification. Ce sont les valeurs liées à la jeunesse qui sont appréciées.

« On ne saurait se contenter de réclamer une « politique de la vieillesse » plus généreuse, un relèvement des pensions, des logements sains, des loisirs organisés. C'est tout le système qui est en jeu et la revendication ne peut être que radicale : changer la vie ».

Aujourd'hui

Le statut, la place, l'image des personnes âgées ont évolué depuis quarante ans et dans quel sens ? Les questions que posait Simone de Beauvoir ont-elles encore un sens dans les débats d'aujourd'hui ? A travers la lecture de nombreux ouvrages et articles parus récemment en France, on constate des évolutions du vocabulaire et des politiques ainsi que l'apparition de nouvelles thématiques, mais les auteurs posent des questions qui ressemblent beaucoup à celles qu'abordait « La vieillesse » il y a quarante ans.

Pascal Champvert, constate en France une incapacité à penser la vieillesse

et le vieillissement. Les événements récents (canicule de 2003) confèrent peu à peu, une visibilité nouvelle aux personnes très âgées... Pourtant, les différentes prises de position, qui expriment, face à la question du vieillissement, une vive inquiétude quant aux conséquences économiques de l'allongement de l'espérance de vie, n'abordent que très marginalement les opportunités qui en découlent.

Le mot dépendance pèse d'un poids très lourd dans les analyses du vieillissement. La dépendance, parce que son coût se veut spécifique et qu'elle pose la vieillesse comme problème, devient alors phénomène social, producteur d'exclusion.

Dans « Quand est-ce que je vieillis ? », François Jullien rappelle l'opposition entre vieillesse honorée et vieillesse misérable qui existait déjà dans la pensée de la Grèce antique. Dans le même ouvrage, Claudine Attias-Donfut s'interroge : « L'évolution démographique a introduit des contradictions difficiles à vivre entre l'illusion d'un horizon ouvert, d'une « deuxième carrière », et les réalités de la retraite, la relégation, la solitude, les petites et les grandes misères physiologiques de l'âge ».

Philippe Pitaud note : « Les représentations que chacun porte en lui de la vieillesse s'enracinent dans la crainte de chacun face à son propre vieillissement et au fantasme très angoissant de décrépitude auquel il renvoie inexorablement... Cette peur conduit à discriminer et isoler les personnes âgées qui portent sur leurs corps des signes avant-coureurs de mort ».

Marie de Hennezel affirme : « Notre monde nous renvoie une image désastreuse de la vieillesse. Nous avons peur de mal vieillir, de finir seuls, mal aimés, peut-être dépendants ou déments, dans des lieux sans vie, loin de tout ».

Des sociologues présentent le vieillissement comme un phénomène de « déprise ». Vincent Caradec décrit quatre processus de changement identitaire constitutifs du vieillissement : le franchissement de moments

de transition; le désengagement et la négociation d'un nouveau rapport au monde; le positionnement par rapport à la catégorie de « Vieux »; la reconstruction narrative de soi et le recours au passé.

Contrairement au désengagement, la déprise n'est pas générale, elle ne concerne que certaines activités et certaines relations, alors que d'autres continuent à être investies.

Après la retraite, le temps de la découverte de nouveaux aspects de soi est bientôt révolu: la baisse des opportunités d'engagement ainsi que le peu d'intérêt manifesté pour ce qui est nouveau amènent à renoncer aux expériences nouvelles.

Vieillesse et société

Comment se reproduisent et évoluent les stéréotypes de la vieillesse ? Les auteurs de l'ouvrage « Les vieux, ennemi public numéro 1 » ont une vision catastrophiste des relations entre vieillissement et société : « Les personnes âgées sont devenues l'ennemi d'un système qui ne fonctionne plus que sur le mode économique ».

Patrick Pelloux écrit : « Ce système a engendré une société barbare, une société qui se cherche, une société qui se regarde tous les soirs sur les écrans de télévision en envisageant un monde éternellement jeune, beau et bien portant... et surtout riche.

Le regard que notre société porte sur le grand âge est terrible. Les mots de « naufrage », d'« horreur », de « désastre » qui viennent aux lèvres, disent le dégoût et la peur que nous inspirent la vieillesse, la souffrance de vieillir et la mort ».

Des auteurs proposent des approches plus fouillées abordant la question du vieillissement à partir des priorités et des valeurs mises en exergue dans les sociétés actuelles.

Selon Michel Loriaux par exemple : « On ne peut pas parler de la vieillesse sans parler de la société dans son ensemble. La façon dont la question du vieillissement est traitée sur le plan politique dépend principalement de la vision que nos sociétés ont de leur avenir et de ce qu'elles ont l'inten-

tion de faire d'elles-mêmes dans les décennies à venir ».

Dans un article de la revue « Retraite et société » paru en 2003, il attire l'attention sur les dérives d'une gériatrie, plus préoccupée d'avancées techniques et médicales que d'éthique et de citoyenneté des personnes âgées.

Ces dérives sont également dénoncées par Claudine Badey-Rodriguez à partir de ses expériences comme psychologue en maison de retraite : « On dénie le statut d'être humain aux personnes présentant un affaiblissement intellectuel ou une détérioration des fonctions supérieures. Le résultat peut en être, pour la personne devenue « objet » de placement, la révolte et la violence, ou bien l'anéantissement complet susceptible de conduire au syndrome de glissement, à l'abandon du désir de vivre.

Il existe de multiples façons de maltraiter les personnes âgées. Tout d'abord physiquement en faisant des toilettes bâclées ou en posant des protections systématiques. Psychologiquement en retirant à la personne son pouvoir de décision, en la tutoyant abusivement ou en adoptant des comportements infantilissants. Enfin socialement en l'ignorant ».

Les politiques publiques en question

Sont alors interrogées les politiques publiques en direction des personnes âgées. Au delà de discours généreux, leurs logiques sont fondées sur les soins et la prévention des risques plutôt que sur la préservation de l'autonomie et des liens sociaux ainsi que la reconnaissance des personnes âgées comme actrices de leurs vies et des décisions qui les concernent.

Claudine Badey-Rodriguez souligne la contradiction générée par les organismes de tutelle eux-mêmes : « D'un côté, de beaux textes, sortis du chapeau de quelques experts et conseillers ministériels, sur la qualité de vie en établissements pour per-

sonnes âgées... De l'autre côté, des textes réglementaires concernant la sécurité contre les risques d'incendies, l'hygiène alimentaire, de plus en plus draconiens. L'absence de réelle politique globale de la vieillesse, le manque flagrant de moyens financiers et d'effectifs pour prévenir la

dépendance, conserver l'autonomie et maintenir la personne dans un réseau de relations lui permettant de garder son statut et sa dignité d'être humain.

Beaucoup trop d'établissements ne jouent que sur le registre de l'apparence, des faux-semblants, en

pensant mettre de la vie grâce à quelques activités « récréatives ».

Toutes les violences institutionnelles sont liées à l'absence de prise en compte de l'histoire de la personne âgée, à l'ignorance de son rythme de vie et de ses habitudes antérieures faute de moyens ».

Serge Guérin dénonce des politiques de relégation des personnes âgées : « Focalisées sur la question des soins et cantonnées dans une logique de précaution, réinventant des formes d'enfermement qui ne disent pas leur nom, les politiques publiques ont créé une « camisole logistique » à l'intention des personnes âgées ». Pour de nombreux auteurs, il faut permettre aux personnes âgées d'exprimer leurs besoins, leurs difficultés et leurs souhaits.

Dans « La nuit, tous les vieux sont gris », Jérôme Péliissier écrit : « Comprendre ce qui advient lorsqu'on vieillit, ce qui permet de passer le cap difficile de cette « mort sociale » à laquelle conduit fréquemment l'entrée dans la vieillesse, c'est d'abord entendre et faire entendre la parole des vieux. Ils nous disent qu'il est possible, moyennant certains aménagements, de bien vieillir. Dans son corps, mais surtout dans son esprit. Ils nous disent aussi que cette possibilité n'est pas offerte à tous. Si les progrès de la science donnent plus de temps de vie au corps des vieux, il n'est pas sûr que notre société offre à leurs

Les personnes âgées sont devenues l'ennemi d'un système qui ne fonctionne plus que sur le mode économique

esprits beaucoup de raisons de vivre longtemps ».

L'ouvrage « Solitude et isolement des personnes âgées » aborde largement cette thématique. Dominique Argoud y écrit : « Notre étude sur « la parole des vieux » a en effet confirmé que la parole dite réflexive, c'est-à-dire des vieux sur eux-mêmes, était peu prise en compte. Au niveau du débat social, elle est marginalisée par rapport à d'autres types de parole qui ont une visée plus fonctionnelle, auxquels le corps social et les professionnels sont plus réceptifs ».

Il faut donner davantage la parole aux personnes très âgées afin qu'elles puissent témoigner de leurs conditions de vie, de leurs difficultés et de leurs souhaits.

« J'ai rêvé cette nuit que toutes les personnes très âgées, dépendantes, malades, démentes descendaient soudain dans la rue pour manifester...
« Nous voulons être respectés, entendus ... » (Claudine Badrey-Rodriguez)

Rêvés et utopies

C'est le sens de la démarche du groupe de recherche, en particulier dans sa dernière enquête « Rêves et utopies d'aujourd'hui, réalités de demain ».

L'objet de la recherche est d'écouter et de faire connaître les besoins et les souhaits des personnes en matière de logement, de transports, d'urbanisme, d'action sociale, de loisirs et de culture, de santé et de prévention, pour réfléchir à la manière de mettre en place une société pour tous les âges.

La retraite, au XXI^{ème} siècle, est un moment citoyen. Les retraités ne sont plus des individus passifs: ils irriguent la vie sociale par leur implication dans les affaires de la cité, leur impact sur la consommation, leur rôle dans le développement économique.

Pour Serge Guérin, la dévalorisation des seniors est une insulte faite à

l'avenir. La coopération entre générations nécessite que soit interrogée la notion d'utilité sociale, qui ne peut reposer uniquement sur le travail au sens traditionnel du terme.

Rapports entre les générations

Quelle place ont les personnes âgées dans notre société ? Poser cette question, c'est aussi s'interroger sur les relations entre les différentes générations, au delà des relations familiales.

Serge Guérin analyse les projets intergénérationnels développés dans certaines maisons de retraite : « Il est bon d'interroger ces images (des projets intergénérationnels) qui associent deux publics singuliers, les enfants, réputés vierges de toute appréhension nominative et de tout regard porteur de jugement, et les personnes très âgées. Les premiers n'ayant pas encore acquis leur autonomie, et les seconds étant considérés comme n'en disposant plus. Véritable racisme anti-vieux qui s'appuie sur la permanence, dans nos représentations, d'un lien entre l'âge d'une personne, et des prises de position supposées conservatrices ».

Comment revisiter l'image que l'on a de la vieillesse ? Une psychologue nous dit qu'il y a tout à découvrir de la psychologie de la vieillesse, comme il y a quelques décades, il y a eu tout à découvrir de la psychologie de l'enfance.

Il serait important qu'une réflexion s'engage à tous les niveaux pour la valorisation de l'image de la vieillesse.

Il serait important qu'une réflexion s'engage à tous les niveaux pour la valorisation de l'image de la vieillesse.

Au cours de la visite du groupe de recherche au Québec en Octobre 2005, la question de la citoyenneté des personnes âgées, de leur place dans la vie économique et sociale, de leur image dans la population est apparue centrale.

La participation des personnes concernées aux réflexions sur le vieillissement, le sentiment et la possibi-

lité de partager la vie du groupe et de la société dont on est membre sont des conditions indispensables d'une citoyenneté à part entière.

Les personnes âgées actrices de leurs vies ?

Quelle est la place du libre choix et des droits individuels dans les établissements pour personnes âgées ? La question se pose d'abord en amont de l'accueil.

La question de l'accès (choix ou obligation) est centrale pour toutes les personnes rencontrées au cours des enquêtes successives.

Pour être acteur de sa vie, il faut pouvoir s'appuyer sur un socle de droits individuels. La reconnaissance de ces droits est particulièrement importante à l'époque du grand âge, quand les besoins de sécurité et de protection augmentent.

L'arrêté du 8 septembre 2003 définit une charte des droits et libertés des personnes accueillies en hébergement collectif. Dans le respect du principe de non discrimination, sont affirmés le droit à une prise en charge ou à un accompagnement adapté, le droit à l'information, le principe du libre choix, du consentement éclairé et de la participation de la personne, le droit à la renonciation, le droit au respect des liens familiaux, le droit à la protection, le droit à l'autonomie, le principe de prévention et de soutien, le droit à l'exercice des droits civiques, le droit à la pratique religieuse, le respect de la dignité de la personne et de son intimité.

L'analyse de ce texte montre le fort accent mis sur les notions de prise en charge et d'accompagnement. La personne accueillie est considérée davantage comme prise en charge dans le respect des droits individuels que comme actrice de sa vie participant pleinement aux décisions qui la concernent.

Nombreuses sont les personnes rencontrées qui souffrent de la rigidité des règlements intérieurs dans certaines structures. Un des problèmes le plus souvent évoqué est celui des places à table (impossibilité de choisir sa place et très grande difficulté à en

changer).

On pourrait reprendre les propos de Pascal Champvert : « Dans une démocratie, qu'est-ce qui justifie d'affecter des personnes à des places à table immuables ? Dans quels lieux, en dehors de certains hébergements pour personnes âgées, impose-t-on une règle de ce type, de manière quasiment non négociable ? »

Des exemples vécus et cités au cours de l'enquête démontrent qu'au nom de la prévention des risques, le droit à l'intimité est parfois bafoué et les personnes âgées niées comme actrices de leur vie. Ces exemples concernent la vie quotidienne, mais on pourrait aussi s'interroger sur l'absence de participation des résidents aux décisions qui concernent les structures et leurs évolutions.

Le droit à la conception et à la mise en œuvre du projet d'accueil et d'accompagnement trouve une traduction plus concrète dans les contrats d'accueil et les projets de vie signés entre les résidents et les directions au moment de l'entrée dans l'établissement. Ce thème n'a guère été développé par nos interlocuteurs au cours de nos enquêtes. Les contrats d'accueil et les projets de vie se limitent souvent au rappel d'objectifs très généraux ou s'apparentent au règlement intérieur. Il semble que la notion d'engagement réciproque personnalisé soit difficile à mettre en œuvre avec les outils tels qu'ils existent actuellement.

Quand on évoque la participation auprès des directeurs d'établissement, il s'agit d'abord pour eux du fonctionnement des instances de concertation : conseils de résidents, conseils d'établissement, conseils de vie sociale. Toutefois, ils ne donnent pas beaucoup de détails sur la façon concrète dont sont élus et fonctionnent les conseils, sur les sujets qui y sont débattus et sur l'impact de ces instances dans la vie de l'établissement. La participation des résidents à l'organisation et à la gestion de la structure reste un problème. Légalement il est prévu des instances de concertation, mais elles n'existent pas partout et ne semblent pas occuper une place importante, le rôle de la direction restant primordial.

La question de l'information apparaît cruciale pour le développement de la participation. Au cours des visites d'établissements, on constate l'existence de panneaux d'information, de journaux internes, de réunions d'information sur le fonctionnement. Les résidents considèrent souvent que les informations quotidiennes sont de bonne qualité, mais qu'ils sont tenus à l'écart des décisions majeures concernant les finances et la gestion de l'établissement ainsi que ses évolutions

Et dans l'urbanisme

Il faudrait aussi s'interroger sur les décisions en matière de logement et d'urbanisme. On se contente souvent d'affirmer que les personnes âgées souhaitent rester chez elles le plus longtemps possible et sur cette base le maintien à domicile reste la priorité en matière de logement des personnes âgées. On pourrait d'ailleurs s'interroger sur le terme de « maintien » qui n'évoque guère l'idée de choix.

L'enquête sur les modes de vie menée par le groupe de recherche a fait ressortir deux tendances apparemment contradictoires : d'une part le désir des personnes âgées de rester chez elles et de fortes réticences vis à vis des modes d'hébergement existants, d'autre part la recherche de convivialité, d'entraide et le besoin de sécurité qui ne sont souvent pas satisfaits dans le cadre du maintien à domicile.

L'enquête récente sur le bien vieillir montre que ce n'est pas le maintien à domicile en soi qui est souhaité, mais la préservation de son intimité dans un cadre de vie de qualité, dans des environnements agréables et conviviaux, et aussi la possibilité de rythmer sa vie dans des espaces de liberté.

Les personnes rencontrées regrettent de ne pas être informées des projets d'habitat de leur ville les concernant. Elles souhaitent participer à la concertation sur les différentes solutions en matière d'habitat et aux choix des possibilités à mettre en place.

Dans une démocratie, n'est-il pas souhaitable que les choix d'habitat et d'urbanisme ne soient pas unique-

ment laissés à des experts et à des politiques, mais associent les personnes concernées ?

Des expériences qui favorisent la participation

Des expériences innovantes existent en France et à l'étranger (Angleterre, Belgique, Hollande, Canada...). Il semble intéressant de les analyser, de voir comment elles favorisent la participation à la vie sociale et permettent aux personnes âgées de rester actrices de leur vie.

Une étude récente « Isolement et vie relationnelle », menée par un collectif de huit associations caritatives, montre qu'un tiers seulement des personnes âgées de plus de 65 ans mènent une vie sociale active. Des associations se créent et se développent autour des questions du vieillissement, du maintien du lien social et des relations intergénérationnelles.

Les relations intergénérationnelles sont au centre du projet de « Générations et culture », association qui travaille à rompre l'isolement des personnes âgées en favorisant le rapprochement entre personnes de générations et de cultures différentes dans le respect de leur identité individuelle et collective. Les actions se mènent en partenariat avec des acteurs locaux pour créer du lien social, contribuer à changer les représentations que les habitants ont les uns des autres et proposer de nouvelles alternatives pour mieux vivre ensemble. Des ateliers intergénérationnels se réunissent régulièrement. Ils ont lieu dans des maisons de retraite et sont coanimés par l'association et les animateurs, avec la participation des habitants du quartier. Le recueil de témoignages permet un travail sur la mémoire. Il répond à la volonté de transmission des personnes âgées et à celle des jeunes qui veulent connaître le passé.

L'association « Générations complices » crée des occasions de rencontre et d'échange qui aident les citoyens sans distinction à vivre ensemble, qui renforcent les liens entre les générations et les cultures. Elle offre des lieux de réflexion sur les rôles de chacun. Les activités inter-

générationnelles de l'association (théâtre, chorale, ateliers mémoire, culturâges, promenades, rallye, ateliers de pratiques artistiques, journal, rencontres débats) ont évolué au cours des années, mais leur philosophie est restée la même. Chaque activité vise à ce que les participants soient acteurs d'une histoire commune.

Un café-débat a réuni à Villeneuve d'Ascq une trentaine de participants autour du thème « Une ville pour tous les âges ? Venez en débattre et exprimer vos souhaits... ». La rencontre était organisée par le groupe recherche de l'Université du temps libre et l'Association des retraités et des personnes éloignées du travail dans le cadre de l'« Automne bleu ».

La discussion a permis de faire émerger des propositions : Le conseil des aînés devrait pouvoir participer aux projets de la ville, d'où la nécessité de créer une telle instance.

Dans beaucoup de villes, se mettent en place des Conseils des aînés, instances de démocratie participative, chargées d'émettre des avis sur des points précis des politiques municipales.

Chaque année, se déroulent à Québec des rencontres entre les représentants des associations de retraités, les professionnels des secteurs de la santé et du social, les bénévoles intervenant auprès des personnes âgées, avec la participation du gouvernement provincial. Il s'agit de faire avancer la réflexion et l'action pour associer pleinement toutes les générations au développement économique et social. Il s'agit de construire des démarches éducatives pour favoriser la participation sociale des personnes âgées et changer l'image qu'elles ont dans la société.

La concertation permet de faire remonter au niveau politique les besoins des personnes âgées. Elle fait avancer les demandes, porte les revendications et influe sur les politiques sociales.

Depuis 1999, l'Organisation mondiale de la Santé s'engage dans une nouvelle politique, celle du « Mouvement mondial Vieillir en restant actif », dont l'objectif dépasse la politique anté-

rieure « Vieillir en bonne santé ». Le directeur général de l'OMS déclare : « La santé et la qualité de la vie tout au long de l'existence renforcent la capacité des personnes à se réaliser, édifier une communauté où les différentes générations vivent en harmonie et bâtir une économie dynamique ».

Le vieillissement actif est défini en ces termes : « Le vieillissement actif permet aux personnes âgées de réaliser leur potentiel de bien-être physique, social et mental tout au long de la vie et de s'impliquer dans la société selon leurs besoins, leurs souhaits et leurs capacités, tout en jouissant d'une protection, d'une sécurité et de soins adaptés lorsqu'elles en ont besoin ».

A partir de 2007, en s'appuyant sur le cadre « Vieillir en restant actif » de 2002, l'Organisation mondiale de la santé promeut le développement des Villes amies des aînés et publie un Guide mondial pensé comme une méthode d'évaluation des difficultés et des besoins, mais aussi comme un cadre de référence pour l'action et pour la mise en œuvre de politiques publiques.

De son côté l'Union européenne, sous l'impulsion notamment du Parlement européen a lancé en 2012 « l'année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations ». Au delà des objectifs concrets de la stratégie Europe 2020 qui est de développer les taux d'emploi, entre autres pour les seniors, les instances européenne avec le réseau AGE qui regroupe les associations européennes de retraités ont suscité des rencontres et des échanges de bonnes pratiques autour de la participation des personnes âgées à la vie sociale.

Dans un continent vieillissant, les retraités ont des compétences et des capacités, de la disponibilité aussi, dont ils peuvent faire profiter la société.

Selon le Commissaire en charge des questions sociales, « Alors que nous

considérons avant comme problématique l'augmentation du nombre de personnes âgées, nous les voyons aujourd'hui comme une partie de la solution. L'Année européenne a changé la manière dont les gens parlent du vieillissement et a popularisé le concept de vieillissement actif dans de nombreux pays. Elle a poussé un large éventail de parties prenantes et d'individus, jeunes et âgés, à agir. Elle a donné lieu à des milliers de nouvelles initiatives et manifestations à l'échelle européenne, nationale, régionale et locale. Elle a donné un nouvel élan à certaines initiatives politiques ».

En France, l'Année européenne 2012 a entraîné une forte mobilisation des autorités publiques, de villes et de régions, d'associations de citoyens seniors et d'organisations diverses de la société civile. Des centaines de nouvelles initiatives ont vu le jour et des événements ont été organisés.

Les États membres de l'UE, en coopération avec la Commission, ont élaboré les « Principes directeurs européens en matière de vieillissement actif et de solidarité intergénérationnelle », qui ont été adoptés par les ministres des Affaires sociales de l'Union européenne le 6 décembre 2012. Ces principes devraient servir de référence aux autorités nationales ou autres parties prenantes sur ce qui doit être mis en œuvre pour promouvoir le vieillissement actif et appliqué à la situation et aux enjeux particuliers.

L'Année européenne 2012 a également donné le jour à l'Indice de vieillissement actif (IVA). Il aidera les responsables politiques à identifier les enjeux et le potentiel inexploité des seniors et à superviser les avancées en matière de vieillissement actif.

Les retraités ont des compétences et des capacités, de la disponibilité aussi, dont ils peuvent faire profiter la société

Question de mots

Quel terme utiliser pour évoquer la montée en âge et ceux qui la vivent ? Le vocabulaire est vaste mais tous les termes liés à la vieillesse ont une connotation négative. Le vocabulaire utilisé est porteur de sens et en dit long sur les représentations sociales des personnes âgées et sur la valeur accordée aux différents âges de la vie.

Selon le Petit Larousse (édition 2002)

Agé : Vieux

Vieux : Avancé en âge ; qui existe depuis longtemps, qui dure ; qui a beaucoup servi, usé, suranné

Vieillesse : Dernière période de la vie, caractérisée par un ralentissement ou un affaiblissement des fonctions.

Vieillir : Avancer en âge ; perdre sa force, sa vitalité, l'apparence de la jeunesse en prenant de l'âge ; s'affaiblir par la durée, commencer à n'être plus d'usage, plus apprécié ; fatiguer, affaiblir, comme le fait la vieillesse ; acquérir des qualités particulières par la conservation (vin, alcool...)

Vieillessement : Ensemble des phénomènes qui marquent l'évolution d'un organisme vivant vers la mort ; fait de se démoder, de ne plus correspondre aux besoins d'une époque ; modification que subit avec le temps une denrée

Sénile : Propre à la vieillesse, dû à la vieillesse ; dont les facultés intellectuelles sont dégradées par l'âge

Sénilité : Détérioration physique et intellectuelle chez certains vieillards

Sénescence : Vieillessement naturel des tissus et de l'organisme ; baisse des activités, des performances propre à la période de la vie qui suit la maturité

Quatrième âge : Période suivant le troisième âge, où la plupart des activités deviennent impossibles et qui correspond à la sénescence

Senior : Qui concerne les plus de 50 ans ; confirmé sur le plan professionnel

La vieillesse n'est définie que négativement, en termes de manques, de pertes ou de dégradations. Il n'y a que pour le vin et l'alcool que le vieillissement peut avoir des effets positifs. Le seul terme qui n'a pas de connotation négative est celui de senior.

Comment, dans ces conditions, choisir des mots qui ne comportent pas de connotation négative quand on parle de vieillissement ?

Dans le travail de recherche c'est le terme « personnes âgées » qui a été retenu, considérant que l'âge ne devrait pas être un facteur ségrégatif et qu'il faut se battre contre l'âgisme.

L'âgisme est un ensemble de stéréotypes systématiques et de discrimination contre les personnes. Parce qu'elles sont vieilles, elles sont cataloguées comme rigides dans leurs pensées et leurs manières, vieux jeu dans leurs pratiques et leurs conceptions de la morale.

On n'utilisera pas le terme « dépendantes », qui évoque, selon le dictionnaire, un rapport de sujétion ou de subordination et qui paraît incompatible avec une approche du vieillissement en termes de participation et de citoyenneté

Bibliographie

- Badey-Rodriguez C.**, *La vie en maison de retraite. Comprendre les résidents, leurs proches et leurs soignants*, Albin Michel, 2003
- de Beauvoir S.**, *La vieillesse*, Gallimard, 1970
- Bergeret-Amselek C. (dir)**, *La cause des aînés. Pour vieillir autrement...et mieux*, Desclée de Brouwer, 2010
- Caradec V.**, *Vieillir après la retraite. Approche sociologique du vieillissement*, PUF, 2004
- Debray R.**, *Le plan vermeil. Modeste proposition*, Gallimard, 2004
- Fondation EISAI**, *Quand est-ce que je vieillis ?*, PUF, 2007
- Dossiers et documents**, *Le Monde*, numéro spécial n°400, septembre 2010
- Golbéline G., Raphaël A.M., Raphaël S.**, *Les vieux, ennemi public n°1*, Hachette, 2004
- Guérin S.**, *La société des seniors*, Michalon, 2009
- De Hennezel M.**, *La chaleur du cœur empêche nos corps de rouiller. Vieillir sans être vieux*, Laffont, 2008
INSEE, Les personnes âgées, 2005
- Laborel B., Vercauteren R.**, *Construire une éthique en établissement pour personnes âgées*, ERES, 2004
- Pitaud P.**, *Solitude et isolement des personnes âgées. L'environnement solidaire*, ERES, 2004
- Pélissier J.**, *La nuit, tous les vieux sont gris : la société contre la vieillesse*, Bibliophane, 2003
- Retraite et société**, *Nouvelles données sur le grand âge*, Documentation française, n°39, 2003
- Rochman J., Tremblay D. G.**, *Les services et les programmes Villes amies des aînés au Québec*, Université de Québec, 2010

Le Groupe d'étude est le fruit d'un partenariat entre l'Université du temps libre (U.T.L.) L' Association des retraités, pré – retraités et éloignés du travail (A.R.P.E.T.) et le Centre d' Action Sociale de Villeneuve d' Ascq (C.C.A.S)

Ont participé à l'étude les modes de vie de personnes âgées et des retraités à Villeneuve d'Ascq (1° étude) : BERGIRON Christiane, BERNARD Laetitia, BONNEL Marie-Cécile, CARRE Isabelle, DACQUIN Anne-Marie, DE BASSOF Anne-Sophie, DELAUNOY Isabelle, DELLOYE Sonia, DELRUE Pascale, GADREY Nicole, LANGEVIN Francine, LEMAIRE Christiane, LESOING Réjane, METGY Vanessa, OUALI Fatima, VANDERMOERE Elisabeth, VANHOUCKE Thérèse, COUILLEZ Patrice, DECOBERT Jacques.

Coordination : LANGEVIN Francine (C.C.A.S.), VANDERMOERE Elisabeth (U.T.L. et A.R.P.E.T.), CARADEC Vincent (sociologue)

Aide financière : C.F.P.T.S. (Centre de Formation Permanente des travailleurs sociaux)

Ont participé à l'étude sur « les lieux de vie pour les personnes qui avancent en âge » (2° étude) : des retraités de L'Université du temps libre (U.T.L.), de l'Association des retraités, pré-retraités et éloignés du travail (ARPET) et des professionnels du C.C.A.S. de Villeneuve d'Ascq :

BERGIRO Christiane, BONNEL Marie Cécile, CARR Isabelle, DELLOYE Sonia, GADREY Nicole, LANGEVIN Francine, LEMAIRE Christiane, LESOING Réjane, OLIVER Isabelle, THOMAS-DEVOS Elisabeth, TOULZE Françoise, VANDERMOERE Elisabeth.

Coordination : LANGEVIN Francine (C.C.A.S.), VANDERMOERE Elisabeth (U.T.L. et A.R.P.E.T.), GADREY Nicole (sociologue)

Aide financière : L'U.T.L., La Ville de Villeneuve d'Ascq et le Conseil Général du Nord

Avec la participation :

Pour les informations et les témoignages : Les Etablissements, Associations et Personnes rencontrées,

Ont participé à l'étude sur «l'animation, l'accompagnement, la participation dans les lieux de vie pour personnes âgées» (3° étude) : des retraités de L'Université du temps libre (U.T.L.), de l'Association des retraités, pré-retraités et éloignés du travail (ARPET) et des professionnels du C.C.A.S. de Villeneuve d'Ascq et d'établissements : BAILLEUL Véronique, BANTIGNIES Séverine, BONNEL Marie Cécile, DAUM Monique, DELLOYE Sonia, DELEFORGE Françoise, GADREY Nicole, LANGEVIN Francine, LEMAIRE Christiane, LESOING Réjane, OLIVER Isabelle, THOMAS-DEVOS Elisabeth, TOULZE Françoise, VANDERMOERE Elisabeth, VERLEY Françoise.

Coordination : LANGEVIN Francine (C.C.A.S.), VANDERMOERE Elisabeth (U.T.L. et A.R.P.E.T.), GADREY Nicole (sociologue).

Aide financière : L'U.T.L., La Ville de Villeneuve d'Ascq et le Conseil Général du Nord

Avec la participation :

Pour les informations et les témoignages : Les Etablissements, Associations et Personnes rencontrées,

Ont participé à la démarche « Rêves et utopies d'aujourd'hui, réalité de demain » (4° recherche) : des acteurs de l'Université du Temps Libre (UTL), CHANSON Hélène, DONNETTE Jean Eric, DUPREZ Cécile, DELEFORGE Françoise et Myriam, PETITCOLLOT Bernadette et Jean Marie, THERAGE Michèle, TOULZE Françoise, BONNEL Marie Cécile, de l'Association des Retraités, Préretraités et Eloignés du Travail (ARPET) M. GARBARINI Edwige, LANGEVIN Francine, LESOING Réjane, OLIVER Isabelle, DAUM Monique, DELLOYE Sonia, GADREY Nicole, MEUNIER Maguy, VANDERMOERE Elisabeth, VERLEY Françoise, du CCAS de Villeneuve d'Ascq, VANRECHEM Vincent.

Coordination : LANGEVIN Francine et VANRECHEM Vincent pour le CCAS, VANDERMOERE Elisabeth, GADREY Nicole, sociologue, DELEFORGE Françoise pour l'UTL, VERLEY Françoise pour l'ARPET, VERLEY Régis pour la rédaction.

Avec le soutien : de l'UTL, de la ville de Villeneuve d'Ascq, du Conseil Général du Nord

Villeneuve d'Ascq Février 2013

Entre 1999 et 2013 un groupe de citoyens réunissant des universitaires, des travailleurs sociaux et des citoyens, eux-même concernés, s'est penché sur les effets du vieillissement sur les territoires de Villeneuve d'Ascq et de la métropole lilloise.

Les plus de 65 ans vont représenter une part fortement accrue de la population. Il est important d'envisager ce que le sociologue Serge Guérin nomme le « bouleversement démographique » par référence au « bouleversement climatique » qui va modifier tous les comportements au cours de prochaines décennies.

Le constat du groupe d'études est que les sociétés locales sont encore assez peu préparées aux transformations qui les attendent. Les villes ont été conçues pour des générations jeunes et mobiles. Les adaptations en cours répondent, pour l'instant, assez peu aux nouvelles demandes de citoyens âgés soucieux de demeurer à domicile mais désireux également de pouvoir accéder aux services dont ils ont et auront besoin.

Par ailleurs les établissements d'accueil pour personnes âgées correspondent imparfaitement aux attentes d'une nouvelle génération de retraités, soucieux de prolonger leur autonomie, de refuser toute forme de dépendance et de profiter d'une dernière étape de vie ouverte et riche. Si les besoins sanitaires semblent bien pris en compte, il reste à réfléchir sur « l'animation » de ces établissements pour y ouvrir des portes à la culture, aux loisirs et aux rencontres.

Le groupe a recueilli les témoignages et les envies de retraités confrontés à leur futur. Dans un contexte tout à fait nouveau, il importe d'inventer de nouvelles formes d'hébergement, d'accueil et d'accompagnement.

Le défi du vieillissement interpelle chacun d'entre nous : élus, urbanistes, décideurs publics, travailleurs sociaux et citoyens. Car chacun est aujourd'hui concerné et doit porter l'attention à son futur âge. Et chacun doit pouvoir être amené à donner son avis sur sa propre vieillesse.

C'est la synthèse des quatre études réalisées par le groupe qui est ici proposée. Beaucoup reste encore à découvrir...